

1989/1990

# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE



## YUGOSLAVIE

OCDE



OECD

ETUDES ECONOMIQUES  
DE L'OCDE

**YUGOSLAVIE**



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1990

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## Table des matières

<b>Introduction</b>	9
<b>I. Evolution en 1988 et 1989</b>	11
Objectifs et intentions des autorités	11
Politiques des revenus et des prix	11
Objectifs monétaires et budgétaires	12
Instabilité financière et croissance faible	14
Hyperinflation	14
Demande intérieure, exportations nettes et production	16
Le marché du travail	19
Commerce extérieur et balance des paiements	22
La politique économique mise en œuvre	26
Evolution monétaire et taux de change	26
Evolution budgétaire	31
<b>II. Réformes institutionnelles et structurelles tendant à renforcer les mécanismes du marché</b>	34
Propension à l'inflation et mauvaise affectation des ressources	36
Absence de mécanismes d'incitation et de sanction dictés par le marché	36
Manque de compétitivité des structures du marché	41
Faiblesse des stabilisateurs et des instruments macro-économiques	45
Réformes structurelles	48
Réformes antérieures à 1988	48
Le nouveau programme de réformes axées sur les mécanismes du marché depuis 1988	50
<b>III. Mesures de stabilisation et perspectives à court terme</b>	64
Les mesures de stabilisation de décembre 1989 et la situation actuelle	64

La stratégie de lutte contre l'inflation	68
Perspectives à court terme	71
<b>IV. Conclusions</b>	<b>76</b>
Notes	82
<i>Annexes</i>	
I. Le programme anti-inflationniste de la Yougoslavie au regard de l'expérience des autres pays	86
II. Chronologie économique	89
<b>Annexe statistique</b>	<b>95</b>

## Tableaux

### *Texte*

1. Prix et salaires	14
2. Demande et production	17
3. Emploi	20
4. Commerce extérieur	22
5. Balance des paiements en monnaies convertibles	25
6. Quelques agrégats monétaires	28
7. Comptes consolidés du secteur public	32
8. Performance à moyen terme	35
9. Indicateurs de la faiblesse de la contrainte budgétaire	38
10. Rapports endettement/fonds propres des entreprises non financières	40
11. Subventions bancaires implicites aux entreprises	42
12. Facteurs autonomes intervenant dans la création de la base monétaire	47
13. Libéralisation des importations	54
14. Le contrôle des prix depuis 1987	57
15. Ecart de salaire	62
16. Objectifs du gouvernement pour 1990	65
17. Le budget fédéral	67
18. Tendances à court terme	72

### *Annexes I*

Programmes anti-inflationnistes : comparaison internationale	87
--	----

### *Annexe statistique*

A. Produit social	96
B. Produit national et dépenses	97
C. Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité	98
D. Formation brute de capitale fixe	99
E. Le revenu national et le compte des particuliers	100
F. Agriculture	101
G. Production industrielle	102
H. Population active et emploi	103
I. Prix et salaires	104
J. Bilan consolidé du système bancaire	105
K. Importations et exportations par groupes de produits	106
L. Importations et exportations par zones	107
M. Balance de paiements	108

## **Graphiques**

### *Texte*

1. La spirale salaires-prix	15
2. Taux de chômage par région	21
3. Evolution du commerce extérieur	24
4. Sources de l'expansion monétaire	27
5. Taux d'intérêt réels	30
6. Evolution du taux de change	31
7. Epargne nette et déficit des entreprises	38
8. Transferts déguisés de la BNY	41
9. Disparités régionales de prix	46
10. Salaires exprimés en devises	70
11. Indicateurs conjoncturels	73

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Yougoslavie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 27 avril 1990.*

•

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 22 mai 1990.*

•

*L'étude précédente de la Yougoslavie a été publiée en juillet 1988.*

# STATISTIQUES DE BASE DE LA YUGOSLAVIE

## LE PAYS ET LA POPULATION

Superficie totale (1 000 km <sup>2</sup> )	256	Accroissement net de la population, 1971-1988 (1 000), moyenne annuelle	179
Superficie cultivée (1 000 km <sup>2</sup> ) 1986	142.0	Emploi rémunéré, total (1988, 1 000)	6 715
Superficie forestière (1 000 km <sup>2</sup> ) 1986	93.0	<i>dont :</i>	
Population (30.06.1988, 1 000)	23 556	Industrie	2 716
Républiques :		Construction	554
Serbie	9 778	Agriculture (secteur socialisé)	245
Croatie	4 681	Personnes employées dans les exploitations agricoles individuelles (1988, 1 000)	2 165
Bosnie et Herzégovine	4 443		
Macédoine	2 088		
Slovénie	1 943		
Monténégro	633		
Villes principales (1981, 1 000):			
Belgrade	1 470		
Zagreb	856		
Skoplje	505		
Sarajevo	449		
Ljubljana	305		

## LA PRODUCTION

PNB au coût des facteurs (1988, milliards de dinars)	154 292.4	Origine du PIB en 1988 (pourcentage du PIB):	
PIB par habitant (1988, dollars E.U.)	2 476	Agriculture, forêts, pêche	11.2
Formation brute de capital fixe: en 1988 (milliards de dinars)	27 193	Industries extractives et manufacturières	42.9
en 1988 (pourcentage du PNB)	17.6	Construction	6.2
		Divers	39.7

## LES INSTITUTIONS

Consommation publique (1988, pourcentage du PIB)	14.2	Recettes de l'Etat, y compris la Sécurité sociale (1988, pourcentage du PIB)	32.0
--	------	---	------

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

	Structure des exportations en 1988 (en pourcentage)	Structure des importations en 1988 (en pourcentage)
Produits alimentaires, boissons et tabac	8.3	6.0
Matières premières et produits semi-manufacturés	34.0	26.5
Produits manufacturés finis	46.2	31.8

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le dinar	Unités monétaires par dollar des Etats-Unis, moyenne journalière	
<i>Note :</i> Le 18 décembre 1989 le nouveau dinar a remplacé l'ancien au taux de 1 pour 1000.	Année 1988	2 714.6
	Année 1989	33 060.58
	Mai 1990	11.7621

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

**PAGE BLANCHE**

## Introduction

Lors du dernier examen de la Yougoslavie par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, au printemps de 1988, les autorités s'apprêtaient à adopter, en matière de prix, d'allocation de devises et d'importations, de vastes mesures de libéralisation s'inscrivant dans un processus de réforme visant la mise en place d'une économie plus nettement axée sur le marché. Prenant de plus en plus conscience que le saupoudrage de demi-réformes et l'alternance de coups d'accélérateur et de coups de frein qui caractérisaient les politiques précédentes avaient été néfastes pour l'économie, les autorités ont, en 1989 notamment, donné un sérieux coup de pouce au processus de réforme, ouvrant plus largement les banques et les entreprises socialisées aux mécanismes du marché et renforçant les instruments de régulation de la demande. Certaines des mesures les plus importantes étaient adoptées fin 1989 et d'autres sont encore en cours d'examen ou n'ont pas encore été sanctionnées par un acte législatif.

Malgré cette évolution très satisfaisante et favorablement accueillie, le bilan économique de ces deux dernières années reste décevant. Alors que la plupart des pays de l'OCDE ont connu une croissance rapide, en Yougoslavie le niveau de la production a stagné et, malgré une faible demande intérieure et un chômage en hausse, le combat contre l'inflation s'est soldé par un échec. De fait, au terme du gel partiel des prix et des salaires en mai 1988, une forte spirale prix-salaires s'est amorcée, portant le taux mensuel de l'inflation à quelque 50 pour cent vers la fin de 1989. L'amélioration de la situation de la balance des paiements en 1988-89, seul point positif visible dans un tableau par ailleurs bien maussade, doit plus à la rapide expansion des marchés mondiaux et à la médiocrité de la demande intérieure qu'à un renforcement des tendances sous-jacentes.

Pour mettre un terme à l'inflation galopante dans le délai le plus court possible, le gouvernement a lancé un programme de stabilisation à la fois rigoureux et ingénieux, combinant l'introduction d'un nouveau dinar convertible rattaché au deutschemark avec un blocage des salaires, un gel partiel des prix et un durcissement de la politique macro-économique. Son objectif est de ramener rapidement le

taux annuel d'inflation à 13 pour cent en fin 1990, en acceptant dans l'intervalle un recul de la production et de la demande réelle ainsi qu'un affaiblissement d'une position extérieure au départ confortable. Avant d'étudier plus en détail, dans le chapitre III, ce train de mesures anti-inflationnistes et d'analyser ses premiers résultats encourageants, on examinera dans le chapitre I les évolutions qui ont conduit à l'accélération spectaculaire de l'inflation ces deux dernières années. Dans le chapitre II, on rappellera les problèmes plus fondamentaux qui sous-tendent la longue propension structurelle à l'inflation en Yougoslavie, avant de procéder à une évaluation critique du processus de réforme structurelle. Les principales conclusions de l'étude et les considérations de politique économique les plus importantes seront exposées dans le dernier chapitre.

## I. Evolution en 1988 et 1989

### Objectifs et intentions des autorités

A partir du milieu des années 80, l'échec des précédents efforts de stabilisation visant à rompre le cercle vicieux de la stagflation<sup>1</sup> a été considéré de plus en plus comme la preuve que le rétablissement d'une croissance satisfaisante et durable passait par des réformes économiques globales impliquant un réexamen en profondeur de la stratégie et des principes fondamentaux de la gestion économique. Le décalage grandissant entre les résultats obtenus et les objectifs annuels des Résolutions économiques a conduit de plus en plus à mettre en doute l'efficacité des mesures administratives visant à contrôler les variables macro-économiques. De fait, le blocage partiel des prix imposé en novembre 1987 (après une hausse des prix à la consommation de 250 pour cent en glissement annuel) ne fut que partiellement respecté, et le risque d'une recrudescence de la spirale prix/salaires était jugé élevé au printemps de 1988. Devant la perspective d'une aggravation des déséquilibres externes et internes, les autorités, confortées par un accord de confirmation du FMI et par des conditions de financement extérieur favorables obtenues auprès des banques commerciales et des créanciers officiels, annoncèrent en mai 1988, un nouveau resserrement des politiques budgétaire, monétaire et des revenus. Simultanément, le gouvernement adoptait un programme global de libéralisation des prix, des importations et des changes<sup>2</sup>. Ce train de mesures axées sur le marché était censé juguler l'inflation grâce à ses effets positifs sur la demande et sur l'offre, qui seraient renforcés par des réformes majeures à venir, concernant en particulier l'entreprise et le secteur bancaire. Toutefois, on le verra plus loin, les résultats obtenus en 1988 et 1989 n'ont pas répondu aux attentes optimistes exprimées dans les objectifs des Résolutions économiques.

#### *Politiques des revenus et des prix*

En mai 1988, préoccupé par le dérapage des salaires au cours des cinq premiers mois de l'année, le gouvernement fixait l'augmentation acceptable des

salaires à 122 pour cent pour 1988, soit un peu moins que la hausse prévue des prix, et annonçait un durcissement du contrôle des rémunérations salariales par le Service de comptabilité sociale (SDK)<sup>3</sup>. En 1989, conformément à la nouvelle politique de déréglementation des marchés, les plafonds salariaux étaient levés, la détermination des salaires étant assurée par le jeu des forces du marché. Toutefois, pour éviter une hausse excessive des salaires au détriment des bénéficiaires des entreprises, le taux minimum réglementaire d'accumulation (bénéfices non distribués) était porté de 3.5 à près de 4 pour cent du capital fixe et des fonds de roulement. Une forte poussée des salaires s'est malgré tout manifestée en 1989. En octobre 1989, afin d'enrayer l'inflation galopante et l'augmentation rapide des pertes des entreprises, les autorités imposaient à nouveau des restrictions salariales. Les majorations mensuelles accordées en août et septembre étaient ramenées de manière rétroactive à 90 pour cent de la hausse du coût de la vie. De nouvelles mesures de freinage des salaires réels ont été annoncées dans le plan anti-inflation de décembre (voir chapitre III).

Parallèlement à la réduction attendue du taux d'inflation global, qui devait revenir à 95 pour cent en 1988 et 60 pour cent en 1989, un autre objectif essentiel était la suppression des «disparités» de prix imputables au report des ajustements des prix réglementés et aux barrières à la concurrence étrangère. La libéralisation des prix, tout en remédiant aux distorsions de la structure tarifaire, devait renforcer les facteurs de désinflation. En novembre 1988, près de 70 pour cent des prix industriels à la production (et une proportion un peu plus faible des prix à la consommation) étaient entièrement libérés, soit un taux deux fois plus élevé qu'un an auparavant (voir chapitre II). De plus, le régime des prix administrés (essentiellement les tarifs publics) a été entièrement supprimé en mai 1989 et le nombre des prix à la production soumis à l'agrément du Bureau fédéral des prix a été considérablement réduit. Fin 1989, tous les mécanismes indirects de contrôle des prix ont été levés, et la proportion des prix libres est passée à 75 pour cent. En revanche, la plupart des prix à la production qui nécessitaient auparavant un agrément officiel ont été de nouveau soumis, à titre temporaire, au contrôle direct de l'administration fédérale.

### *Objectifs monétaires et budgétaires*

L'annonce d'objectifs monétaires restrictifs a été un élément clef des programmes anti-inflationnistes de ces deux dernières années. En mai 1988, les objectifs de croissance, pour 1988, des crédits nets en dinars des banques commerciales et de la Banque nationale de Yougoslavie étaient fixés à 26 et 15 pour cent

respectivement, ce qui supposait, en l'absence d'effets de «valorisation»<sup>4</sup>, un net ralentissement de M2 au second semestre. En outre, il a été décidé de porter le taux d'escompte de la Banque Nationale de Yougoslavie à un niveau réel (positif) de 5 pour cent, tandis que les réserves obligatoires des banques (assorties de taux d'intérêt réels fortement négatifs) ont été considérablement augmentées au cours de l'année, mais supprimées pour les crédits à la fin de 1988. Par ailleurs, le programme de mai 1988 instaurait une indexation sur les prix pour les prêts d'une durée d'un an et plus et pour les dépôts à trois mois et plus. Aussi, le principal devait être réévalué en fonction de l'indice mensuel des prix de détail. Le taux d'intérêt (réel) minimum versé sur le principal indexé était fixé à 5 pour cent pour les dépôts à court terme et à des niveaux supérieurs pour les dépôts à plus long terme.

Etant donné la spirale inflationniste qui s'enclenchait, l'objectif de croissance pour 1989 du crédit net en dinars, fixé à 32.4 pour cent, était tout aussi restrictif, peut-être même trop pour être crédible. Une nouvelle augmentation des réserves obligatoires applicables aux dépôts était décidée, le ratio pour la plupart des dépôts à court terme atteignant 23 pour cent contre 15 pour cent environ deux ans plus tôt. Les autorités réaffirmaient leur engagement en faveur d'une politique de taux d'intérêt réels positifs et levé l'obligation faite aux banques d'indexer sur l'inflation les dépôts à moins d'un an. En ce qui concerne le taux de change, après la création d'un marché des changes unifié et la mise en œuvre de mesures de libéralisation des importations au second semestre de 1988, les pouvoirs publics ont annoncé que le cours du dinar serait déterminé essentiellement par l'offre et la demande, la Banque Nationale de Yougoslavie n'intervenant qu'en cas de fluctuations excessives.

L'assainissement des comptes du secteur public, notamment par une réduction progressive du rapport de la dépense publique au produit social brut (PSB), constitue un objectif clé depuis 1987. En 1988, exception faite des pensions, la hausse des dépenses publiques non fédérales devait être ramenée à un rythme inférieur de 10 points au taux de croissance du PSB, essentiellement par le biais de compressions des salaires réels et des dépenses en biens et services. Le projet de budget pour 1989 prévoyait une légère diminution du rapport des dépenses du secteur public au PSB, fixé à 31 pour cent, mais aussi un régime de pensions moins généreux, et notamment un contrôle plus strict des pensions d'invalidité. Des mesures législatives ont été prises pour maîtriser les dépenses. Les organismes sociaux («communautés d'intérêt autogérées» pour l'enseignement, la santé, les pensions et la protection sociale) enregistrant un excédent supérieur à 3 pour cent de leurs recettes au cours d'une période comptable quelconque (généralement 3 mois) étaient tenus de réduire leurs prélèvements. En outre, si l'inflation dépassait le chiffre prévu par le

projet de budget, la croissance des recettes devait être inférieure de 10 points à ce dépassement pour le secteur des administrations publiques, et de 5 points pour les organismes sociaux.

## Instabilité financière et croissance faible

### *Hyperinflation*

La libération des tensions réprimées après la levée du blocage partiel des prix en juin 1988 et l'assouplissement simultané des procédures de fixation des prix, s'ajoutant à une dévaluation de 25 pour cent du dinar, ont déclenché une puissante spirale prix-prix. Jusqu'en septembre, la forte baisse parallèle des coûts de main-d'œuvre réels a exercé un effet modérateur sur l'inflation, mais en octobre 1988, devant la montée des tensions sociales, les autorités ont assoupli les normes de

Tableau 1. **Prix et salaires**  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1986	1987	1988	1989	Déc. 86 Déc. 85	Déc. 87 Déc. 86	Déc. 88 Déc. 87	Déc. 89 Déc. 88
Prix								
<b>Prix à la production</b>								
Produits industriels	71	99	203	1 306	68	159	274	2 648
<i>dont :</i>								
Electricité	89	158	164	1 331	147	212	137	3 234
Produits agricoles	84	103	204	1 120	74	127	248	1 931
<b>Prix au détail</b>	<b>88</b>	<b>118</b>	<b>199</b>	<b>1 256</b>	<b>92</b>	<b>168</b>	<b>251</b>	<b>2 665</b>
<i>dont :</i>								
Produits agricoles	84	117	190	928	82	167	229	1 990
Produits industriels	89	117	199	1 261	94	165	251	2 622
<b>Prix à la consommation<sup>1</sup></b>	<b>89</b>	<b>120</b>	<b>195</b>	<b>1 252</b>	<b>91</b>	<b>171</b>	<b>241</b>	<b>2 714</b>
Biens	88	118	195	1 262	90	168	241	2 692
<i>dont :</i>								
Produits alimentaires	90	111	202	1 255	82	160	266	2 513
Services	95	138	194	1 188	97	180	240	2 872
Salaires								
<b>Salaires réels nets<sup>2,3</sup></b>								
Ensemble du secteur socialisé	9.3	4.1	-5.8	-0.4	13.3	-20.9	-5.0	5.8

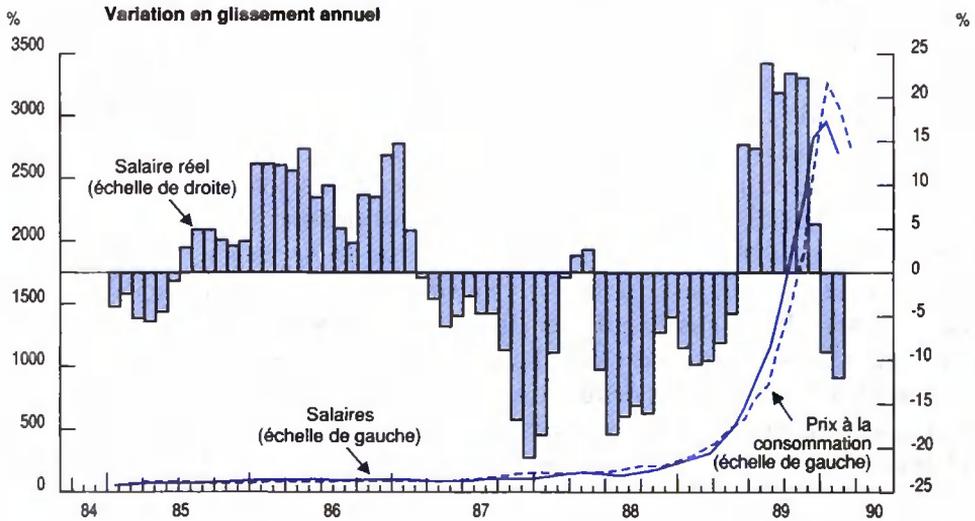
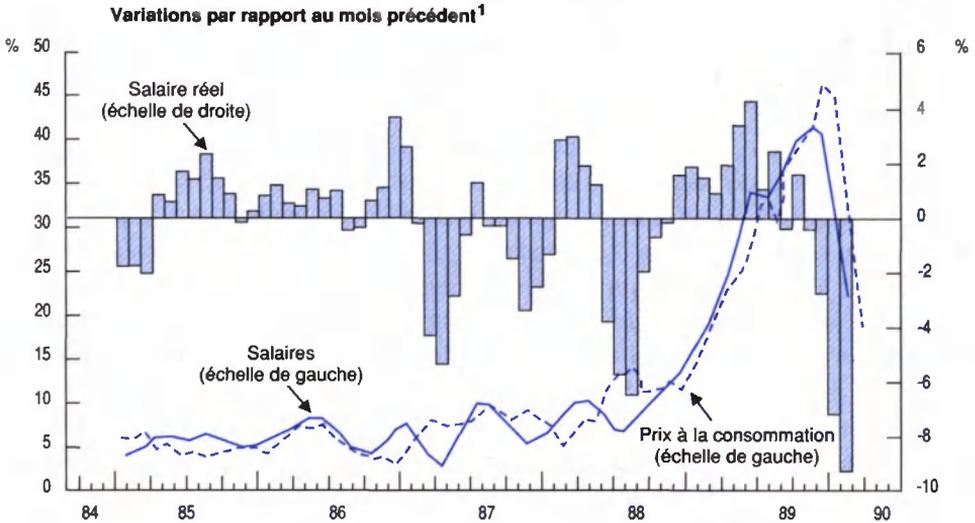
1. Indice du coût de la vie.

2. L'OCDE a corrigé les statistiques yougoslaves de façon que les chiffres reflètent mieux la période durant laquelle les salaires sont effectivement versés et non la période à laquelle ils correspondent, comme c'est le cas dans les statistiques officielles yougoslaves.

3. Entre 1980 et 1985, le taux annuel de variation des prix à la consommation a été de 47 pour cent, contre -4.5 pour cent pour les salaires réels dans le secteur socialisé.

Sources : Bureau fédéral de statistique, *Indeks* ; données fournies par les autorités nationales ; estimations de l'OCDE.

Graphique 1. LA SPIRALE SALAIRES-PRIX



1. Les données indiquent le mois au cours duquel les versements sont effectués, et non celui auquel ils se rapportent, comme c'est le cas dans les statistiques yougoslaves.

Source : Données communiquées directement par les autorités yougoslaves.

croissance des revenus, ce qui a déclenché aussitôt un processus général de rattrapage des pertes de revenu réel. Les salaires nominaux ont augmenté de 15 pour cent par mois durant le dernier trimestre de 1988, soit presque deux fois plus vite que dans les six mois précédents (graphique 1).

La décision prise en 1989 d'autoriser la libre détermination des salaires a attisé le processus inflationniste, les effets d'entraînement salaires-prix et prix-prix ouvrant la voie à l'hyperinflation. La hausse de quelque 20 pour cent des salaires réels au cours de la période de huit mois s'achevant en septembre 1989 a été un important facteur de poussée des coûts<sup>5</sup>. Les ajustements irréguliers des prix réglementés ont induit un effet de cliquet permanent entre les hausses de prix et les anticipations inflationnistes. Un processus autonome d'inflation galopante s'est enclenché : les producteurs qui livraient à crédit ont fixé leurs tarifs à des niveaux sensiblement supérieurs à leurs coûts courants, en anticipation des pertes résultant de l'érosion de la valeur réelle de la monnaie à la date du règlement effectif. Le taux annualisé de la hausse des prix à la consommation a atteint 13 000 pour cent au quatrième trimestre de 1989, contre 500 pour cent au premier trimestre. Ainsi, il est apparu de plus en plus clairement que le dinar avait perdu deux de ses fonctions majeures : son utilité comme instrument de thésaurisation et son rôle d'unité de compte. De fait, la monnaie nationale a été de plus en plus remplacée par le deutschemark dans les transactions des entreprises et des ménages.

Une description des mécanismes de l'inflation n'en éclaire pas suffisamment les causes sous-jacentes. Comme indiqué au chapitre II, les tendances inflationnistes en Yougoslavie trouvent leur origine dans l'absence de mécanismes de marché efficaces et dans l'insuffisance de la gestion macro-économique. En dépit des mesures prises pour renforcer la discipline financière des entreprises, celles-ci ont gardé la possibilité d'emprunter à court terme pour financer des hausses de salaire excessives, et de fixer librement la répartition de leurs revenus sur la base de critères financiers peu justifiés. De surcroît, en période d'hyperinflation il existe des retards inévitables dans l'ajustement de la valeur des actifs, de sorte que les entreprises autogérées peuvent assez facilement enfreindre ou tourner les réglementations en matière de ratios de réserves et de distribution. Il n'est donc pas surprenant que la libéralisation des importations et l'appréciation en termes réels du dinar n'aient pas eu d'effet modérateur perceptible sur l'inflation en 1989.

### *Demande intérieure, exportations nettes et production*

La croissance observée du revenu réel des ménages en 1988 est due pour beaucoup à l'augmentation substantielle des intérêts perçus. Toutefois, dans la

mesure où le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux compense une inflation forte et croissante, la progression réelle des revenus d'intérêts des ménages en 1988 a été beaucoup plus faible que ne l'indiquent les statistiques. Le revenu réel des ménages, corrigé des effets de patrimoine financier, est resté pratiquement stationnaire en 1988, car l'érosion de la valeur réelle des actifs financiers en dinars induite par l'inflation («prélèvement inflationniste») a été supérieure à l'effet de richesse positif exercé sur les dépôts en devises des ménages par la dépréciation réelle du dinar (effet de valorisation). En 1989, le prélèvement inflationniste, conjugué à un effet de valorisation négatif et à la baisse des envois de fonds des travailleurs émigrés, semble avoir dépassé la hausse des salaires réels. Cependant, la consommation privée s'est redressée et elle pourrait même avoir augmenté plus fortement que ne l'indiquent les données officielles (tableau 2). De fait, l'écart statistique entre les mesures du PSB respectivement dans l'optique de la production et dans

Tableau 2. Demande et production<sup>1</sup>

	1988 Milliards de dinars à prix courants	1985				1989 estimations officielles
		1980	1986	1987	1988	
Pourcentage annuel de variation à prix constants						
Consommation privée <sup>2</sup>	74.6	-0.8	4.5	0.3	-1.3	1.0
Consommation publique <sup>3</sup>	13.0	-1.9	4.6	-1.5	0.1	-1.0
Investissement en capital fixe	27.2	-7.7	3.5	-5.1	-5.8	0.5
Demande intérieure finale	114.8	-3.0	4.2	-1.4	-2.2	0.6
Formation de stocks <sup>4</sup>	31.5	1.8	0.0	0.9	0.7	-1.9
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>146.3</b>	<b>-1.0</b>	<b>3.4</b>	<b>-0.2</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.1</b>
Exportations	46.6	0.0	2.0	-0.6	5.7	7.2
Importations	48.1	-7.2	8.8	-5.8	1.1	12.7
Solde extérieur <sup>4</sup>	-1.4	1.5	-1.8	1.2	1.1	-1.1
Ecart statistique <sup>4</sup>	3.7	-	1.9	-2.1	-1.7	3.3
<b>Produit social brut</b>	<b>148.6</b>	<b>0.8</b>	<b>3.6</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.7</b>	<b>0.8</b>
Agriculture et sylviculture	15.3	1.1	10.1	-4.0	-3.3	3.6
Autres activités	133.3	0.7	2.5	-0.7	-1.4	0.4
Industrie	71.0	2.7	3.9	0.8	-0.7	1.8
Construction	8.7	-6.6	-1.4	-0.9	-6.1	2.2
Services	53.6	0.2	1.7	-2.6	-1.3	-1.5

1. Définitions et concepts yougoslaves.

2. Consommation productive uniquement, à l'exclusion de certains services représentant 3.8 milliards de dinars en 1988.

3. Selon les définitions yougoslaves, il s'agit de la «consommation générale et collective», à l'exclusion des salaires et traitements de la fonction publique qui ont représenté un peu moins de 10 milliards de dinars en 1988.

4. Contribution en points à la croissance du produit social.

Sources : *Annuaire statistique de la Yougoslavie, 1987, Saopstenje*, Bureau fédéral de statistique, et données fournies par le Bureau fédéral de planification.

l'optique de la demande paraît refléter en partie l'accélération des dépenses de consommation par le biais du marché noir et des achats dans les magasins hors taxes (règlements en devises). Le taux d'épargne semble donc avoir fortement baissé par rapport à son niveau élevé de 1987-1988, les consommateurs préférant les biens à la monnaie en période d'accélération de l'inflation.

Avec la réduction des dépenses réelles au titre des biens et services et de la défense nationale, les dépenses collectives hors salaires du secteur public<sup>6</sup> ont baissé en 1989, après avoir été globalement stables en 1988. La contraction de l'investissement fixe qui s'était amorcée à la fin de 1986 s'est interrompue en 1989. Comme en 1988, les investissements du secteur « marchand » privé (hors logement) ont été fermes, favorisés par l'allègement des entraves à l'initiative privée. Dans le secteur socialisé, la formation nette de capital fixe a continué de décroître, du fait principalement d'une forte réduction de l'investissement industriel induite par la baisse du revenu des entreprises, la hausse des charges financières et l'incertitude entourant les perspectives de la demande. En revanche, l'investissement a été beaucoup plus ferme dans les transports, les communications, le commerce et les services financiers. Dans le secteur « non marchand », les investissements sont restés plus faibles que dans le secteur socialisé, notamment en ce qui concerne l'administration publique, la santé et la protection sociale. De même, l'investissement résidentiel a continué de faiblir, du fait principalement de la baisse de l'activité de construction des organismes publics et des entreprises socialisées.

Après deux années de baisse, la demande intérieure finale aurait augmenté en 1989 (tableau 2), malgré la sous-comptabilisation probable de la consommation privée. Il semble aussi que les statistiques officielles surestiment la contribution négative de la formation de stocks<sup>7</sup>, si bien que la demande intérieure totale s'est sans doute accrue en 1989, comme le suggèrent d'ailleurs les chiffres des importations. L'accélération des exportations en volume a été plus que compensée par la vigueur des importations après deux années d'atonie. D'un point de vue purement comptable, il en est résulté une contribution négative à la croissance du PSB. Toutefois, sur un plan dynamique, la hausse marquée des importations a relancé la production en résorbant les pénuries de produits intermédiaires importés dont l'industrie yougoslave est fortement tributaire.

Si l'on excepte le recul des services, la faible croissance du PSB en 1989 s'est répartie entre tous les secteurs. Au sein de l'industrie, les biens de consommation légers ont enregistré la progression la plus forte. Mais l'accroissement du PSB en 1989 résulte pour plus de moitié de l'augmentation de la production agricole après deux années de baisse due à la sécheresse. Néanmoins, en 1989, la production

agricole n'a dépassé que de 10 pour cent environ son niveau de 1979 : elle s'est accrue à un taux annuel inférieur de près d'un tiers à celui des quinze années précédentes. Ces résultats décevants reflètent les entraves à l'exploitation privée, le faible niveau des prix garantis pour certains produits et l'inefficacité de l'agriculture socialisée.

### *Le marché du travail*

Au cours des années 80, le ralentissement de la croissance du PSB, tombée à moins de 1 pour cent en rythme annuel, a été beaucoup plus accusé que celui de l'emploi. En conséquence, le niveau moyen de la productivité de la main-d'œuvre a baissé de près de 0.5 pour cent par an. Sous l'effet de pressions politiques et sociales, les entreprises socialisées ont continué d'embaucher sans tenir compte de leurs besoins réels de main-d'œuvre. Ainsi, jusqu'en 1987, la croissance de l'emploi dans le secteur socialisé a plus que compensé la contraction de l'importante main-d'œuvre agricole privée. L'industrie a contribué pour moitié environ à cette expansion, mais elle a accusé une perte de productivité moyenne de près de 4 pour cent entre 1979 et 1987, alors que les pays européens de l'OCDE ont affiché une progression de 25 pour cent.

La production ne cessant de décroître, les autorités ont assoupli les contraintes d'augmentation annuelle des effectifs imposées aux entreprises et mis en œuvre d'autres mesures pour renverser la tendance négative de la productivité, de sorte que la vive expansion de l'emploi dans le secteur socialisé a pris fin au début de 1988. Etant donné que la main-d'œuvre agricole a continué de se réduire, l'emploi total a légèrement baissé en 1988, pour la première fois depuis 1967. En dépit d'une certaine reprise de la production, il a de nouveau reculé en 1989, ce qui a permis un léger redressement de la productivité globale de la main-d'œuvre, premier signe positif depuis la fin des années 70. Dans l'industrie, la productivité s'est accrue de 2 pour cent en 1989, l'amélioration gagnant la plupart des branches d'activité (tableau 3).

L'emploi dans le secteur privé non agricole s'est inscrit en forte hausse pendant les quinze dernières années, et surtout durant les années 80, au cours desquelles son taux annuel de croissance a été presque quatre fois plus élevé que celui du secteur socialisé. Néanmoins, l'incidence sur l'emploi total a été relativement faible, car le secteur privé ne représente encore que 7 pour cent de la population active. La plupart de ces emplois se trouvent dans les services, en particulier les petits commerces, les restaurants et activités de loisirs. Il convient de noter que dans les républiques les plus développées, à savoir la Slovénie et la Croatie, la part du

Tableau 3. **Emploi**

	1988 Milliers	1985	1986	1987	1988	1989
		1981	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
Population d'âge actif	15 320	0.9	0.6	0.6	0.6	0.6
Population active intérieure <sup>1</sup>	10 085	1.5	1.5	1.5	1.4	1.3
<b>Emploi intérieur</b>	<b>9 539</b>	<b>1.2</b>	<b>1.8</b>	<b>2.1</b>	<b>-1.2</b>	<b>-0.3</b>
Secteur privé	2 824	-0.8	-0.7	-1.1	-1.3	-0.4
Agriculture	2 165	-2.5	-2.6	-2.7	-2.8	-2.9
Autres	659	8.2	7.7	5.5	4.1	7.7
Travailleurs indépendants	490	10.0	7.3	4.4	4.3	8.2
Salariés	169	3.6	8.7	8.7	3.7	6.5
Secteur socialisé	<b>6 715</b>	<b>2.2</b>	<b>3.0</b>	<b>2.0</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.2</b>
Agriculture	311	3.1	3.1	1.8	-0.7	-0.3
Autres	6 404	2.2	2.9	2.1	0.2	-0.2
dont :						
Industrie et mines	2 716	3.1	3.8	3.1	0.4	-0.1
<b>Agriculture</b>	<b>2 476</b>	<b>-1.9</b>	<b>-2.0</b>	<b>-2.2</b>	<b>-2.5</b>	<b>-2.5</b>
<b>Autres secteurs</b>	<b>7 063</b>	<b>2.6</b>	<b>3.3</b>	<b>3.7</b>	<b>-0.7</b>	<b>0.5</b>
<i>Pour mémoire (milliers) :</i>						
Demandeurs d'emploi <sup>2</sup>	1 132	920	1 087	1 081	1 132	1 190
(En pourcentage de la population active intérieure)	(11.2)	(9.6)	(11.1)	(10.9)	(11.2)	(11.6)
Travailleurs employés temporairement à l'étranger, milliers		768	770	775		

1. Non compris les travailleurs employés temporairement à l'étranger.

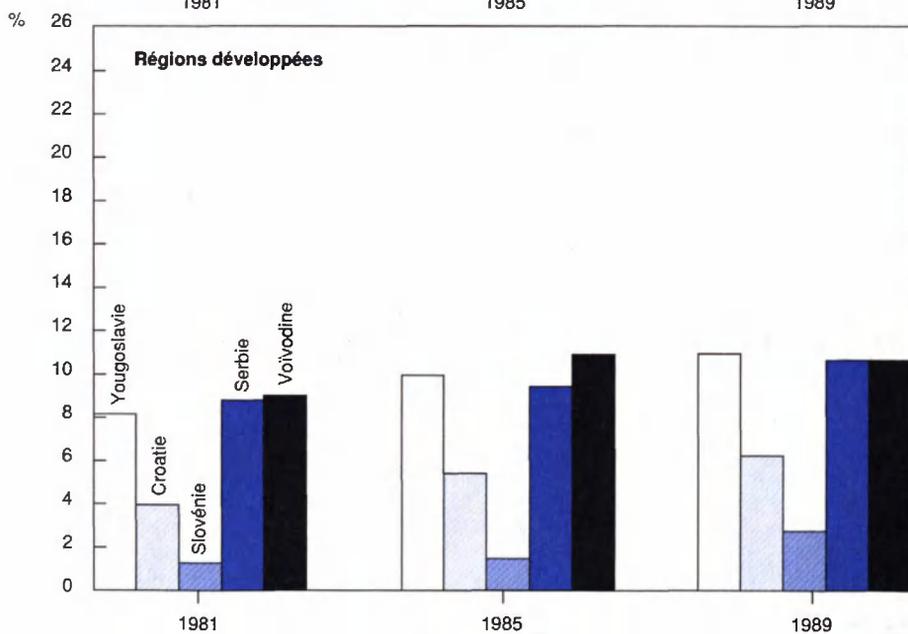
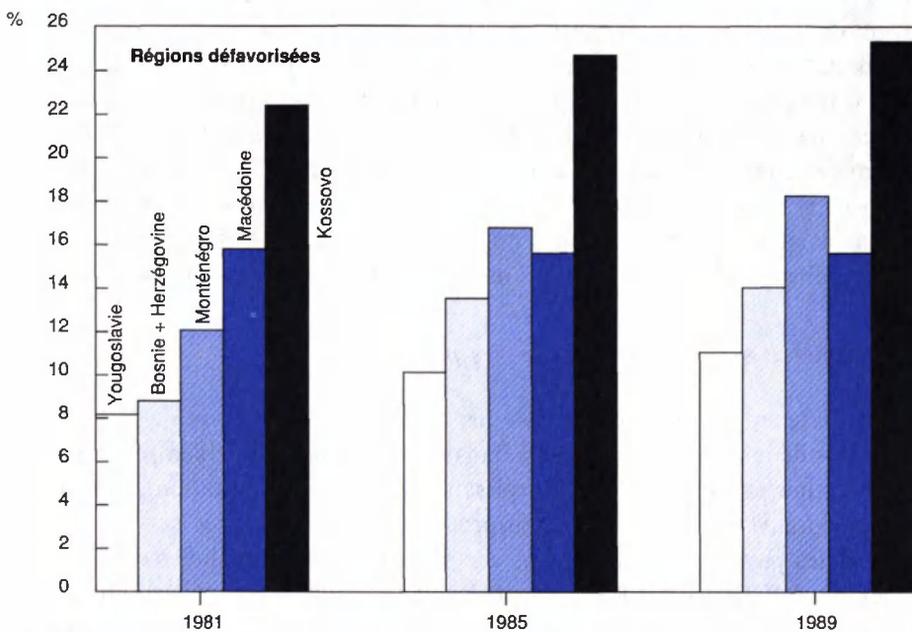
2. Y compris les personnes qui ont un emploi mais en cherchant un autre (voir le texte de l'Etude).

Sources : Bureau fédéral de statistique, *Indeks*, et données fournies par le Bureau fédéral de planification.

secteur privé dans l'emploi non agricole n'est pas significativement plus élevée que dans les autres républiques et provinces.

Le nombre des demandeurs d'emploi recensés, après une baisse temporaire en 1987, s'est remis à augmenter pour atteindre 1.2 million en 1989 (11 pour cent de la population active intérieure). Le retour des travailleurs yougoslaves expatriés, qui s'était amorcé après le premier choc pétrolier, s'est poursuivi tout au long des années 80 à un rythme relativement régulier. Ces derniers temps, la multiplication des rationalisations et liquidations d'entreprises a contribué à gonfler l'effectif des demandeurs d'emploi. Toutefois, le chiffre enregistré surestime le nombre réel des chômeurs, car il inclut les personnes pourvues d'un emploi mais recherchant une autre activité ainsi que les étudiants qui cherchent un emploi à temps partiel ou

Graphique 2. TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION



Source : Données communiquées directement par les autorités yougoslaves.

permanent à l'issue de leurs études. Le chômage recensé a peu augmenté depuis 1986, et particulièrement en 1989, ce qui donne à penser qu'il existe un nombre croissant de travailleurs découragés, mais surtout que l'économie souterraine prend de l'importance. En 1989, les femmes ont représenté un peu plus de la moitié du total des demandeurs d'emploi recensés; comme les années précédentes, près des deux tiers des demandeurs, pour la plupart des jeunes de moins de 25 ans, étaient des primo-entrants. Il existe de grandes différences entre les taux de chômage régionaux<sup>8</sup>, et la proportion des travailleurs qualifiés dans le total des chômeurs est relativement élevée, ce qui dénote d'importantes inadéquations géographiques et professionnelles entre la demande et l'offre de main-d'œuvre (graphique 2).

### *Commerce extérieur et balance des paiements*

Depuis le milieu des années 80<sup>9</sup>, les autorités ont entrepris de réduire les exportations de marchandises réalisées dans le cadre d'accords de compensation, ce qui s'est traduit par une baisse de la croissance globale des exportations, du fait des difficultés éprouvées pour réorienter la production, jusque-là axée sur la zone du CAEM et les pays moins développés, vers des produits de qualité requis par les marchés de l'OCDE. En 1989, la part des exportations relevant du système de

**Tableau 4. Commerce extérieur**  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	Exportations, fab					Importations, fab				
	1985	1986	1987	1988	1989	1985	1986	1987	1988	1989
Valeur totale (dollars des Etats Unis)	4.3	4.3	6.0	8.3	6.1	2.4	7.1	-0.8	2.5	12.6
Prix	-3.1	7.1	6.0	3.2	1.2	-0.1	0.5	6.7	3.3	-0.5
Volume	7.6	-2.6	0.0	4.9	4.8	2.5	6.6	-7.0	-0.9	13.2
Monnaies non convertibles	12.5	-7.1	-15.9	-2.4	-3.6	-6.7	-15.1	1.3	-8.3	-2.8
Prix	-1.0	0.0	1.3	2.5	4.4	1.9	-15.8	-2.6	2.3	2.9
Volume	13.6	-7.1	-17.0	-4.8	-7.7	-8.4	0.8	4.0	-10.4	-5.5
Monnaies convertibles	0.4	11.6	17.5	12.3	9.3	7.5	17.7	-1.5	6.3	17.2
Prix	-4.2	11.4	7.9	3.4	0.3	-1.0	7.6	10.3	3.8	-1.3
Volume	4.0	0.2	8.9	8.6	9.0	8.6	9.4	-10.7	2.4	18.8
<i>dont :</i>										
OCDE	2.1	20.7	27.8	16.5	7.1					
Prix	-5.1	18.3	11.1	4.1	-1.0					
Volume	7.6	2.1	15.1	11.9	8.2					
Hors pétrole :						6.6	21.9	0.6	4.8	17.3
Prix						-1.0	15.1	9.2	3.9	-2.6
Volume						7.7	5.9	-7.9	0.9	20.4

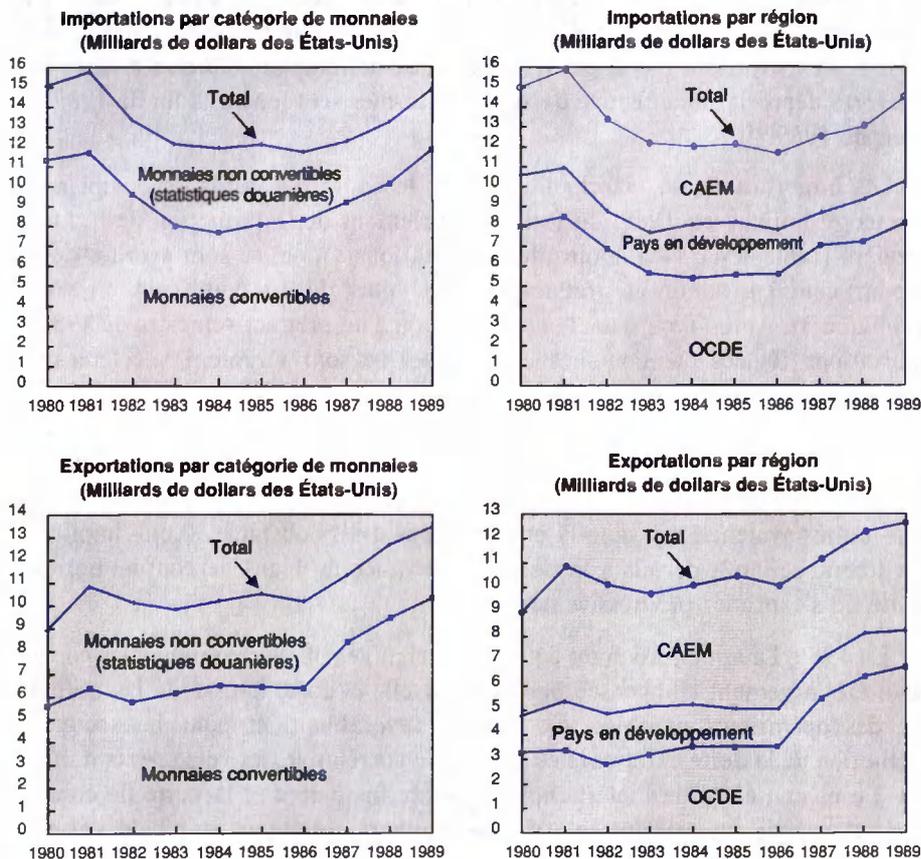
Source : Secrétariat fédéral du commerce extérieur.

compensation est tombée à 20 pour cent, soit la moitié du ratio de 1985. Entre-temps, les exportations réglées en monnaies convertibles ont continué de croître, mais pas plus vite que les marchés d'exportation. Ce résultat fait ressortir le poids des obstacles structurels, dont l'incidence négative a compensé à la fois le dynamisme des exportations induit par la faiblesse de la demande intérieure et les effets de la forte dépréciation effective du dinar en termes réels entre la fin de 1987 et le milieu de 1989.

Les importations de marchandises dans le cadre d'accords de compensation ont encore diminué en 1989, du fait principalement de la réduction de la facture pétrolière (tableau 4). Néanmoins, les importations totales se sont accrues de 12 à 13 pour cent en valeur et probablement de plus de 10 pour cent en volume (graphique 3). Après avoir dans l'ensemble stagné au premier semestre de 1988, les importations réglées en monnaies convertibles se sont vivement accélérées sous l'effet du processus de libéralisation des importations amorcé en juin 1988, pour afficher une croissance en volume de plus de 20 pour cent en rythme annuel au second semestre de 1989. La progression a été particulièrement rapide pour les biens de consommation (près de 40 pour cent en volume pour l'année 1989). Ces importations avaient été jusque-là entravées par divers obstacles (voir chapitre II), et la libéralisation a permis à la demande refoulée de biens de consommation de qualité de s'exprimer progressivement.

En 1989, l'augmentation du déficit des échanges libellés en monnaies convertibles a été largement compensée par une nouvelle et forte hausse de l'excédent au titre des opérations invisibles. Ce résultat favorable tient pour beaucoup à la contraction de la dette extérieure et à la baisse corrélative des versements d'intérêts nets. Le niveau élevé de l'inflation, l'instabilité financière et la perte de confiance qui s'est ensuivie ont entraîné en 1989 une stagnation du montant officiel des envois de fonds nets des travailleurs expatriés, qui n'a pas dépassé le niveau relativement bas atteint en 1988<sup>10</sup>. Toutefois, il semble y avoir eu une certaine sous-comptabilisation en 1989 : une proportion croissante des envois a été probablement conservée sous forme d'espèces et de nombreuses personnes ont réglé directement en devises des achats dans des magasins hors taxes, ce privilège ayant été étendu aux résidents à la fin de 1988. Comme en 1988, l'incertitude suscitée par le niveau élevé de l'inflation et par les fluctuations irrégulières des taux d'intérêt et de change a affecté le profil temporel des envois de fonds des travailleurs expatriés : les premiers mois de 1989 ont été marqués par des sorties nettes, ce qui a incité les autorités à relever les taux d'intérêt sur les dépôts en deutschemarks, en schillings autrichiens et en francs suisses et à supprimer temporairement la limitation des montants en espèces que les ménages pouvaient retirer sur leurs comptes en devises. Au second

### Graphique 3. ÉVOLUTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR



Source : Données fournies par les autorités nationales.

trimestre, les envois de fonds nets se sont redressés, et ils n'ont guère varié durant le reste de l'année.

Les recettes en devises au titre du tourisme déclarées en 1989 ont été grosso modo stables, à un peu plus de 2 milliards de dollars. Toutefois, les recettes

effectives ont sans doute été beaucoup plus élevées, une partie des gains ayant transité par le marché noir, où les devises étrangères ont bénéficié d'une prime relativement forte durant la plus grande partie de l'année. Compte tenu du sous-enregistrement des envois de fonds des travailleurs expatriés et des recettes touristiques, en 1989 l'excédent de la balance courante en monnaies convertibles a sans doute dépassé son niveau record de 1988. Au reste, le montant positif élevé enregistré en 1989 au titre des erreurs et omissions semble refléter en grande partie des transactions courantes qui n'ont pas été correctement ventilées (tableau 5). Il est assez exceptionnel qu'un pays confronté à une importante dette extérieure et à de

Tableau 5. Balance des paiements en monnaies convertibles

En millions de dollars

	1985	1986	1987	1988	1989
<b>Balance commerciale</b>	-1 771	-2 562	-1 068	-588	-1 452
Exportations, fab	6 496	7 246	8 521	9 624	10 519
Importations, caf	-8 267	-9 808	-9 589	-10 212	-11 971
<b>Balance des services</b>	2 308	2 985	2 906	3 232	3 769
Recettes	3 361	4 155	4 208	4 884	5 704
Voyages	1 010	1 282	1 606	1 966	2 047
Transports	1 550	1 702	1 730	2 035	2 100
Autres recettes	801	1 171	872	883	1 557
Dépenses	-1 053	-1 170	-1 302	-1 652	-1 935
Transports	-715	-745	-855	-1 085	-1 250
Autres dépenses	-338	-425	-447	-567	-685
Envois de fonds des travailleurs expatriés	1 635	1 620	989	1 488	1 497
Versements d'intérêts	-1 828	-1 870	-1 790	-1 922	-1 804
<b>Balance des opérations invisibles</b>	2 115	2 735	2 105	2 798	3 462
<b>Balance des opérations courantes</b>	344	173	1 037	2 210	2 010
Mouvements de capitaux à long terme	-158	-1 622	-1 324	-433	-776
Prêts reçus, net	-63	-1 392	-1 122	-447	-566
Tirages <sup>1</sup>	3 183	2 792	2 837	1 627	1 145
Remboursements	-3 246	-4 184	-3 959	-2 074	-1 711
Prêts consentis, net	-95	-230	-202	-75	-125
Mouvements de capitaux à court terme	-96	-36	350	-267	-237
Erreurs et omissions	58	1 565	-722	-72	1 661
Variation des réserves officielles (- = diminution)	208	466	-1 074	1 549	2 835
<i>Pour mémoire :</i>					
Refinancements	-	1 650	1 747	200	150
Réserves officielles	2 959	3 326	2 565	4 191	6 040
dont :					
Réserves à l'exclusion de l'or	1 095	1 460	698	2 298	4 136
Solde des opérations courantes en pourcentage du PSB	0.1	0.0	2.2	5.4	4.9

1. Y compris les refinancements.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie.

lourdes dépenses au titre du service de la dette, traversant de surcroît une période d'hyperinflation, enregistre des excédents courants élevés. Cette situation atypique traduit essentiellement l'état déprimé de l'économie yougoslave pour la troisième année consécutive, contrastant avec la fermeté de la demande mondiale, mais elle peut aussi s'expliquer, dans une certaine mesure, par le maintien de barrières commerciales pour un certain nombre de produits, en dépit des récentes mesures de libéralisation.

Les excédents courants substantiels dégagés ces dernières années ont permis à la Yougoslavie de reconstituer ses réserves de change, qui ont dépassé 6 milliards de dollars à fin 1989, après être tombées à 0.7 milliard à la fin de 1987. L'endettement extérieur net a été de nouveau réduit en 1989 par le rachat aux banques commerciales de près de 1.4 milliard de dollars de créances à moyen et long terme, avec une décote considérable<sup>11</sup>. En conséquence, la dette extérieure en monnaies convertibles est revenue de son niveau record de 20 milliards de dollars en 1987 à 16.2 milliards de dollars à la fin de 1989, les versements d'intérêts passant de 10.4 à 7.8 pour cent des recettes courantes en monnaies convertibles.

## **La politique économique mise en œuvre**

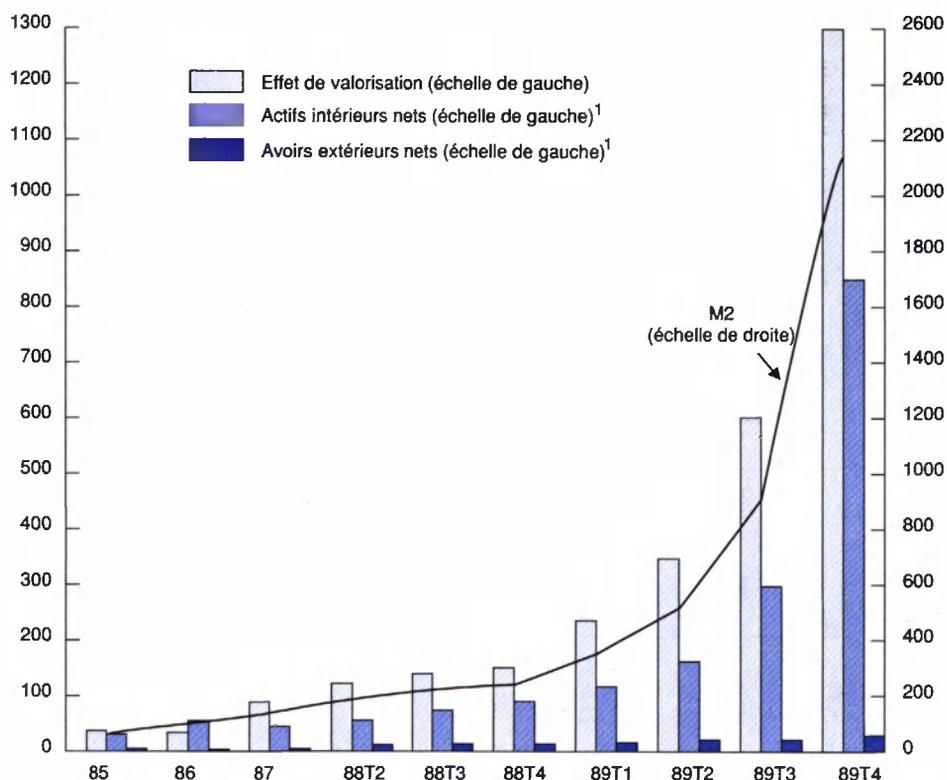
### *Evolution monétaire et taux de change*

Contrairement aux intentions des autorités, la politique monétaire est demeurée souple en 1988 et 1989. L'objectif officiel de croissance pour M2, qui exclut les effets de valorisation, a été dépassé à raison d'un facteur six en 1988 et d'un facteur dix-sept en 1989. La liquidité globale a été gonflée non seulement par un accroissement disproportionné des dépôts en devises mais aussi par la dévaluation du dinar, qui entraîne automatiquement une augmentation de la contre-valeur en dinars courants des dépôts en devises. L'effet de valorisation a représenté près des deux tiers de l'expansion de M2 durant les deux années (graphique 4). En conséquence, la part des dépôts en devises dans le total des dépôts est passée de 44 pour cent à la fin de 1986 à 62 pour cent à la fin de 1988, pour frôler les 70 pour cent à la fin de 1989. Pour les ménages, cette proportion a dépassé 75 pour cent à la fin de 1989, alors qu'elle était déjà de 63 pour cent en 1986.

En 1988, la tendance à la hausse de la vitesse de circulation de la monnaie a été enrayerée, l'indexation du principal et la remontée des taux d'intérêt réels à des niveaux positifs entraînant une forte augmentation des dépôts à terme en dinars. De même, la dépréciation du dinar en termes réels et la hausse des taux d'intérêt

#### Graphique 4. SOURCES DE L'EXPANSION MONÉTAIRE

Variations en pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente



1. Hors effets de valorisation.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel*.

ont stimulé la constitution de dépôts en devises. En 1989, la vitesse de circulation de la monnaie a retrouvé sa trajectoire ascendante, M2 en termes réels accusant une baisse de 20 cent. Cette contraction a résulté de plusieurs facteurs. D'une part, le niveau négatif des taux d'intérêt réels sur les dépôts en dinars depuis le milieu de 1989 et la montée rapide des anticipations inflationnistes ont provoqué une fuite devant le dinar. D'autre part, les dépôts en devises ont diminué, du fait notamment

**Tableau 6. Quelques agrégats monétaires**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	Encours à fin 1988 en milliards de dinars			1988			1989			
		1986	1987	II	III	IV	I	II	III	IV
Pièces et billets en circulation	5 852	111	85	122	128	172	196	368	777	2 015
Dépôts à vue en dinars	19 342	108	106	140	192	243	246	394	724	1 908
Dépôts d'épargne et à terme en dinars	16 975	87	58	100	141	184	318	457	732	2 378
Dépôts en devises	58 855	68	204	247	275	276	433	591	1 027	2 477
Masse monétaire (M2)	101 024	85	130	179	217	243	356	518	906	2 325
(M2 en termes réels)		(-3.6)	(-13.9)	(7.7)	(-0.0)	(-2.3)	(-7.9)	(-17.5)	(-21.6)	(-11.0)
Exigibilités nettes envers l'étranger	49 702	64	179	213	206	219	358	403	640	1 128
Crédit intérieur	95 962	85	108	147	189	240	365	508	884	2 498
Autres actifs intérieurs, net <sup>1</sup>	54 764	60	250	271	263	226	341	422	699	934
Crédit inter-entreprises	77 964	70	126	183	223	238				

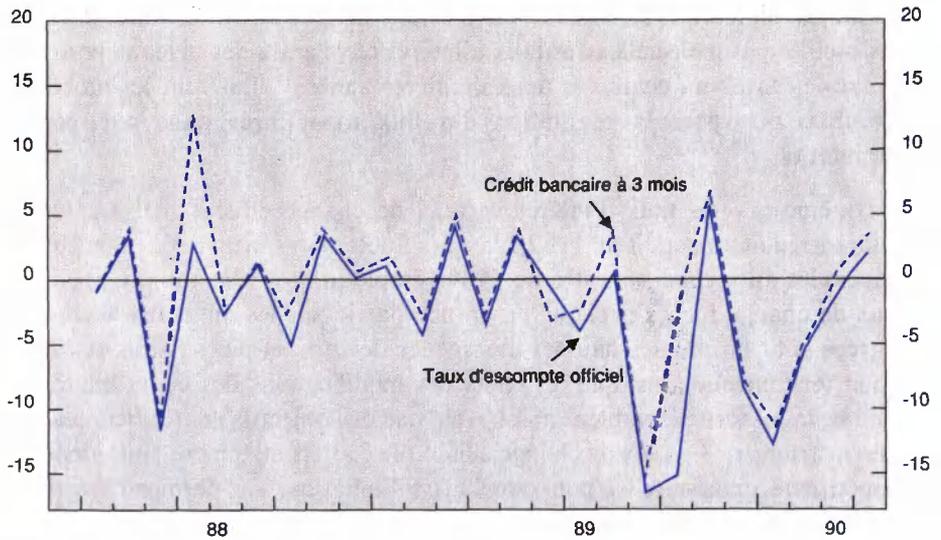
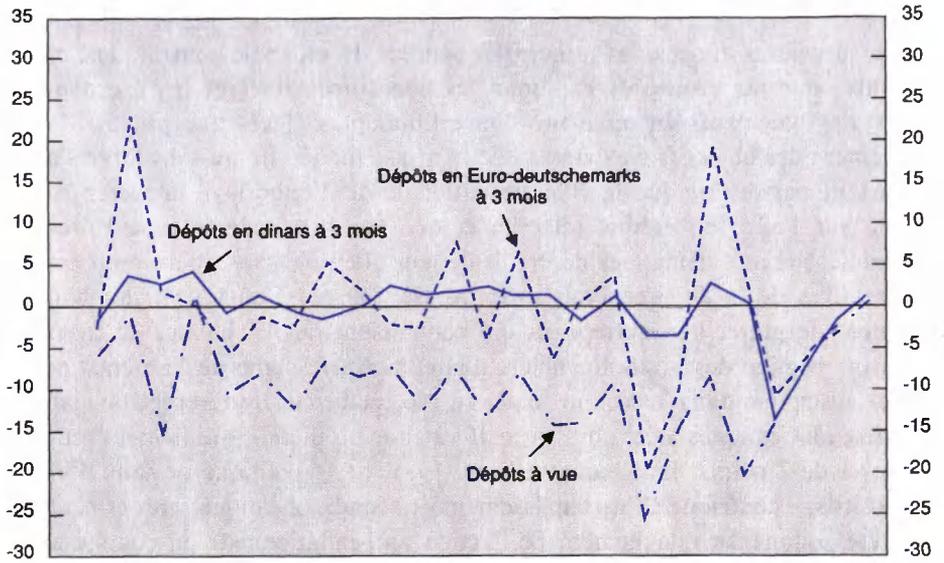
1. Cette rubrique reflète essentiellement des effets de valorisation.  
 Source : Données fournies directement par les autorités yougoslaves.

d'une baisse des envois de fonds des travailleurs expatriés et d'une vague d'achats dans les magasins hors taxes. Les tensions politiques et sociales ont aussi probablement incité les ménages à conserver leurs devises au lieu de les déposer en banque.

Ces dernières années, les principales sources de monnaie centrale ont été les excédents courants croissants en monnaies non convertibles et les excédents de balance des paiements en monnaies convertibles plus élevés que prévu. Mais le dépassement des objectifs d'expansion de la masse monétaire au sens large s'explique surtout par le fait que la Banque nationale de Yougoslavie n'exerce pas de contrôle sur l'offre de crédits sélectifs et que les établissements bancaires ont toujours accédé aux demandes de crédit de leur clientèle sans guère tenir compte des directives de la Banque (voir chapitre II). De plus, on l'a vu, les banques continuent de prêter aux entreprises qui connaissent des problèmes de trésorerie pour avoir négligé des actifs financiers douteux. Autre signe de l'absence persistante de discipline dans le secteur bancaire : le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques a été abaissé en 1989 alors qu'il était initialement prévu de le majorer de 2 points. L'abandon, à la mi-1989, de la politique de taux d'intérêt réels positifs, a contribué à l'assouplissement des conditions monétaires et peut être interprété comme un relâchement de l'action anti-inflationniste en cours d'année (graphique 5). Il est vrai que la poursuite d'une politique de taux d'intérêt réels positifs dans une période de poussée rapide et irrégulière de l'inflation suscite d'importantes difficultés techniques en matière de gestion monétaire. Les fréquentes oscillations mensuelles des taux d'intérêt réels entre des niveaux positifs et des niveaux négatifs au cours des deux dernières années<sup>12</sup> illustrent les problèmes considérables que pose la régulation des flux monétaires dans une période d'hyperinflation.

De même que les taux d'intérêt, le taux de change effectif réel a suivi une trajectoire irrégulière depuis fin 1987, avec des fluctuations mensuelles particulièrement accusées au second semestre de 1989 (graphique 6). L'instabilité apparente des taux de change réels s'explique en grande partie par les difficultés techniques rencontrées pour prévoir les hausses mensuelles des prix et des salaires et évaluer l'inflation tendancielle ainsi que les effets des modifications des cours bilatéraux. Cependant, les autorités semblent aussi avoir visé des objectifs contradictoires avec le même instrument. Le taux de change a été utilisé alternativement pour améliorer la compétitivité extérieure et pour combattre l'inflation. Ce dernier objectif est devenu apparemment prioritaire au second semestre, le niveau élevé de l'excédent courant conduisant les autorités à laisser le dinar s'apprécier sensiblement en termes réels. En novembre, la hausse excessive des deux mois précédents (près de 30 pour cent en termes réels) a été corrigée partiellement, l'appréciation réelle du

Graphique 5. TAUX D'INTÉRÊT RÉELS <sup>1</sup>

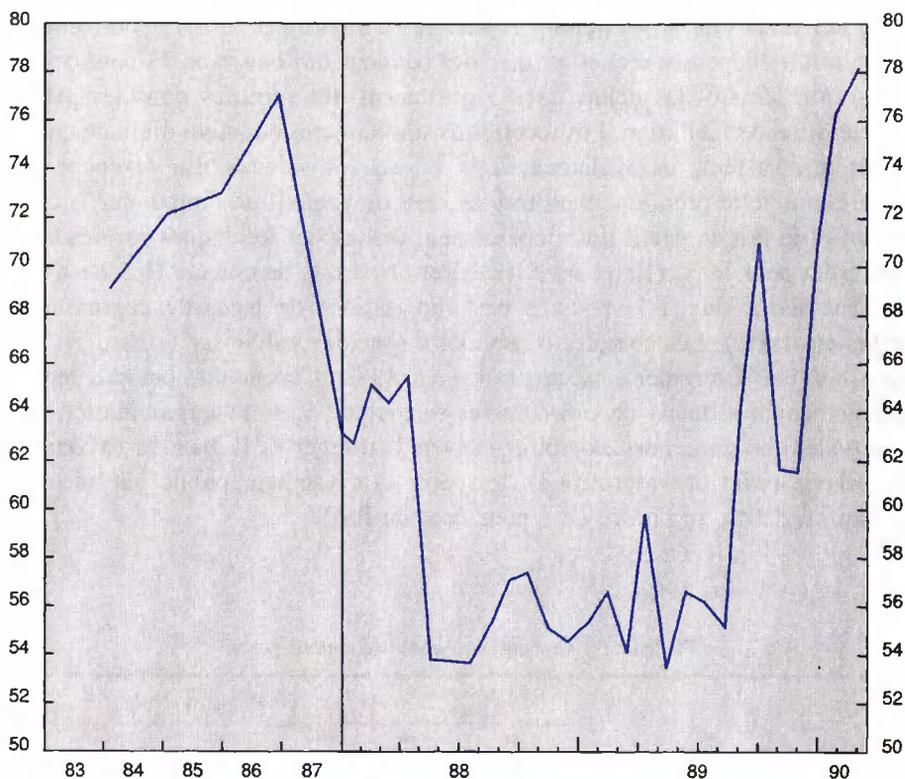


1. Taux d'intérêt mensuels nominaux corrigés du taux d'inflation mensuel.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel*.

## Graphique 6. ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE <sup>1</sup>

Décembre 1982 = 100



1. Taux de change effectif corrigé des écarts d'inflation par rapport aux principaux partenaires commerciaux.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie.

dinar étant ramenée à 13 pour cent en 1989, de sorte que le taux de change effectif réel est resté très inférieur à son niveau moyen des années 80.

### *Evolution budgétaire*

L'accélération de l'inflation et les fortes fluctuations des salaires réels ont beaucoup affecté l'évolution budgétaire ces dernières années. En 1988, la baisse de

6 pour cent environ des salaires réels dans le secteur public a entraîné une contraction à peine plus faible du montant, corrigé de l'inflation, des dépenses au titre des biens et services et des prestations de sécurité sociale, ce qui a contribué à réduire encore la part des dépenses publiques dans le PSB (ramenée à 31.3 pour cent). En particulier, les dépenses réelles au titre des pensions ont baissé de 11 pour cent, du fait essentiellement des délais dans l'ajustement des retraites dans les périodes d'accélération de l'inflation. Les recettes fiscales directes ont aussi diminué quelque peu en termes réels parallèlement à la baisse des salaires. En revanche on a constaté une nette progression en termes réels du produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires (du fait en partie du remplacement des impôts spécifiques par des impôts ad valorem pour le pétrole et ses dérivés) et des droits de douane (hausse de près d'un cinquième, due à la poussée des importations de biens de consommation lourdement taxés). Les comptes consolidés du secteur public sur la base des paiements ont été légèrement excédentaires en 1988. Cependant, compte tenu de l'allongement des délais de paiement et surtout de la forte augmentation de la contre-valeur en dinars des exigibilités envers l'étranger de la Banque nationale de Yougoslavie (effet de valorisation), les comptes du secteur public ont accusé de nouveau un déficit de l'ordre de 5 pour cent du PSB.

Tableau 7. Comptes consolidés du secteur public<sup>1</sup>

	En milliards de dinars		En pourcentage du PSB			
	1988	1989	1986	1987	1988	1989
<b>Recettes</b>						
Impôts directs <sup>2</sup>	29 118	479 038	22.9	21.7	19.6	24.1
Impôts indirects	15 212	156 971	9.7	8.9	10.2	7.9
Autres impôts et recettes non fiscales	2 661	31 829	2.1	1.9	1.8	1.6
Recettes totales	46 966	667 838	34.7	32.6	31.6	33.7
<b>Dépenses</b>						
Défense nationale et administrations	10 380		8.2	7.6	7.0	
Education	6 116		4.7	4.4	4.1	
Sécurité sociale et services sociaux	20 058		14.6	15.4	13.5	
Intervention dans l'économie	5 004		3.5	3.1	3.4	
Autres dépenses <sup>3</sup>	4 992		3.4	1.7	3.4	
Dépenses totales	46 550		34.4	32.4	31.3	
<b>Solde</b>	416		0.3	0.2	0.3	

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme de leurs composantes.

1. Net des transferts au sein du secteur public, y compris les communautés d'intérêt; non compris le Fonds fédéral de développement des républiques et provinces défavorisées.

2. Y compris les impôts sur le revenu et les bénéfices des particuliers et des entreprises, les cotisations de sécurité sociale, les taxes salariales à la charge de l'employeur et les impôts fonciers.

3. Y compris les dépenses pour le logement, les investissements et les subventions courantes.

Source : Données fournies par les autorités nationales.

Au premier semestre de 1989, les recettes publiques corrigées de l'inflation ont diminué d'un quart, d'où un important déficit de trésorerie financé par des prêts de la Banque nationale de Yougoslavie. La réduction de certaines cotisations de sécurité sociale à la fin de 1988 (applicable aux organismes sociaux qui avaient accumulé des excédents dans les précédentes périodes comptables) et la suppression des taxes à l'importation sur les biens destinés à être transformés en vue de l'exportation ont entraîné une baisse exceptionnelle des recettes réelles. Plus importante toutefois a été l'érosion, induite par l'inflation, de la valeur réelle du produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires, du fait du délai entre les ventes et le règlement de l'impôt par les entreprises.

Vers le milieu de 1989 le gouvernement a pris des mesures correctives pour assainir les finances publiques. Le délai autorisé pour le règlement des impôts indirects par les entreprises a été ramené par étapes de 20 à 8 jours à la fin de l'année. Le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été majoré de 2.6 points et porté à 20 pour cent, tandis que certaines cotisations de sécurité sociale ont été également augmentées. Ces mesures, conjuguées à un relèvement des impôts directs, ont accéléré la croissance des recettes nettes, de sorte qu'à fin 1989 le manque à gagner antérieur était pratiquement effacé. En outre, le gouvernement fédéral a commencé de réduire les dépenses militaires. A la fin de l'année, l'amélioration de la situation financière était telle que malgré l'incorporation de postes extrabudgétaires dans le budget fédéral au second semestre les comptes consolidés du secteur public sur la base des paiements se trouvaient grosso modo équilibrés, mais les dépenses publiques sont restées à peu près stables en pourcentage du PSB pour l'année 1989 dans son ensemble. Au total, même si l'on tient compte d'un certain allongement des délais de paiement des administrations publiques, il apparaît que le compte consolidé du secteur public sur la base du fait générateur, après avoir accusé un déficit important en 1988, est revenu à peu près à l'équilibre ou a même enregistré un léger excédent en 1989.

## **II. Réformes institutionnelles et structurelles tendant à renforcer les mécanismes du marché**

Il y a déjà longtemps que la Yougoslavie s'est engagée dans la voie du changement qu'empruntent maintenant l'ensemble des pays communistes. La planification centralisée de l'activité économique, adoptée après la seconde guerre mondiale, a été abandonnée à la fin des années 50, même si plusieurs des principales caractéristiques de ce système ont subsisté au niveau des républiques et des provinces jusqu'au milieu des années 70. Le début des années 50 a été marqué par l'institution d'un système économique unique fondé sur le principe de l'auto-gestion des travailleurs. Etant «crédité» de la rapide progression du revenu par habitant pendant ses vingt premières années d'existence et étant apprécié pour son approche assez démocratique des problèmes du monde du travail, le «modèle yougoslave» a été étudié par nombre de spécialistes de l'analyse économique et d'observateurs politiques, tous également intéressés par ses mérites apparents et ses faiblesses peut-être moins largement connues.

Néanmoins, au cours des deux dernières décennies, les nuages se sont accumulés sur ce qui était jusque-là un horizon relativement dégagé, compromettant les chances du pays de rejoindre progressivement le niveau de vie des pays industrialisés plus avancés. Le fait est que l'économie yougoslave a abordé les années 80 avec des déficits grandissants des paiements courants, qui n'étaient que partiellement imputables à des facteurs extérieurs tels que les deux chocs pétroliers de 1973-74 et de 1979 et le marasme temporaire des marchés d'exportation des pays industriels qui en a été le corrolaire. Un facteur beaucoup plus important a été la stratégie de croissance économique exagérément ambitieuse et déséquilibrée appliquée tout au long des années 70 et la réaction inadéquate de l'offre et de l'épargne intérieures aux mesures mises en œuvre, qui ont rendu le pays largement tributaire des importations et des emprunts extérieurs. En 1980, la dette extérieure en devises convertibles représentait plus du quart du PSB et les rigidités de l'appareil productif ne permettaient pas de générer l'excédent nécessaire pour en assurer le service.

Depuis 1980, la Yougoslavie a été presque sans discontinuer liée par des engagements vis-à-vis des institutions de Bretton Woods et de ses différents créanciers en vue de corriger son déficit extérieur et d'améliorer les structures de son économie. Cinq accords de confirmation avec le FMI, un prêt de la Banque mondiale au titre de l'ajustement structurel et une procédure de surveillance accentuée avec le FMI, ainsi que plusieurs arrangements de réaménagement de la dette avec des gouvernements créanciers et des banques commerciales, témoignent des efforts sans relâche accomplis par la Yougoslavie pendant les années 80 pour remédier aux faiblesses structurelles de son économie et illustrent l'ampleur des aides financières reçues de l'étranger. Bien que ces efforts, et les mesures qui les accompagnaient dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de stabilisation successifs, aient

Tableau 8. Performance à moyen terme

	Yougoslavie <sup>1</sup>	Espagne	Portugal	Turquie	OCDE
	Pourcentage annuel de variation				
<b>1965-73</b>					
Croissance de la production	6.2	6.4	7.2	6.7	5.2
Inflation	11.7	6.9	3.6	11.5	4.9
PIB réel par habitant	5.2	5.3	7.4	4.1	4.2
Balance courante (% du PIB)	(-0.4)	(-0.4)	(2.4)	(0.0)	(0.3)
<b>1974-80</b>					
Croissance de la production	6.4	2.1	3.3	4.0	2.6
Inflation	17.9	17.9	21.7	42.9	9.9
PIB réel par habitant	5.3	1.0	1.8	1.8	1.9
Balance courante (% du PIB)	(-3.1)	(-1.6)	(-3.7)	(-3.2)	(-0.2)
<b>1981-89</b>					
Croissance de la production	0.6	2.8	2.4	4.8	2.9
Inflation	138.7	9.5	17.9	43.5	5.0
PIB réel par habitant	-0.2	2.0	1.5	2.7	2.1
Balance courante (% du PIB)	(1.6)	(-0.8)	(-3.0)	(-2.0)	(-0.4)
<i>Pour mémoire :</i>					
Productivité de la main-d'œuvre (1988) <sup>2</sup>	16	73	25	12	100
Salaire mensuel moyen en dollars des Etats-Unis (1988)	290	1 035	361	153	1697 <sup>3</sup>
	1965	1973	1980	1987	Mars 1990
	Milliards de dollars des Etats-Unis				
Dette extérieure brute de la Yougoslavie	1.3	4.7	18.9	22.0	18.1

1. Pour la Yougoslavie le PIB désigne le PSB.

2. Moyenne OCDE = 100. La productivité de la main-d'œuvre est mesurée comme le rapport entre le PIB en dollars à prix courants et l'emploi total.

3. Moyenne des sept grands pays de l'OCDE.

Sources : Banque Nationale de Yougoslavie et OCDE, *Comptes nationaux*.

permis de raffermir la balance extérieure et de réduire l'endettement extérieur, la performance globale de l'économie yougoslave pendant les années 80 a été extrêmement décevante (tableau 8). Le revenu par habitant est resté stationnaire en termes réels, cependant que les prix tendaient nettement à s'accélérer malgré les mécanismes d'encadrement auxquels les autorités ont eu recours à plusieurs reprises.

Les faiblesses systémiques de l'économie yougoslave, qui expliquent l'incapacité des autorités à replacer le pays sur un sentier de croissance plus rapide et durable, sont devenues de plus en plus évidentes pendant les années 80 et ont été décrites dans les précédentes *Etudes économiques de la Yougoslavie*, en particulier l'absence d'incitations adéquates sur les marchés des produits et des facteurs, et l'éventail trop restreint et le manque d'efficacité des instruments des politiques monétaire et budgétaire. On reviendra rapidement sur ces problèmes institutionnels et structurels dans la section suivante avant de dresser l'inventaire des principales réformes engagées et d'en apprécier l'efficacité.

## **Propension à l'inflation et mauvaise affectation des ressources**

### *Absence de mécanismes d'incitation et de sanction dictés par le marché*

#### a) *Ampleur des ponctions opérées par les salaires sur le revenu de l'entreprise*

En Yougoslavie, les entreprises socialisées sont organisées et gérées sur la base de deux principes essentiels : la propriété collective des moyens de production et l'auto-gestion des travailleurs. Aux termes de la Constitution fédérale de 1974, une entreprise socialisée appartient collectivement à tous les yougoslaves et à aucun individuellement. Agissant au nom des travailleurs, le conseil ouvrier est responsable de la gestion de l'entreprise, y compris de la nomination des administrateurs, bien que, dans la pratique, le pouvoir politique local intervienne largement. Il s'ensuit que les travailleurs pourraient, s'ils étaient totalement libres de leurs décisions, se partager l'intégralité du revenu ou du cash-flow généré par l'utilisation du capital socialisé sans se soucier de savoir qui devra supporter les éventuelles pertes présentes ou futures résultant d'augmentations de salaire excessives ou d'une sous-capitalisation. Les entreprises auto-gérées ont donc intrinsèquement tendance à élargir au maximum la part de revenu des travailleurs tout en limitant l'épargne destinée aux réinvestissements dans leurs installations propres, et, a fortiori, dans celles d'autres entreprises.

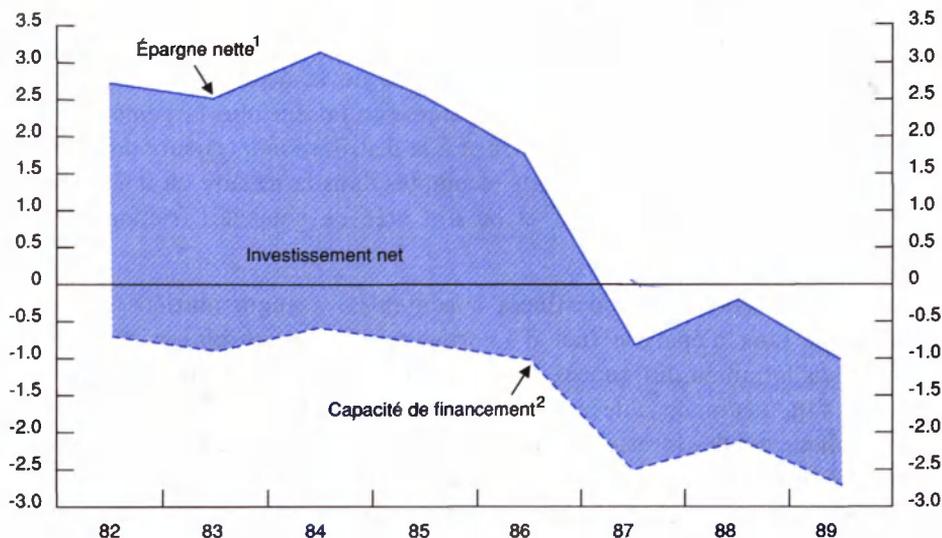
Divers types de sauvegardes réglementaires, notamment l'imposition de plafonds aux augmentations de salaire et de coefficients minima d'investissement ou d'accumulation obligatoire de capital, ont été utilisés pour limiter la progression des revenus du travail. En 1976, les entreprises appartenant à la collectivité ont été transformées en «organisations de travail associé». A l'intérieur de chacune d'elles, des «organisations élémentaires de travail associé» disposent d'une très large autonomie de gestion. Ce nouveau pas dans le sens de la décentralisation, dont on espérait qu'il améliorerait l'efficacité du système en faisant plus largement participer les travailleurs aux prises de décision et à la distribution intérieure du revenu, a cependant été loin d'avoir les résultats escomptés dans la mesure où il a alourdi la bureaucratie et les frais généraux et où il a créé de nouvelles frictions dans le fonctionnement des entreprises.

Malgré les sauvegardes destinées à contenir les augmentations de salaire excessives, le taux d'épargne (net d'amortissement) des entreprises a fortement reculé depuis le milieu des années 80 où son niveau était déjà peu élevé (graphique 7). En fait, à la fin de la décennie, le taux d'épargne net était fortement négatif, ce qui implique que les recettes ne couvrent plus les dépenses courantes. L'investissement des entreprises a lui aussi chuté de manière spectaculaire, moins cependant que les bénéfices non distribués, ce qui a entraîné une augmentation des besoins d'emprunt. Une partie de ceux-ci a pu être couverte par un fonds spécial, essentiellement financé par les entreprises. Néanmoins, le montant total des sommes déposées à ce fonds est peu élevé. En 1988, il représentait moins de 1 pour cent des besoins totaux d'emprunt. Les collectivités locales et les gouvernements des républiques et des provinces autonomes sont également intervenus dans le passé pour couvrir les déficits des entreprises et financer leurs investissements. Mais c'est le recours au crédit bancaire qui est normalement la principale source de financement.

#### b) *Faiblesse de la contrainte budgétaire sur les entreprises*

En l'absence d'un marché des capitaux, les banques sont pratiquement le seul intermédiaire entre les prêteurs et les emprunteurs de ressources financières. Néanmoins, leur subordination institutionnelle aux entreprises empêche une affectation rationnelle de l'épargne nationale. Etant en effet fondées et gérées par des entreprises (voir plus loin), les banques ont toujours eu pour principal objectif de fournir à ces dernières des crédits au moindre coût. Il en résulte qu'elles n'accordent que peu ou pas d'importance à la rentabilité des opérations bancaires. En principe, tous les fondateurs d'une banque disposent de droits égaux dans la gestion de cette

**Graphique 7. ÉPARGNE NETTE ET DÉFICIT DES ENTREPRISES**  
En pourcentage des recettes des entreprises



1. Chiffres corrigés de la dépréciation.  
2. Le signe moins indique un besoin de financement.

Source : Service de comptabilité sociale.

**Tableau 9. Indicateurs de la faiblesse de la contrainte budgétaire**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Taux d'intérêt débiteurs réels¹</b>									
Banques commerciales									
Prêts à 3 mois :									
Minimum	-20.7	-19.7	-17.9	-18.8	-3.9	-8.8	-16.2	-14.5	-24.3²
Maximum	-18.5	-17.5	-8.8	-13.8	5.9	-0.2	-4.5	-6.3	9.6²
Crédits sélectifs	-24.7	-23.5	-19.7	-25.0	-9.8	-15.6	-16.1	-14.1	-20.2²
Annulation comptable de créances (en pourcentage des prêts des banques commerciales)	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.2	3.5	3.1
Crédit inter-entreprises (en pourcentage du crédit bancaire total)	38.8	38.6	37.5	42.4	43.9	47.4	44.5	42.0	44.8

1. Corrigés de la hausse sur douze mois de l'indice des prix à la consommation.

2. Corrigés de la hausse sur trois mois annualisée de l'indice des prix à la consommation.

Sources : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel* ; données fournies directement par les autorités yougoslaves.

institution, quelle que soit l'ampleur de leur participation au capital. Dans la réalité, les collectivités locales, qui tendent à favoriser les grands projets d'investissement, exercent une très large influence sur les décisions des banques, de sorte que les débiteurs importants ont une position particulièrement forte dans la gestion de ces institutions.

En conséquence, les entreprises socialisées ont pu fonctionner sans contraintes budgétaires sévères. Elles ont bénéficié d'aides financières ou de subventions diverses, notamment sous forme de crédits bon marché généralement assortis de taux d'intérêt réels fortement négatifs, et de crédits inter-entreprises assortis de garanties bancaires, qui ont eu des effets préjudiciables sur l'affectation des rares ressources financières nationales. Les taux débiteurs réels ont été particulièrement faibles dans le cas des avances sélectives faites par les banques aux secteurs dits « prioritaires » – essentiellement l'agriculture et le secteur exportateur – et réescomptées par la Banque nationale de Yougoslavie. Jusqu'à ces derniers temps, les taux d'intérêt de ces crédits sélectifs étaient inférieurs au taux d'escompte officiel (tableau 9). A posteriori, le coût de l'emprunt était encore réduit par les fréquentes décisions de passer par pertes et profits certaines de ces créances. L'attitude d'accompagnement de la conjoncture adoptée par la Banque nationale de Yougoslavie (BNY) a facilité la politique de crédit bon marché des banques, en particulier le traitement généreux des augmentations induites par le taux de change des engagements en devises des banques vis-à-vis des ménages, qui ont été assimilées à des engagements de la Banque nationale à l'égard des banques<sup>13</sup>. La faiblesse artificielle du coût de l'emprunt est probablement le principal facteur responsable de l'absence d'ajustement industriel, dans la mesure où elle a permis à des entreprises en difficulté de rester à flot. De plus, la demande de crédit a tendu à dépasser l'offre, ce qui explique le fréquent recours à des mesures d'encadrement, avec, là encore, des conséquences préjudiciables pour l'affectation des ressources.

Pendant les années 80 – marquées par des dévaluations successives du dinar –, la prise en charge par la BNY du risque de change associé aux avoirs des ménages en devises a très largement contribué au gonflement de la masse monétaire, entraînant de très lourdes pertes pour la Banque nationale, équivalant en fait à des dons déguisés aux autres secteurs de l'économie. On peut distinguer deux composantes dans les transferts automatiques d'actifs en dinars que cela implique :

- i) le transfert réel de patrimoine résultant des dévaluations réelles du dinar et bénéficiant principalement aux ménages ; et
- ii) la compensation de l'inflation résultant de l'érosion des actifs nets en dinars due à la hausse des prix.

Au graphique 8, cette deuxième composante a été calculée en faisant la différence entre l'érosion due à l'inflation des crédits de la BNY en dinars et celle des engagements (essentiellement la base monétaire). Etant au bout du compte les principales bénéficiaires des crédits en dinars de la BNY, les entreprises sont les principales bénéficiaires de ce prélèvement négatif de l'inflation. On comprend ainsi peut-être mieux pourquoi, malgré l'ampleur persistante des déficits financiers, le ratio d'endettement du secteur des entreprises socialisées est remarquablement faible par rapport aux autres pays (tableau 10).

L'écart entre le coût effectif du crédit pour les emprunteurs et le coût qu'ils auraient dû payer si les conditions du marché avaient été « normales » représente en réalité une subvention implicite au secteur non financier (essentiellement aux entreprises). Comme l'illustre le tableau 11, le taux de rendement effectif du système bancaire est devenu de plus en plus négatif, évoluant parallèlement à l'augmentation des coûts réels négatifs de l'emprunt. Bien que le taux de rendement des banques commerciales se soit nettement redressé depuis 1986, avec l'application de la loi comptable de 1987 (voir plus loin), le taux global de rendement des opérations bancaires n'a pas cessé de baisser du fait des pertes grandissantes de la BNY. A supposer que le coût réel normal du crédit soit de 2 pour cent, taux à peu près équivalent au potentiel de croissance de l'économie yougoslave, la

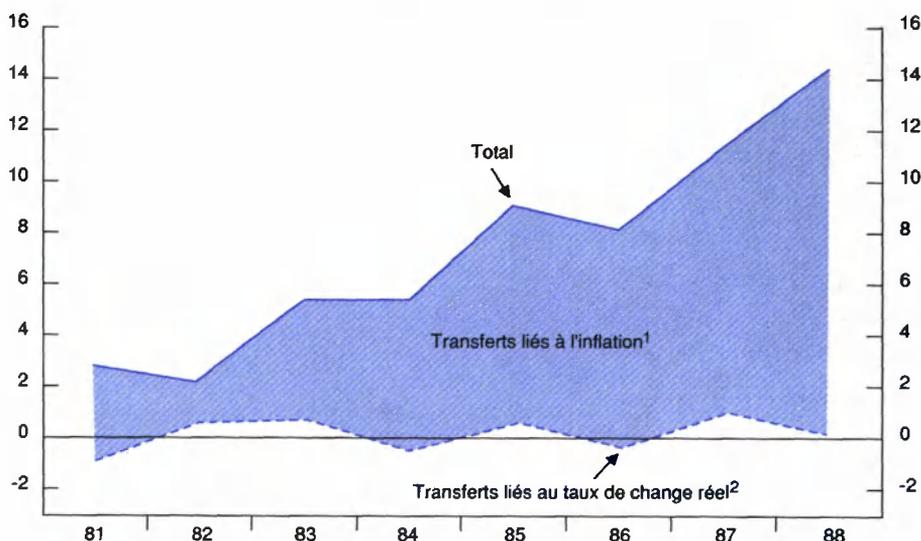
Tableau 10. **Rapports endettement/fonds propres des entreprises non financières**

	1972	1984
<b>Yougoslavie</b>	<b>1.1</b>	<b>1.2</b>
Etats-Unis	1.7	1.5
Japon	..	3.8
Allemagne	1.8	1.6
France	..	2.4
Italie	2.3	2.1 <sup>1</sup>
Royaume-Uni	..	1.2
Canada	0.8	0.7
Autriche	1.4	1.6
Belgique	..	2.1
Danemark	..	1.3
Finlande	..	4.3
Pays-Bas	..	1.3
Norvège	..	5.2
Espagne	..	1.7
Suède	..	1.9

1. Chiffres pour 1983.

Source : OCDE, *Comptes des entreprises non financières*, Paris, 1988.

**Graphique 8. TRANSFERTS DÉGUISÉS DE LA BNY**  
En pourcentage du PSB



1. Le transfert lié à l'inflation est mesuré par le produit des taux d'inflation et du montant des avoirs nets en dinars de la Banque Nationale de Yougoslavie.
2. Le transfert lié au taux de change réel est estimé en multipliant la variation du taux de change réel dinar/DM par le montant des passifs nets en devises de la Banque Nationale de Yougoslavie.

Sources : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel* ; estimations de l'OCDE.

subvention implicite, c'est-à-dire l'écart entre le taux de rendement effectif (négatif) des actifs du système bancaire et le coût réel supposé ou justifié du crédit de 2 pour cent semble important de quelque point de vue que l'on se place.

### *Manque de compétitivité des structures du marché*

#### *a) Obstacles à la concurrence étrangère*

Ayant été axées sur le marché intérieur, l'évolution et les stratégies économiques ont abouti au fil des ans à une production inefficace de substitution aux importations, au détriment des exportations. Elles ont également favorisé la fragmentation des marchés et le recours à des pratiques commerciales restrictives.

Tableau 11. Subventions bancaires implicites aux entreprises

Fin de période, en milliards de dinars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Pertes des banques commerciales <sup>1</sup>	-23	-34	-98	-180	-350	-461	-265	1 442	2 291
Perte de change de la BNY <sup>2</sup>	-76	-73	-226	-561	-907	-1 438	-2 707	-12 419	-45 693
Pertes bancaires totales	-99	-107	-324	-741	-1 257	-1 899	-2 972	-10 977	-43 402
Excédent bancaire normal <sup>3</sup>	52	72	101	148	231	389	641	1 551	5 547
Subventions bancaires totales <sup>4</sup>	151	179	425	889	1 488	2 288	3 613	12 528	48 949
(En pourcentage de l'actif des banques)	(5.8)	(5.0)	(8.5)	(12.0)	(12.9)	(11.8)	(11.3)	(17.9)	(16.1)
(En pourcentage du PSB)	(8.0)	(7.0)	(12.2)	(17.1)	(16.9)	(13.7)	(10.1)	(12.9)	(15.1)
<i>Pour mémoire :</i>									
Actif des banques commerciales	2 615	3 598	5 026	7 402	11 534	19 433	32 044	77 547	277 333

1. Somme des déficits d'exploitation, des amortissements de créances et des pertes de change nettes reportées.

2. Accroissement des exigibilités nettes de la BNY envers l'étranger résultant des dévaluations du dinar.

3. A supposer une marge d'intermédiation « normale » de 2 pour cent, l'excédent normal représente 2 pour cent de l'actif des banques.

4. Excédent bancaire normal moins pertes bancaires totales.

Sources : Jugoslavensko Bankarstvo et estimations de l'OCDE.

Jusqu'à ces derniers temps, les instruments protectionnistes traditionnels – droits de douane, contingents, licences – étaient complétés par un strict rationnement des rares devises convertibles reçues en paiement des exportations. Un système complexe d'attribution de devises avait été mis en place, le montant des allocations étant décidé par l'administration de manière largement ponctuelle, sur la base du volume des importations passées et/ou des recettes d'exportation des différentes entreprises, branches et régions, ce qui renforçait encore le caractère oligopolistique des structures du marché. Une large fraction des échanges se faisant depuis longtemps sur la base de mécanismes de compensation, les producteurs yougoslaves n'étaient guère incités à améliorer la qualité de leurs produits, ce qui a affaibli l'esprit d'innovation et de compétition. Les structures de prix des biens entrant dans les échanges internationaux étant faussées, elles ont donné des signaux erronés aux agents économiques, ce qui a eu des conséquences défavorables pour la croissance potentielle et les activités d'exportation.

b) *Manque de compétitivité des structures productives intérieures*

Une lacune majeure du système d'auto-gestion a été la faible mobilité du capital<sup>14</sup>, aggravée par le fait que le développement économique a été dans une large mesure planifié et mis en œuvre par les gouvernements des républiques et des provinces. Le cadre institutionnel a favorisé l'intégration verticale et un comportement oligopolistique dans un contexte d'autarcie régionale. Plusieurs républiques et provinces se sont dotées d'industries identiques, d'où une surcapacité au niveau national. Les tendances nationalistes ont renforcé la fragmentation du marché yougoslave comme en témoigne le fait que les échanges entre les huit républiques et provinces ont fortement diminué pendant les années 70 pour s'établir autour de 22 pour cent du volume global des échanges en 1980. La situation ne semble pas avoir sensiblement évolué depuis lors, de sorte qu'en termes relatifs, les échanges inter-républiques restent plus faibles qu'ils ne le sont par exemple parmi la plupart des pays de la CEE.

L'organisation du secteur bancaire a été largement responsable de la fragmentation du marché yougoslave. Les 165 «banques de base» et les «banques internes» dont le nombre est encore plus élevé sont essentiellement des banques régionales qui ne se livrent pratiquement aucune concurrence. Les banques internes sont directement liées à un petit nombre d'entreprises. Les banques de base sont elles aussi créées et contrôlées par les entreprises «fondatrices», mais ont des activités commerciales plus diversifiées. Etant donné l'influence dominante des emprunteurs, les critères de solvabilité et d'efficience bancaires n'interviennent généralement guère dans les décisions de crédit. L'accès à des crédits sélectifs bonifiés par

l'intermédiaire de la BNY étant relativement facile et les taux d'intérêt des dépôts étant souvent inférieurs aux taux courants ou prévus de l'inflation, les banques ont été incitées à maintenir à flot des entreprises non rentables qui étaient tout à la fois leur propriétaire et leur client.

L'organisation et le fonctionnement des marchés yougoslaves de produits présentent eux aussi un certain nombre d'idiosyncrasies qui entravent la concurrence et l'efficacité économique. Le système de distribution dépend de l'industrie. Les magasins de gros et de détail ne sont pas censés maximiser leurs profits mais doivent se borner à couvrir leurs coûts en conservant des réserves suffisantes. Ils sont liés à des producteurs spécifiques (essentiellement locaux) par des accords à long terme et ne sont souvent qu'un élément de vastes conglomerats industriels à intégration verticale. Situés dans la même république ou la même province, ils sont généralement soumis à des pressions politiques locales qui les conduisent à donner la priorité à des produits locaux. Les entreprises commerciales indépendantes qui pourraient rechercher les fournisseurs les plus avantageux sont relativement peu nombreuses.

Sans doute faut-il voir dans le contrôle exercé par les forces politiques locales sur les activités économiques – pour des raisons idéologiques mais aussi pour des raisons plus pratiques – l'origine des diverses restrictions qui, jusqu'à ces derniers temps, freinaient l'initiative dans le secteur privé. Les entreprises privées ne pouvaient employer plus de 10 personnes, encore que, dans certaines régions, avec la connivence des autorités, ce plafond n'ait pas été toujours respecté. Les exploitations agricoles privées ne pouvaient disposer que de 10 hectares (100 hectares au plus dans les régions montagneuses) et leur accès au crédit était également limité. Il n'existait pratiquement aucune entreprise à capital intégralement étranger. Bien que les entreprises privées soient parvenues à se faire une place sur le marché et obtiennent généralement de bons résultats, leur faible dimension et le fait que très peu d'entre elles aient des activités industrielles ne leur permettent pas d'affronter les grandes entreprises socialisées inefficaces et d'insuffler davantage de compétitivité dans l'économie yougoslave. Des barrières à l'entrée s'opposent non seulement aux entreprises privées mais aussi aux entreprises socialisées qui menaceraient le monopole régional ou local des grands conglomerats.

L'attitude autarcique et protectionniste des républiques et des collectivités locales a favorisé des politiques de prix monopolistiques et oligopolistiques dans le secteur socialisé. L'existence de monopoles locaux dans certains secteurs essentiels, tels que la fabrication de pain (une seule entreprise assure plus de 80 pour cent de la production de pain à Belgrade, par exemple) a certainement renforcé la propen-

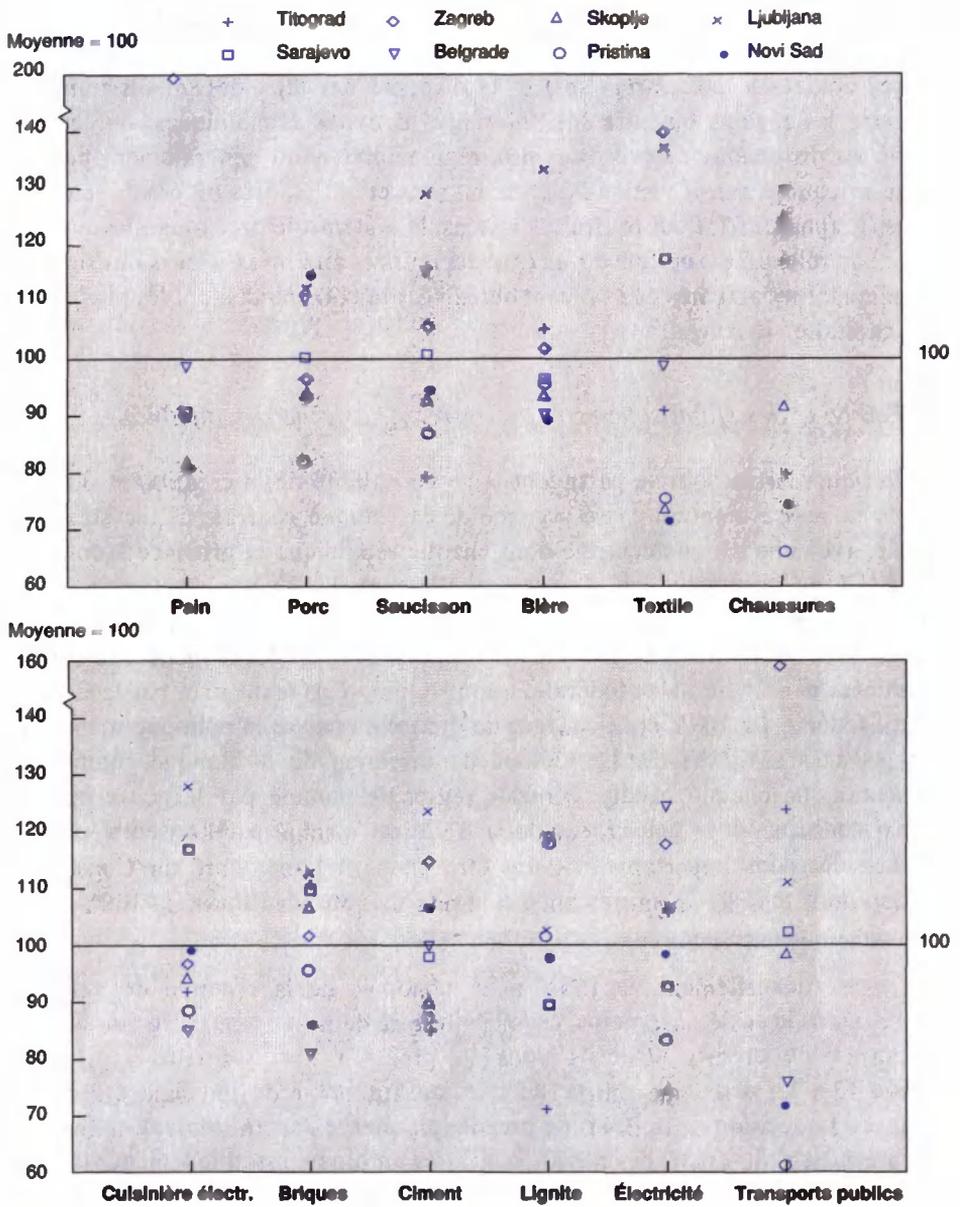
sion de l'économie à l'inflation. Les entreprises qui ne peuvent bénéficier d'économies d'échelle concluent souvent des ententes, qui sont plus ou moins ouvertement entérinées par les autorités des républiques et des provinces<sup>15</sup>. L'incidence inégale des diverses subventions directes et indirectes (des collectivités locales, de la BNY pour les crédits sélectifs, ainsi que les aides qui résultent de l'annulation des créances douteuses aux entreprises) et la diversité des taux des impôts indirects tant entre les régions qu'entre les différentes activités économiques, ont encore aggravé les distorsions de prix. Les prix réglementés n'ont généralement pas été fixés au niveau qu'aurait justifié l'état du marché et ont été très différents selon les régions (graphique 9). Pour toutes ces raisons, le système de prix yougoslave n'a pu remplir son rôle qui est de fournir aux producteurs et aux investisseurs des signaux leur indiquant les activités où l'on peut obtenir les taux de rendement les plus élevés sur le capital et le travail.

### *Faiblesse des stabilisateurs et des instruments macro-économiques*

Plusieurs institutions se partagent la responsabilité de la création et du contrôle de la masse monétaire. Le système de la Banque centrale a une structure fédérale, avec une banque centrale dans chaque république et province autonome, et la BNY au niveau fédéral. Institutionnellement, la BNY n'avait jusqu'à ces derniers temps que des responsabilités limitées et n'était guère indépendante dans l'exécution de ses tâches. Les grandes orientations de la politique monétaire étaient déterminées par l'Assemblée fédérale, les objectifs précis étant fixés par le Conseil exécutif fédéral. La BNY était chargée de mettre en œuvre la politique monétaire selon les axes ainsi définis. Le Conseil de direction de la Banque compte un représentant de chaque banque centrale régionale nommé par le gouvernement régional concerné, et le gouverneur de la BNY est nommé par l'Assemblée fédérale. Les décisions importantes devant être prises à l'unanimité du Conseil de direction dont tous les membres ont des droits de vote identiques, la BNY a été fortement influencée par les autorités régionales.

Constitutionnellement, la BNY a le monopole de la création de monnaie centrale. Dans le passé néanmoins, celle-ci a résulté dans une assez large mesure du réescompte de crédits sélectifs sous la pression des autorités régionales (tableau 12). La deuxième source de création autonome de monnaie centrale a découlé de la décision de la BNY de prendre en charge l'accroissement, induit par les dépréciations du dinar, des passifs bancaires en dinars essentiellement vis-à-vis des ménages titulaires de dépôts en devises, et les coûts supplémentaires résultant de cet accroissement. Cette décision, on l'a vu, a en fait abouti à subventionner

**Graphique 9. DISPARITÉS RÉGIONALES DE PRIX**  
**Prix au détail en 1988**



Source : Données fournies par les autorités yougoslaves.

Tableau 12. Facteurs autonomes intervenant dans la création de la base monétaire

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Exigibilités de la BNY (pourcentage de la variation)	45.0	34.6	52.1	74.4	62.6	59.5	70.4	186.3	217.5
dont :									
(contribution en pourcentage)									
Facteurs autonomes									
Crédits sélectifs	9.8	13.7	11.5	9.2	6.7	7.5	5.1	13.8	14.0
Crédits spécifiques	7.8	9.5	9.5	7.3	2.6	2.1	3.2	1.5	1.1
Autres facteurs <sup>1</sup>	19.6	6.3	30.7	52.7	42.8	41.0	45.5	141.6	173.6
Facteurs discrétionnaires	7.8	5.1	0.4	5.2	10.5	8.9	16.6	29.4	28.8

1. Pour l'essentiel : effets de valorisation.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel*.

involontairement le système bancaire ou l'économie dans son ensemble, avec des conséquences défavorables pour l'affectation des crédits et l'expansion de la masse monétaire, notamment pendant les périodes où il était nécessaire de donner un tour restrictif à la politique monétaire.

On constate aussi un manque de stabilisateurs automatiques et la portée limitée des mesures correctrices délibérées qui peuvent être prises dans les domaines fiscal et budgétaire. Le principe de l'équilibre budgétaire qui doit être respecté à tous les niveaux de gouvernement et d'administration appelle des ajustements procycliques des dépenses et/ou des recettes. Néanmoins, l'élasticité des rentrées fiscales par rapport aux modifications du niveau de revenu et d'activité est proche de l'unité, en raison du poids élevé des cotisations à taux uniforme et des impôts indirects dans les recettes fiscales. De même, les paiements de transferts sociaux ne sont pas particulièrement sensibles aux variations du cycle de l'activité dans la mesure où, en cas de réduction de la demande de main-d'œuvre, on observe une rétention d'effectifs dans l'entreprise et une augmentation du nombre des «travailleurs découragés»; qui plus est, les allocations de chômage ne sont pas spécialement élevées et la part des bénéficiaires dans le chômage total est relativement faible.

La contribution que l'on peut attendre des finances publiques pour atténuer automatiquement les fluctuations de la demande ou pour rendre possible une impulsion délibérée est également limitée par la faible dimension du budget fédéral par rapport à celle des niveaux inférieurs de l'administration et l'absence de coordination entre les services administratifs ce qui pèse aussi sur l'efficacité du secteur public. Pendant la seconde moitié des années 80, les recettes fédérales n'ont en

moyenne que légèrement dépassé 6 pour cent du PSB, soit un taux inférieur à celui de n'importe quel autre pays de l'OCDE à structure décentralisée. Qui plus est, l'essentiel des recettes fédérales est constitué par les droits de douane et les taxes générales sur les ventes, c'est-à-dire par des sources de recettes qui sont, nul ne l'ignore, inadaptées à la régulation de la demande, et plus spécialement à la lutte contre l'inflation.

## Réformes structurelles

### *Réformes antérieures à 1988*

Depuis la création de la Commission de stabilisation économique en 1982, les autorités réexaminent régulièrement les politiques mises en œuvre et les objectifs visés. Parallèlement aux mesures destinées à corriger le déséquilibre de la balance des paiements, les programmes de stabilisation successifs ont souligné la nécessité d'adopter des réformes tendant à renforcer les mécanismes de marché. Le processus de réforme a été lent à démarrer et a été conduit au coup par coup jusqu'en 1988, en raison de la difficulté de concilier des intérêts régionaux contradictoires, de modifier des états d'esprit et des comportements profondément ancrés et de réduire les interférences politiques, notamment aux niveaux local et régional. Qui plus est, le nombre de personnes qualifiées capables de surveiller et de mettre en œuvre le programme prévu était limité, et certaines des mesures proposées ont été mal ciblées ou ont même affaibli le jeu de la concurrence.

Après 1984, un certain nombre de textes de loi ont été votés dans le but de renforcer la discipline financière des entreprises. Parmi les mesures prises figuraient une baisse de salaires dans les entreprises déficitaires et/ou ayant des problèmes de liquidités, des réductions des subventions et l'accélération des procédures de mise en faillite. Un nouveau système comptable faisant intervenir le coût de l'inflation a été adopté en 1987, et aurait dû l'être bien plus tôt dans un pays aussi fortement inflationniste. Il ne semble cependant pas que la discipline financière des entreprises se soit nettement améliorée au cours des cinq dernières années, sans doute parce que les entreprises continuent de recevoir des aides financières, notamment des subventions déguisées des instances politiques locales et des banques. De plus, les infractions n'ont pas été véritablement sanctionnées. Il ne semble pas davantage que le remplacement d'un système comptable au coût d'acquisition par un système prenant en compte l'inflation des coûts ait eu un impact significatif sur le comportement des entreprises. Cela tient peut-être en partie à la difficulté technique de calculer les coûts de remplacement en période d'inflation galopante. Pour la même

raison, et du fait aussi des distorsions des prix relatifs, l'application de taux de rendement économiques et sociaux pour l'évaluation des projets d'investissement, notamment dans les infrastructures, ne s'est guère développée depuis son adoption au milieu des années 80.

La Loi bancaire de 1987 a marqué un pas important vers la consolidation du secteur bancaire et l'adoption d'une politique de taux d'intérêt réels. Ce texte rend obligatoire l'utilisation d'un système comptable tenant compte de l'inflation, de sorte que les banques ne peuvent plus dissimuler leurs pertes réelles en s'abstenant de revaloriser leurs fonds propres et leurs réserves ou leurs actifs nets à proportion du taux d'inflation. Pour se procurer les fonds supplémentaires nécessaires pour préserver la valeur réelle de leur capital propre, les banques devaient, selon les intentions du législateur, relever sensiblement les taux réels de leurs prêts. Néanmoins, pour ce faire elles ont surtout imposé des taux d'intérêt réels très élevés (parfois supérieurs à 30 pour cent) aux entreprises saines. En revanche, les taux des prêts consentis aux entreprises déficitaires sont restés faibles et les banques ont fréquemment annulé une partie de ces créances pour assurer la survie des entreprises concernées. Dans le même temps, elles avaient toutes les raisons de maintenir les taux d'intérêt sur les dépôts à un niveau aussi faible que possible. Elles y ont été aidées par la cartellisation géographique du secteur bancaire, avec, pour corollaire, l'absence de concurrence pour l'obtention des dépôts et l'absence d'instruments financiers de remplacement pour les détenteurs d'actifs. Cet état de choses, conjugué à l'accélération de l'inflation, explique dans une large mesure les difficultés rencontrées pour obtenir des taux d'intérêt réels positifs sur les dépôts.

Les mesures limitées de libéralisation des importations prises en 1986-87 (consistant principalement à faire passer certains produits des listes contingentées à des régimes d'importation plus libéraux) ont été réduites à néant par l'insuffisance des entrées de devises convertibles et par leur rationnement consécutif. En revanche, la réduction progressive, induite par la politique économique, des échanges de compensation a renforcé le jeu de la concurrence, moins cependant qu'on aurait pu l'espérer. Les restrictions applicables aux investissements étrangers ont été assouplies entre 1984 et 1986, notamment en ce qui concerne le pourcentage maximum des participations étrangères dans les entreprises conjointes et le rapatriement des bénéfices. Malgré cela, l'investissement direct étranger ne s'est guère accru en raison de l'existence d'obstacles plus fondamentaux associés à l'auto-gestion et aux ambiguïtés qui en résultaient quant à la propriété et à l'exercice des droits de propriété. De ce fait, entre 1967, date à laquelle les investissements étrangers ont été pour la première fois autorisés, et 1988, le montant cumulé net des investissements étrangers a été inférieur à un demi-milliard de dollars des Etats-Unis, soit

moins que le montant des investissements effectués en Espagne au cours d'un mois moyen entre 1986 et 1988.

### *Le nouveau programme de réformes axées sur les mécanismes du marché depuis 1988*

#### *a) Réforme du secteur des entreprises*

L'Acte de février 1989 sur les opérations financières (des entreprises) a remplacé et simplifié le système antérieur des programmes de redressement. Pour éviter les problèmes que soulève l'évaluation des pertes des entreprises, la position de liquidité est désormais le principal critère utilisé pour apprécier la viabilité d'une société. Une entreprise est déclarée «insolvable» si le Service de la comptabilité sociale (SDK) juge que ses ressources effectives sont insuffisantes pour couvrir ses dépenses. En l'absence d'un accord de redressement entre l'entreprise insolvable et ses créanciers, la SDK engage des procédures de faillite. En 1989, une entreprise sur quinze (représentant un demi-million de travailleurs) a été déclarée en situation d'illiquidité par la SDK. Néanmoins, des procédures de faillite n'ont été entamées que pour moins d'un cinquième d'entre elles, peut-être en raison de pressions politiques locales et de la réticence des créanciers à engager de telles procédures dans la mesure où ils ne viennent pas au premier rang sur la liste des bénéficiaires de la liquidation de biens. Aux termes de la loi de décembre 1989 portant liquidation obligatoire des entreprises, ce sont désormais les collectivités locales qui apprécient la viabilité des entreprises. C'est donc à elles qu'il incombe de décider si une entreprise est justifiable d'un programme de redressement ou doit faire l'objet d'une liquidation de biens, au vu d'une analyse du bilan effectuée par des experts indépendants.

La Loi sur les entreprises, adoptée en décembre 1988, stipule l'unification de la gestion des entreprises socialisées. Ainsi, depuis janvier 1990, les sous-unités semi-indépendantes des entreprises (organisations élémentaires de travail associé) sont supprimées. Surtout, le nouveau texte de loi autorise la création d'entreprises quel que soit leur régime de propriété, même s'il s'agit d'entreprises à capital intégralement privé ou de coopératives. De même, différentes formes juridiques sont admises : premièrement, dans le secteur privé, une distinction est faite entre les entreprises non constituées en société, les commandites simples et les sociétés anonymes. Deuxièmement, dans le secteur socialisé, des entreprises conjointes peuvent désormais être créées par deux ou plusieurs entreprises appartenant à la collectivité. Enfin, la loi autorise l'acquisition par une entreprise privée d'une action (ou de l'ensemble des actions) constituant le capital d'une entreprise socialisée, bien que

les procédures à suivre n'aient pas encore été précisées. De même, le rôle et les droits des conseils ouvriers dans les entreprises privées ou « mixtes » n'ont pas été bien définis.

La récente *Loi sur le capital social* (loi sur la circulation et la gestion du capital social) adoptée en décembre 1989, devrait faciliter la transformation des entreprises socialisées en d'autres formes de sociétés à capital public ou mixte. Les collectivités locales responsables des programmes de redressement sont maintenant en mesure d'obliger les entreprises déficitaires à vendre leur capital social. Plus important encore, le conseil ouvrier de n'importe quelle entreprise socialisée peut décider de vendre tout ou partie du capital de l'entreprise. D'autres entreprises socialisées, ainsi que des sociétés privées (tant locales qu'étrangères) et des personnes physiques (y compris les salariés de l'entreprise) peuvent se porter acquéreurs sans aucune restriction. Le produit de ces ventes est versé à un organisme public spécial. La loi prévoit l'existence d'un tel organisme dans chaque république et province autonome<sup>16</sup>. En reconnaissant l'importance des droits de gestion des propriétaires du capital, ce texte devrait ouvrir la voie à la transformation progressive de certaines parties du secteur socialisé en sociétés à capital privé ou mixte opérant dans un environnement concurrentiel.

Il reste à voir dans quelle mesure les possibilités offertes par les différents textes de loi ayant trait à l'organisation et au fonctionnement des entreprises seront mises à profit pour injecter davantage de dynamisme dans le système économique grâce à l'esprit d'entreprise privée et au processus capitalistique d'innovation ou de savoir-faire techniques. Etant donné la taille du secteur socialisé d'une part et la faible disponibilité de ressources financières d'autre part, la transformation du capital socialisé en d'autres formes de propriété prendra forcément un certain temps. Bien que constituant sans nul doute un important progrès dans ce sens, la nouvelle loi sur le capital social n'aborde pas tous les problèmes posés par l'absence de droits de propriété et de gestion clairement définis et par l'insuffisance de comportement concurrentiel qui en résulte. L'application de cette loi exige en premier lieu l'approbation et la coopération des gouvernements régionaux et locaux, qui ne paraissent pas systématiquement assurées. En second lieu, les employés d'entreprises viables et efficaces ne sont pas très stimulés à « privatiser » leur outil de travail. Cela signifie que dans une large partie du secteur socialisé, les intérêts des travailleurs comme ceux des détenteurs du capital anonyme continueront d'être défendus par les travailleurs, autrement dit par une seule partie, à savoir l'utilisateur du capital – ce qui exclut une solution optimale en cas de conflit<sup>17</sup>. En troisième lieu, une entreprise ou un investisseur privé, surtout s'il est étranger, n'aura guère intérêt à acheter une autre société ou une partie de son capital aussi

longtemps que la législation pertinente ne définira pas clairement le partage exact des pouvoirs de gestion avec le conseil ouvrier, ou le droit de contrôle que ce dernier peut exercer.

b) *Réforme du secteur bancaire*

Depuis juin 1989, les compétences et l'autonomie de la BNY ont été élargies. Si c'est toujours l'Assemblée fédérale qui fixe en dernier ressort les objectifs monétaires, la Banque a désormais le droit de lui soumettre ses propositions. Qui plus est, la plupart des décisions du Conseil de direction de la Banque nationale peuvent maintenant être prises à la majorité simple et non plus à l'unanimité, et le Gouverneur peut opposer son veto à n'importe quelle décision et soumettre la question en suspens à l'Assemblée.

Le contrôle de la Banque nationale sur la masse monétaire a également été ou va être sensiblement amélioré. En premier lieu, la formule utilisée depuis fort longtemps des crédits sélectifs (bonifiés) doit être supprimée et les éventuelles subventions aux «secteurs prioritaires» seront désormais financées sur le budget. En deuxième lieu, les avances de liquidité aux banques commerciales ne seront plus accordées sur simple demande mais devront au préalable faire l'objet d'une évaluation de solvabilité par la BNY. Troisièmement, les crédits de la banque centrale à la Fédération doivent désormais recevoir l'autorisation de l'Assemblée fédérale. Une autre modification qui devrait contribuer à freiner l'expansion de la monnaie centrale résulte de la décision du gouvernement de faire supporter par le budget fédéral les pertes découlant des opérations de couverture de change intervenues depuis 1978 entre la BNY et les banques commerciales, et les nouvelles pertes de change éventuelles qui pourraient résulter de telles opérations, ainsi que les charges financières qui en sont le corollaire.

Outre l'extension de ses responsabilités et le renforcement de son contrôle sur l'expansion monétaire, la banque centrale a également vu ses pouvoirs de contrôle prudentiel sur le secteur bancaire sensiblement élargis par la Loi sur le redressement des banques adoptée en décembre 1989. Des coefficients de solvabilité ont été imposés par la BNY, qui limitent le montant total des actifs à moins de quinze fois le montant des capitaux propres. Afin de réduire les risques encourus, des plafonds ont été également imposés sur les crédits étrangers et les crédits à long terme. De plus, la BNY a été chargée de l'attribution des licences bancaires. Les banques ont soumis un plan à la BNY concernant la façon dont elles envisagent de se conformer aux nouveaux ratios de solvabilité d'ici 1991. La BNY peut engager des procédures de redressement si les pertes dépassent les ressources permanentes des banques (capitaux propres plus réserves). La situation d'une banque peut être redressée par

l'apport de nouveaux investissements, l'annulation de la totalité ou d'une partie des créances, la reprise de certaines pertes et éléments de passif de la banque, et la vente d'actions à d'autres entités. Une banque ne peut faire l'objet d'une procédure de redressement que si sa faillite risque d'affecter d'autres agents économiques, notamment ses créanciers. En conséquence, si les créanciers d'une banque déficitaire ne sont pas intéressés par son redressement, la BNY peut engager des procédures de faillite.

Le redressement des banques est assuré par un nouvel organisme fédéral spécial, placé sous le contrôle de la Banque nationale yougoslave (loi de décembre 1989 sur l'organisme fédéral chargé de l'assainissement du système bancaire). En principe, toutes les banques doivent assurer leurs dépôts auprès de cet organisme, auquel ils sont transférés en cas d'illiquidité ou de liquidation. Dans la mesure cependant où l'organisme devra prendre en charge certaines pertes initiales des banques, il est peu probable que les primes d'assurance versées par celles-ci couvrent les dépenses de redressement. L'organisme a donc été crédité d'un certain volume de fonds fédéraux, et peut également émettre des obligations en dinars.

Aux termes de la nouvelle loi bancaire adoptée en février 1989, les banques ont été transformées en sociétés anonymes, ce qui donne à de nouveaux investisseurs, privés notamment, la possibilité d'élargir le capital de ces institutions. Néanmoins, les personnes physiques n'ont pas de droits de vote, lesquels sont réservés aux membres fondateurs (entreprises) des banques. Les actions des banques, et plus particulièrement de celles qui sont en déficit, n'ont donc guère de chances de devenir des placements financiers attrayants. Le risque subsiste en outre de voir les banques continuer d'opérer une discrimination en faveur des membres fondateurs, et notamment des gros débiteurs, dans les conditions de leurs prêts. En particulier, les obstacles financiers à la création de nouvelles sociétés et à la fourniture de capital-risque n'ont toujours pas été levés. Il semblerait donc important de donner aux nouveaux investisseurs l'intégralité des droits de vote correspondant à leur capital-actions. Une intensification de la concurrence entre les banques contribuerait aussi à développer le rôle d'intermédiation du système financier. La récente loi bancaire permet aux entreprises d'ouvrir des comptes de virement auprès de différentes banques, mais rares sont celles qui en ont profité dans la pratique. Peut-être cela tient-il à l'insuffisance de la concurrence interbancaire. Il faudrait donc encourager la création de nouvelles banques, privées et étrangères, peut-être par le biais d'incitations fiscales. De même, il pourrait être utile de créer un marché des capitaux à l'échelle de la nation, ouvert à toutes les sociétés anonymes yougoslaves, ce qui faciliterait peut-être le processus de redressement pour les banques comme pour les entreprises. Les « marchés monétaires et marchés des titres » récemment

créés à Belgrade, Zagreb et Ljubljana ne jouent pas ce rôle puisqu'ils sont réservés aux banques.

c) *Libéralisation des importations, des transactions en devises et des investissements étrangers directs*

La libéralisation des importations a été l'un des principaux éléments du programme de stabilisation de mai 1988 et des accords de confirmation conclus parallèlement avec le FMI. Favorisée par la situation confortable de la balance des paiements, la libéralisation des importations a rapidement progressé de sorte qu'à la fin de 1989, 13 pour cent seulement des produits importés restaient soumis à contingent contre 46 pour cent deux ans plus tôt. Le régime d'importation conditionnelle (c'est-à-dire en fonction des devises disponibles) et les licences ayant été supprimés, la part des produits couverts par le régime d'importation libre s'est gonflée de manière spectaculaire, passant de 10 pour cent à la fin de 1987 à 87 pour cent à peine deux ans plus tard (tableau 13). Qui plus est, le droit d'importer des entreprises socialisées a été étendu aux sociétés privées et, pour certains biens de consommation, également aux personnes physiques. Ceci représente un tournant décisif après plus de 40 années de stricte protection – laquelle s'est traduite par d'importantes distorsions non seulement dans les courants d'échanges mais aussi dans les structures de production et dans l'implantation régionale des activités. Les chiffres du tableau 13 surestiment l'ampleur de la libéralisation du commerce extérieur, et la protection effective de certains secteurs de l'économie est encore relativement importante<sup>18</sup>.

Parallèlement à la libéralisation des échanges amorcée en mai 1988, le système d'attribution administrative de devises a été supprimé et un marché «unifié» des changes couvrant l'ensemble de la Yougoslavie a été institué au second semestre de cette même année. Ce marché interbancaire opère sous l'égide de la BNY.

Tableau 13. Libéralisation des importations

	31.12.87	30.6.88	31.12.88	11.3.89	8.4.89	6.8.89	19.8.89	31.8.89	15.9.89
Importations libres	10.0	44.3	55.0	64.7	69.0	77.5	83.5	86.5	87.0
Importations libres sous certaines conditions <sup>1</sup>	42.0	33.3	27.3	17.9	14.0	8.0	3.0	0.0	0.0
Contingents	45.6	21.1	17.7	17.4	17.0	14.5	13.5	13.5	13.0
Licences	2.4	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total <sup>2</sup>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1. En fonction de la disponibilité des devises.

2. Les pondérations des importations ont été établies à partir des valeurs des échanges en 1988.

Source : Données fournies par les autorités nationales.

Celle-ci fixe chaque jour son taux d'intervention en fonction des informations reçues des banques commerciales sur leurs programmes de transactions et leurs projections pour les trois jours suivants. Le taux de change utilisé pour les transactions directes entre banques participantes est lié au taux d'intervention de la BNY, c'est-à-dire au taux auquel celle-ci souhaite vendre ou acheter le solde disponible après la conclusion de toutes les transactions directes entre banques. La plupart des banques agréées intervenant sur le marché sont des banques associées à caractère régional. C'est seulement après avoir joué le rôle de chambre de compensation pour leurs membres qu'elles interviennent sur le marché unifié pour traiter la demande ou l'offre résiduelles de devises. Le volume des opérations effectuées sur le marché est donc relativement faible. En 1989, il s'est élevé à moins de 3 milliards de dollars au total, soit le quart de la valeur des échanges totaux de biens et de services en devises convertibles. La BNY occupe une position dominante sur ce marché puisqu'elle assure environ les deux-tiers de la valeur totale des transactions. A la différence du précédent système d'attribution de devises, qui avait abouti à une multitude de taux de change fictifs en liant les droits d'importation d'une république ou d'une province à ses recettes d'exportation, il n'existe maintenant plus qu'un seul taux de change applicable à toutes les transactions en devises convertibles dans l'ensemble du pays. Ceci permet une meilleure affectation des ressources à l'échelle nationale, en facilitant notamment le développement d'activités axées sur l'exportation.

D'importants progrès ont également été faits dans le sens de la libéralisation des investissements étrangers. La nouvelle Loi du 1er janvier 1989 sur l'investissement étranger est beaucoup plus libérale que les textes antérieurs. Conçue dans le même souci du respect du jeu du marché que la nouvelle loi sur les entreprises adoptée au même moment (voir plus haut), elle autorise désormais les investisseurs étrangers à acquérir différentes formes de biens et les droits de gestion qui s'y réfèrent. Aussi bien les personnes morales que les personnes physiques étrangères peuvent créer une société dont elles détiennent l'intégralité du capital ou s'associer avec des entreprises ou des ressortissants privés yougoslaves pour constituer des sociétés anonymes, des sociétés à responsabilité limitée, des commandites simples, etc. Les droits de gestion sont répartis en fonction de la contribution au capital. Contrairement au régime antérieur, les investissements étrangers ne sont plus limités dans le temps. Les règles relatives au rapatriement du capital et des bénéfices ainsi qu'à la garantie du capital ont été alignées sur les pratiques courantes dans la zone de l'OCDE et la procédure d'approbation des investissements étrangers a été également simplifiée. De plus, une loi portant création de « zones franches » a été récemment votée, qui accorde d'importants privilèges fiscaux aux

sociétés qui s'y créent ou qui y implantent des filiales. Les principales conditions à remplir pour bénéficier de ces privilèges sont d'exporter au moins 70 pour cent des biens et services produits, pour un montant supérieur à 30 millions de dollars par an.

La première année qui a suivi l'adoption de la Loi sur l'investissement étranger a été marquée par un brusque gonflement des dossiers de demande<sup>19</sup>. Environ les deux tiers concernaient la création d'entreprises conjointes avec des sociétés locales, le reste se partageant également entre la création de nouvelles sociétés à propriétaire unique et la réalisation d'investissements dans des entreprises existantes, principalement des entreprises avec lesquelles les investisseurs étrangers coopéraient depuis longtemps. Malgré cette forte poussée, le montant total des investissements réalisés n'a pas dépassé 600 millions de deutschemarks<sup>20</sup>. En fait, le montant moyen des investissements étrangers n'a été que de 1.17 million de deutschemarks; le projet le plus important s'est élevé à 3.1 millions de deutschemarks, et la moyenne des 25 pour cent du total constitués par les projets les plus petits n'a pas dépassé 5 000 deutschemarks. La plupart des investissements étrangers ont concerné le secteur des services (tourisme, loisirs, restaurants et magasins), l'industrie n'en recevant qu'une faible partie. C'est la Slovénie, suivie de la Croatie, qui a reçu le pourcentage le plus élevé d'investissements étrangers par habitant. La Macédoine, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo ont à eux tous accueilli moins d'un cinquième du total. L'Allemagne, l'Italie et l'Autriche ont fourni plus de la moitié des investissements étrangers, les autres pays de la CEE environ 7 pour cent et les Etats-Unis environ 14 pour cent.

#### d) *Libéralisation des prix*

Après presque un demi-siècle de réglementation généralisée des prix, la levée des contrôles était un préalable indispensable à l'ensemble du processus de réforme. Les prix ont donc été progressivement libéralisés à partir du milieu de 1988. En septembre 1989, seuls quelques prix faisaient encore l'objet de contrôles ou étaient fixés par les pouvoirs publics (tableau 14). En théorie, ceux-ci continuaient d'encadrer un grand nombre de prix par le biais de deux systèmes : les augmentations automatiques de prix en fonction des coûts (c'est-à-dire l'application d'un taux de marge) et la fixation des prix sur la base d'éléments communs (facteurs de production, prix mondiaux et/ou certains autres prix de référence). Mais comme les autorités n'avaient pas les moyens de vérifier réellement la validité de toutes les justifications présentées à l'appui des hausses de prix demandées, les entreprises (à l'exception des services publics) ont dans la pratique disposé d'une grande liberté à cet égard. La suppression de tous les contrôles indirects de prix à la fin de décembre

Tableau 14. Le contrôle des prix depuis 1987

Prix industriels à la production

	1987					1988				1989						
	Jan.- Mars	Avr.- Juin	Juil.	Août- Oct.	Nov.	28 Mai	Août	Sept.	Nov.	Jan.	Mars	Avr.	Mai	Sept.	Oct.	Déc.
Prix réglementés fixés par le Conseil exécutif fédéral	8.5	14.7	14.7	11.3	100.0	22.0	9.2	2.2	2.2	4.4	3.7	3.2	-	-	23.2	24.3
Prix soumis à l'agrément du Bureau fédéral des prix (BFP)	26.5	26.5	26.9	26.9	-	14.3	12.3	11.9	2.8	2.8	2.6	2.2	2.2	0.7	0.7	0.6
Notification préalable des hausses de prix au BFP <sup>1</sup>	8.7	8.7	5.0	5.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Notification des hausses de prix aux acheteurs et au BFP avec préavis de 30 jours	8.9	8.9	12.2	12.2	-	16.2	16.2	16.2	-	-	-	-	-	-	-	-
Hausse automatique des prix, en fonction des coûts	4.9	3.5	3.5	3.0	-	0.4	0.4	7.7	11.7	12.8	13.4	13.4	13.4	13.0	1.1	-
Prix établis sur la base d'éléments communs	-	-	-	-	-	-	12.8	12.8	12.8	9.0	9.3	9.3	12.6	12.6	-	-
<b>Libre détermination des prix</b>	<b>42.5</b>	<b>37.7</b>	<b>37.8</b>	<b>41.6</b>	<b>-</b>	<b>47.1</b>	<b>47.1</b>	<b>49.2</b>	<b>70.5</b>	<b>71.0</b>	<b>71.0</b>	<b>71.8</b>	<b>71.8</b>	<b>73.8</b>	<b>75.1</b>	<b>75.1</b>
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Note : Pour de plus amples détails sur les régimes de contrôle des prix appliqués depuis 1982, voir l'*Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie*, Annexe I, janvier 1987 et l'*Etude* 1987-88, Annexe I.

1. Jusqu'à juin 1986, le délai de préavis était de 30 jours. Le 25 juin 1986 il a été porté à 120 jours et en novembre 1986 il a été ramené à 90 jours.

Source : Bureau fédéral des prix.

1989, le passage simultané des produits concernés sous le contrôle direct du gouvernement fédéral et le blocage pour six mois d'un quart des prix ont été les principaux éléments du programme de lutte contre l'inflation et devaient de ce fait être considérés comme temporaires (voir chapitre III). Il convient en outre de noter qu'à la fin de 1989, malgré ce mouvement en arrière, environ 75 pour cent de la totalité des prix entrant dans l'indice des prix industriels à la production (et à peu près le même pourcentage pour l'indice des prix de détail) étaient librement fixés, contre environ 40 pour cent à la fin de 1987.

Malgré les effets favorables que l'on peut attendre des réformes récentes, on ne peut espérer que les mesures de libéralisation des prix et des importations suffiront à elles seules à éliminer les disparités régionales excessives en matière de prix. La suppression des tendances nationalistes des différentes républiques et provinces rendrait assurément la chose beaucoup plus facile. Il importe en outre de créer un cadre juridique et des institutions fédérales adéquats pour la mise en œuvre des politiques de concurrence. Il faudrait que ces institutions disposent de vastes pouvoirs de contrôle et soient habilitées à mettre à l'amende non seulement des sociétés ou des groupes d'entreprises, mais aussi les niveaux inférieurs de l'administration. Ces derniers exercent une discrimination à l'encontre des entreprises qui ne sont pas situées sur leur territoire au moyen d'appels d'offres faussés, de subventions cachées et de politiques de prix sélectives.

La création d'un marché yougoslave unifié des biens et des services entrant dans les échanges internationaux continuera de la même façon d'être entravée par la décentralisation des systèmes de transport et de télécommunications. Chaque république a ses compagnies de chemin de fer et de télécommunications qui agissent comme si elles faisaient partie d'un cartel, chacune disposant d'une partie du marché yougoslave sans avoir à craindre de concurrence. L'absence d'un véritable réseau routier national placé sous la responsabilité du gouvernement fédéral – au moins en ce qui concerne les routes trans-yougoslaves à grande circulation – a également contribué à renforcer le fractionnement des marchés. Il existe certes des autoroutes qui relient les capitales de certaines républiques aux autres grandes villes de la même république (ou à quelques-unes de celles des républiques voisines), mais il n'y a généralement pas de liaison avec les autoroutes des autres républiques. Il va sans dire que cette situation a des effets négatifs sur la durée et le coût des déplacements sur l'ensemble du territoire yougoslave.

#### e) *Assainissement des finances publiques*

D'importants progrès ont été faits dans la voie de l'assainissement des comptes du secteur public depuis le milieu de 1989, après l'incorporation dans le budget

fédéral des comptes hors budget et des pertes de la BNY liées aux effets des dévaluations du dinar sur ses passifs non couverts en devises vis-à-vis des banques commerciales. Le montant cumulé de ces pertes de change enregistrées pendant les années 80 s'élevait à quelque 10 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 17 pour cent du PSB de 1989. En 1990, pour la première fois, les paiements d'intérêts sur les dépôts en devises, effectués principalement par les ménages, seront donc financés par le budget fédéral (500 millions de dollars selon les estimations). De même, la subvention liée aux crédits sélectifs sera couverte par le budget fédéral (on en estime le coût à 250 millions de dollars en 1990). Un montant à peu près équivalent est prévu au budget fédéral pour 1990 pour le redressement des banques et les dépenses sociales associées à la restructuration du secteur des entreprises. Selon les estimations des autorités, ces postes supplémentaires devraient alourdir les dépenses fédérales d'environ 1 milliard de dollars, soit près de 2 pour cent du PSB.

Afin d'accélérer également l'intégration des comptes hors budget aux niveaux inférieurs de l'administration, le Conseil exécutif fédéral a récemment proposé un amendement constitutionnel visant à préparer la suppression ou la fusion d'un grand nombre des 5 000 et plus communautés d'intérêt indépendantes et auto-gérées (pour l'éducation, la santé publique, le bien-être social, le logement, les travaux d'infrastructure, etc.), et le transfert d'une partie de leurs fonctions et de leur budget aux républiques, provinces et/ou municipalités. Cette consolidation devrait non seulement accroître la transparence et l'efficacité des programmes de dépenses et améliorer la collecte des recettes, mais elle devrait aussi permettre, aux niveaux supérieurs de l'administration, de renforcer leur contrôle sur les niveaux inférieurs, ce qui assurerait une meilleure cohérence de la politique fiscale sur l'ensemble du territoire yougoslave.

D'autres amendements constitutionnels qui sont activement étudiés visent à engager d'ici 1995 des réformes fiscales axées sur le marché. La principale modification envisagée est l'introduction d'une TVA en 1994. La tarification des contingents d'importation est également à l'étude et devrait devenir effective dans les deux ans à venir. L'introduction de droits d'importation sur un grand nombre de produits qui étaient jusqu'à présent soumis à des formules de rationnement non liées aux prix mais qui entraient en franchise de droit, permettra d'accroître les recettes fiscales et sera surtout moins discriminatoire que les contingents et les licences. Le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait augmenter en 1991 pour des raisons fiscales mais aussi pour des considérations d'équité. On prévoit pour ce faire d'imposer des revenus qui échappaient jusque-là à la fiscalité (revenus de l'agriculture et d'autres activités du secteur privé, y

compris les revenus fonciers), de relever les taux d'imposition des revenus les plus importants et d'imposer les ménages plutôt que les différents apporteurs de revenu.

Le gouvernement fédéral a également soumis des propositions visant à réduire les distorsions qui résultent de la grande diversité de la charge fiscale entre les républiques, les provinces, voire à l'intérieur de certaines régions. L'harmonisation de l'impôt permettrait aussi de mieux définir les compétences des différents niveaux d'administration, ce qui éviterait des conflits inutiles et améliorerait l'efficacité du secteur public. Dans le cadre de ce projet, actuellement à l'étude, le gouvernement fédéral sera chargé de poser les règles de base concernant la définition de l'assiette de l'impôt et le régime des exonérations. Il fixera aussi les fourchettes à l'intérieur desquelles devront s'inscrire les barèmes de certains impôts, le niveau effectif des taux à appliquer restant la responsabilité des autorités des républiques ou des provinces. Bien que ces propositions laissent une certaine marge de manœuvre et n'impliquent qu'une réduction limitée des pouvoirs des républiques et des provinces, leur adoption est encore loin d'être assurée.

#### f) *Politiques sociales et marché du travail*

La transition vers une économie de marché et, par conséquent, l'ouverture des marchés intérieurs à une concurrence extérieure et intérieure plus intense entraînera la liquidation d'entreprises non compétitives et un transfert de ressources vers des activités plus rentables. Ce processus de transformation s'accompagnera inévitablement d'une augmentation du chômage et des coûts sociaux. Déjà, les entreprises n'ont plus l'obligation d'accroître leurs effectifs, en embauchant des jeunes travailleurs qualifiés et spécialisés<sup>21</sup> et les licenciements sont devenus plus faciles depuis l'adoption de la nouvelle loi sur l'emploi en 1989. Les autorités estiment que les sureffectifs dans l'industrie représentent à peu près un cinquième de l'emploi total dans le secteur socialisé. En fait, l'augmentation du nombre de personnes sans emploi ne sera pas aussi importante, car il faut également prendre en considération les effets dynamiques des restructurations en matière de création d'emplois. Il semble néanmoins prudent de s'attendre globalement à une augmentation sensible du chômage pendant la période de restructuration. Afin d'éviter que les coûts sociaux qui en découleront posent des problèmes insurmontables sur le plan politique, les autorités ont opté pour une approche progressive, visant à éliminer les sureffectifs d'ici le milieu des années 90.

Un certain nombre de mesures ont déjà été prises pour mettre en place un système de protection sociale, à l'échelle nationale, pour les travailleurs qui vont se trouver sans emploi. Dans le budget fédéral pour 1990, quelque 150 millions de

dollars<sup>22</sup> seront consacrés au financement de programmes sociaux dans les républiques et provinces. Un montant supplémentaire de 100 millions de dollars devrait être fourni par les budgets des républiques et des provinces. Bien qu'il soit encore peu important, le fonds fédéral servira à financer des programmes en faveur du marché du travail dans les républiques et les provinces qui ne disposent pas de ressources propres suffisantes. Etant donné que les restructurations toucheront principalement les régions sous-développées, ces dernières seront les principales bénéficiaires des fonds fédéraux. Les autorités envisagent également de donner un capital équivalant au minimum à deux années de salaire aux personnes qui souhaiteront s'installer à leur compte. En 1989, le « Bureau fédéral pour l'emploi » en liaison avec les services de l'emploi des républiques et provinces, a sensiblement progressé dans le sens de l'unification et modernisation du système d'information sur l'emploi. La principale mission de cet organisme est de rassembler des informations sur les offres et les demandes d'emplois émanant de chaque bureau régional pour l'emploi et de les diffuser aux autres bureaux situés dans d'autres régions du pays.

Cependant, ces diverses mesures ne s'attaquent pas à certaines causes profondes des rigidités qui affectent les marchés du travail : cloisonnement des marchés régionaux, ajustement insuffisant de la demande et de l'offre de main-d'œuvre à l'évolution de la situation macro-économique et micro-économique et différenciation insuffisante des salaires entre différents niveaux de qualifications et d'efficacité. De ce fait, les effets favorables sur le plan macro-économique des réformes récemment mises en œuvre seront inévitablement plus limités. Les autorités et l'opinion publique ont longtemps sous-estimé l'importance d'une classe compétente de gestionnaires et de techniciens ayant l'« esprit d'entreprise ». Les chefs d'entreprise, désignés par les autorités politiques locales ou par les travailleurs, et travaillant sous la menace d'être licenciés s'ils ne satisfont pas aux exigences de ces deux groupes de pression puissants, ne peuvent pas exercer leurs fonctions de façon adéquate et fixer des objectifs réalistes en matière de production, d'emploi et de salaires. La forte compression de l'échelle des salaires est un autre aspect de ce problème (tableau 15). Elle démotive les travailleurs les plus compétents et qualifiés, qui cherchent souvent à accroître leurs revenus par des pratiques frauduleuses ou en exerçant d'autres activités. Au-delà des conséquences défavorables qu'ils peuvent avoir à court terme, une rémunération insuffisante de la compétence et des aptitudes, et le fait que les écarts de salaires ne permettent pas de couvrir le coût des études (y compris la perte de salaire qu'elles représentent) entraînent, à terme, l'apparition dans certains domaines de qualifications des pénuries ayant des incidences négatives sur le potentiel de croissance de l'économie yougoslave. On peut se

**Tableau 15. Ecart de salaire**  
Salaire moyen d'un travailleur non qualifié = 100

	1976	1986
<b>Salaire en fonction du niveau de qualification</b>		
Travailleur non qualifié	100	100
Travailleur semi-qualifié	110	111
Qualification moyenne	130	126
Travailleur hautement qualifié	175	156
<b>Salaire en fonction du niveau d'études</b>		
Ecole primaire	120	104
Ecole secondaire	152	138
Enseignement supérieur	188	172
Diplôme universitaire	253	218

Source : Bureau fédéral de statistique, *Annuaire statistique de la Yougoslavie*, 1989.

demander si la décision récente d'autoriser la libre négociation des salaires au second semestre de 1990 sera suffisante pour améliorer sensiblement la structure des salaires. Pour l'instant, les organisations syndicales doivent négocier les salaires avec les chambres de commerce, dont les membres sont principalement des chefs d'entreprise désignés par les conseils ouvriers.

La création en 1989 d'un système national unifié d'information sur les vacances d'emploi devrait contribuer à améliorer la mobilité horizontale des travailleurs. Toutefois, si l'on veut surmonter les tendances au « repliement » sur leurs zones géographiques des différents bureaux régionaux pour l'emploi, il faudrait que le Bureau fédéral ait des attributions plus larges en matière de coordination, et que son rôle ne se limite pas à la diffusion des informations (sélectives) fournies par les bureaux régionaux. De même, l'absence d'un marché du logement locatif efficace constitue un obstacle important à la mobilité des travailleurs. L'existence de loyers fortement subventionnés par les entreprises et les autorités locales d'une part, et de loyers excessivement élevés sur le marché locatif privé, beaucoup plus restreint, de l'autre, ne peut que décourager la mobilité. Par conséquent, l'une des attributions importantes des bureaux publics pour l'emploi devra être de favoriser la mobilité géographique aussi bien que professionnelle des travailleurs et d'aider ceux-ci dans la recherche d'un emploi.

*g) Achèvement du processus de réforme*

Des progrès importants ont été réalisés au cours des deux dernières années dans la voie de l'élimination des obstacles qui entravent le bon fonctionnement des marchés et d'une amélioration de la gestion économique, aussi bien au niveau des

entreprises que dans le secteur public. Cependant, dans certains domaines essentiels, le processus de réforme est loin d'être achevé. Dans la pratique, les banques sont encore sous le contrôle des entreprises fondatrices, c'est-à-dire de leurs principaux débiteurs; qui plus est, les distorsions qui en résultent dans l'affectation de l'épargne nationale sont accentuées par le fait que les banques demeurent pratiquement les seuls intermédiaires financiers. De plus, dans les entreprises du secteur socialisé et dans les entreprises d'économie mixte, les droits de propriété n'ont pas été clairement établis, si bien que la répartition des revenus risque fort de continuer à se faire au détriment de l'épargne. Le caractère extrêmement limité des pouvoirs constitutionnels des autorités fédérales est une autre faiblesse systémique à laquelle les réformes ne se sont pas encore attaquées. Elle se traduit par une structure budgétaire inadéquate (tant en ce qui concerne la poursuite d'objectifs de rationalisation sur le plan de l'offre qu'à des fins de régulation de la demande), par la vulnérabilité persistante de la Banque nationale de Yougoslavie aux pressions politiques régionales et, enfin et surtout, par la présence effective d'obstacles à la concurrence entre les républiques et les provinces.

### **III. Mesures de stabilisation et perspectives à court terme**

#### **Les mesures de stabilisation de décembre 1989 et la situation actuelle**

Vers la fin de 1989, les autorités étaient de plus en plus préoccupées par l'inflation galopante, ses effets dans tous les secteurs de l'économie et les menaces qu'elle faisait peser sur la mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles. L'ampleur des problèmes exigeait des mesures rigoureuses et de grande ampleur. A la mi-décembre 1989, un ensemble de mesures anti-inflationnistes a été annoncé. Il s'agit d'un blocage temporaire des salaires et d'un blocage partiel des prix, associés à une clause de garantie du taux de change et à d'autres mesures de contrôle administratif, devant rester en vigueur jusqu'à la fin de juin 1990. Les autorités comptent parvenir à bien maîtriser l'inflation au cours de cette période. Par ailleurs, des objectifs budgétaires et monétaires restrictifs ont été fixés pour 1990. Ces mesures devaient permettre de ramener l'inflation de 2700 pour cent en 1989 à 13 pour cent en 1990, les salaires réels accusant un recul de l'ordre de 2.5 pour cent sur l'ensemble de 1990. On prévoit par ailleurs une baisse de la consommation privée et publique et un ralentissement sensible de la formation de stocks, se traduisant, du fait d'une augmentation persistante des importations nettes de marchandises en termes réels, par une contraction de 2 pour cent environ du PSB en 1990. Selon les prévisions officielles le fléchissement du solde extérieur réel devrait entraîner une diminution de l'excédent de la balance courante, qui reviendrait de 3 pour cent du PSB en 1989 à 2 pour cent en 1990.

Le programme anti-inflationniste annoncé le 19 décembre 1989 comprend les mesures suivantes :

- i) Introduction d'une nouvelle unité monétaire, le nouveau dinar, égale à 10 000 anciens dinars;
- ii) Convertibilité du nouveau dinar, qui est rattaché au deutschemark (DM) au taux de change de 1 DM pour 7 nouveaux dinars, garanti pendant la durée du blocage des salaires<sup>23</sup>;

Tableau 16. Objectifs du gouvernement pour 1990

Pourcentage de variation, prix de 1985

	1988		1989		1990
	Résolution	Résultat	Résolution	Résultat <sup>1</sup>	Objectifs
Consommation privée	0.5	-1.3	1.8	1.0	-0.5
Consommation publique	-3.2	0.1	-0.1	-1.0	-2.0
Investissement en capital fixe	2.5	-5.8	3.5	0.5	2.0
Demande extérieure finale	0.6	-2.2	2.4	0.6	-
Demande intérieure totale	0.0	-1.1	-	-1.1	-
Solde extérieur	-1.8	1.1	-	-1.1	-
Exportations	5.4	5.7	5.1	7.2	8.0
Importations	12.4	1.1	8.2	12.7	16.0
Ecart statistique	3.9	-1.7	-	-3.3	-
Produit social	2.0	-1.7	1.5	0.8	-2.0
<i>dont</i> :					
Agriculture	4.0	-3.3	6.0	3.6	2.0
Industrie	2.0	-0.7	1.0	1.8	-2.0
<i>Pour mémoire :</i>					
Solde extérieur courant en monnaies convertibles (en milliards de dollars)	(0.4)	(2.2)	(1.6)	(2.0)	(1.4)
Secteur socialisé					
Emploi	1.0	0.0	0.5	-0.4	-
Productivité	0.8	-1.6	0.6	0.8	-
<i>dont</i> :					
Industrie	1.0	-1.1	0.4	0.9	-
Gains moyens nets réels <sup>2</sup>	-0.5	-8.0	0.6	6.5	-2.5

1. Estimations provisoires.

2. Chiffres officiels fondés sur la période à laquelle correspondent les salaires, contrairement aux estimations de l'OCDE (voir tableau 1) qui indiquent la période durant laquelle les salaires ont été versés.

Source : Bureau fédéral de planification.

iii) Imposition d'un blocage des salaires, qui devaient être maintenus jusqu'à la fin de juin à leur niveau du 15 décembre 1989 (salaires versés pour le mois de novembre) et rester stables en termes de DM au cours de cette période. Cependant, pour beaucoup de salariés qui avaient vu leur salaire réel se réduire sensiblement au cours des mois précédents, une hausse de 20 pour cent au maximum a été autorisée. De même, les salaires inférieurs de plus de 20 pour cent à la moyenne nationale ou provinciale pouvaient être ramenés à 80 pour cent de celle-ci. Selon les estimations officielles, ces deux ajustements devaient se traduire par une hausse moyenne de 15 pour cent des salaires entre décembre 1989 et janvier 1990;

iv) Imposition d'un blocage partiel des prix pendant six mois à compter du 1er janvier, sur 25 pour cent des biens de production industriels, notamment dans les secteurs des services d'utilité publique, des métaux ferreux

et non ferreux et des produits pharmaceutiques. Ce blocage a été précédé de relèvements considérables des prix au cours du mois de décembre, destinés à réduire les distorsions affectant la structure des prix. Par ailleurs, un blocage des prix a été décrété pour les loyers et autres charges liées au logement, principalement perçus par les autorités locales.

Le Gouvernement fédéral a réaffirmé sa détermination de maintenir une orientation macro-économique rigoureuse. Le contrôle plus efficace que la Banque nationale de Yougoslavie peut désormais exercer sur la masse monétaire et le financement non inflationniste des divers déficits du secteur public devraient constituer un avantage à cet égard. Pour 1990, l'objectif de croissance des avoirs intérieurs nets du secteur bancaire a été fixé à 7 pour cent, et celui de M1 à 24 pour cent. Suivant les directives de la Banque nationale de Yougoslavie, les crédits bancaires devaient être réduits de 20 pour cent au cours du premier trimestre de 1990 (les crédits de la Banque nationale de Yougoslavie étant réduits de 30 pour cent) et les taux de rémunération des dépôts en dinars devaient devenir positifs en termes réels (de 5 pour cent pour les dépôts à trois mois à 12 pour cent pour les dépôts à trois ans ou plus). Simultanément, la Banque a fixé son propre taux d'escompte à 24 pour cent. Afin de limiter la croissance monétaire «autonome», la Banque nationale de Yougoslavie a décrété que les exportations effectuées dans le cadre d'accords de compensation ne seraient réglées en dinars que si les importateurs de la zone considérée versaient un montant correspondant en dinars.

Au début de l'année, la liquidité s'est accrue beaucoup plus rapidement qu'on ne l'avait prévu, en raison du rapatriement par les exportateurs de leurs recettes en devises après l'adoption des mesures de stabilisation de décembre, d'une augmentation des dépôts des ménages et du niveau élevé des intérêts perçus en fin d'année. En février, afin de limiter l'augmentation de la liquidité, la Banque nationale de Yougoslavie a donné l'instruction aux banques commerciales d'investir 700 millions de dinars en bons à court terme émis par elle, à un taux d'intérêt inférieur de 40 pour cent à son taux d'escompte. D'un autre côté, pour éviter une érosion des bénéfices des banques, elle a relevé de 12 à 25 pour cent le taux d'intérêt versé sur les réserves obligatoires.

Par ailleurs, il est prévu de maintenir une orientation budgétaire restrictive pour la deuxième année consécutive. Ainsi qu'on l'a déjà vu au chapitre II à propos des réformes budgétaires, l'incorporation de postes hors budget et de dépenses supplémentaires du secteur public (restructuration des banques, renforcement de la protection sociale des travailleurs licenciés, versements d'intérêts sur les dépôts en

Tableau 17. Le budget fédéral

	En milliards de dinars		En pourcentage du PSB			
	1989 Résultat	1990 Budget	1987	1988	1989 <sup>1</sup>	1990 <sup>2</sup> Budget
<b>Recettes ordinaires</b>	119 400	753 168	6.1	5.4	6.0	9.6
Droits de douane	33 700	327 769	1.6	1.6	1.7	4.2
Impôt de base sur les ventes	66 700	359 060	3.1	2.9	3.4	4.6
Contributions financières des républiques et des provinces	15 700	59 320	1.2	0.8	0.8	0.8
Divers	3 200	7 019	0.1	0.1	0.2	0.0
<b>Dépenses</b>	108 300	695 109	6.0	5.4	5.5	8.9
Défense nationale	61 100	347 895	4.0	3.8	3.1	4.5
Administrations	12 700	61 439	0.4	0.5	0.6	0.8
Versements aux républiques et aux provinces	7 000	35 401	0.3	0.3	0.4	0.5
Investissements	600	19 535	0.0	0.0	0.0	0.2
Versements aux caisses de retraite	11 100	31 566	1.1	0.8	0.6	0.4
Divers	15 800	199 272	0.0	0.0	0.8	2.5
<b>Solde des opérations ordinaires</b>	11 100	58 060	0.0	0.0	0.6	0.7
<b>Opérations financières</b>						
Réserves budgétaires	4	39 177				
Amortissement de la dette et divers	725	18 883				

Note : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement égaux à la somme de leurs composantes.

1. Sur la base des estimations officielles pour le PSB.
2. Sur la base des prévisions officielles (voir tableau 16).

Source : Données fournies par les autorités nationales.

devises et subventions en faveur de certains crédits) devrait représenter, d'après les estimations officielles, un coût équivalent à environ 3 pour cent du PSB, dont la plus grande partie (environ 80 pour cent) sera financée par une augmentation des impôts. En conséquence, le Gouvernement fédéral a institué un impôt spécial sur le chiffre d'affaires de 3 pour cent, applicable à tous les produits, hormis les produits alimentaires, et de 5 pour cent sur un grand nombre de services (banques, compagnies d'assurances, sociétés commerciales, etc.) qui bénéficiaient auparavant d'une exonération<sup>24</sup>. La transformation des quotas d'importation en droits de douane devrait également se traduire par une augmentation considérable des recettes douanières entrant dans le budget fédéral. Etant donné que les régions sous-développées seront sans doute les principales bénéficiaires des dépenses budgétaires supplémentaires dont il est question plus haut, il a été décidé de limiter les transferts effectués au titre du Fonds fédéral pour les régions sous-développées à 0.5 pour cent du PSB en 1990.

Préoccupées par les effets inflationnistes de certaines pratiques suivies en 1989, les autorités ont pris des mesures pour empêcher les entreprises d'inclure des

créances financières douteuses dans leurs recettes effectives, sur la base desquelles les salaires sont versés. Elles ont également annoncé un renforcement du contrôle exercé par le SDK dans le but d'éviter que les entreprises enregistrant des bénéfices importants à la clôture de leurs comptes, en mars, accroissent leur masse salariale en termes réels. Toutefois, ces entreprises auront la possibilité de distribuer ces bénéfices à leurs salariés sous la forme d'obligations et d'actions, à la fin du mois de juin 1990, et elles pourraient également être autorisées à accorder des augmentations de salaires en cas de réduction correspondante des effectifs. Les autorités se sont par ailleurs inquiétées d'un éventuel dérapage des prix de certains produits alimentaires de base, comme le pain et la viande, qui risquerait d'entraîner immédiatement une montée des anticipations inflationnistes. Afin de dissuader les monopoles locaux et les entreprises concernées d'abuser de leur position dominante, les autorités ont annoncé qu'au cas où elles le jugeraient nécessaire, elles exerceraient un contrôle spécial sur les prix de ces catégories de produits.

## **La stratégie de lutte contre l'inflation**

Etant donné les niveaux d'inflation atteints en 1989, les objectifs fixés pour 1990 en ce qui concerne les prix et la balance des paiements semblent à première vue extrêmement optimistes et la décision de rattacher une monnaie aussi faible que le dinar à l'une des monnaies les plus fortes du monde n'apparaît guère réaliste. D'abord, parce que la forte accélération de l'inflation en 1989 et les augmentations de salaires de 15 pour cent accordées en janvier 1990 donnent à penser que la pression des prix risque fort de rester importante. Ensuite, parce que la convertibilité de la monnaie, conjuguée à une garantie du taux de change pendant une période déterminée, malgré une hausse des prix qui a encore été forte par rapport aux autres pays dans les premiers mois de l'année, pourrait inciter les agents économiques à délaisser les avoirs en dinars au profit des avoirs en devises à l'issue du blocage des salaires et entraîner une accélération de la croissance des importations. Dans ces conditions, la balance des paiements pourrait être soumise à des tensions considérables, et des pressions à la baisse de plus en plus sensibles pourraient s'exercer sur le taux de change. Les autorités sont conscientes de ces risques, mais elles comptent qu'ils seront contrebalancés par certains facteurs comme les effets favorables, au niveau de l'offre, des réformes évoquées au chapitre II et l'appui financier et moral des autres pays en faveur des réformes. Elles comptent aussi sur le fait que les principaux marchés d'exportation de la Yougoslavie continueront de se développer à un rythme relativement soutenu et que la confiance des

agents économiques s'affermira rapidement lorsque les mesures de stabilisation et d'assainissement commenceront à porter leurs fruits.

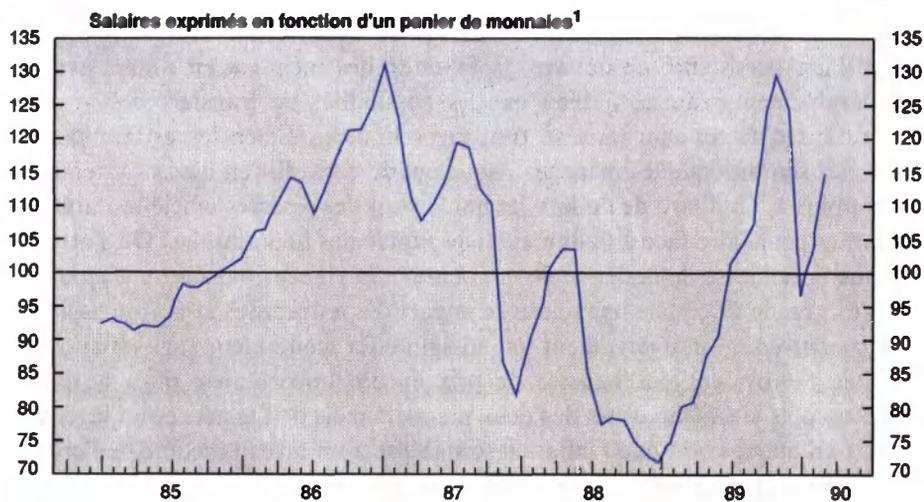
A la fin de 1989, des conditions relativement favorables se trouvaient réunies pour la mise en œuvre des mesures décidées en décembre. Les réserves officielles atteignaient le niveau record de 6 milliards de dollars. Par ailleurs, du fait de l'acquisition persistante de devises, la liquidité des ménages en dinars avait été considérablement réduite, si bien que les possibilités de transfert des avoirs en dinars dans d'autres monnaies se trouvaient limitées. Selon les estimations officielles, les sommes que les ménages risquaient de convertir en devises atteignaient tout au plus 1.5 milliard de dollars, ce qui laissait des réserves officielles largement suffisantes pour faire face à l'augmentation rapide des importations. On s'attendait à ce que la faiblesse de la demande intérieure et la rigueur monétaire, s'ajoutant à une plus grande discipline financière de la part des entreprises et à l'intensification de la concurrence étrangère, aient un puissant effet modérateur sur l'inflation. Les autorités prévoyaient des hausses de prix encore importantes, mais néanmoins beaucoup plus lentes, au cours des deux premiers mois de l'année, et un léger recul des prix en mars, avant que l'inflation se stabilise à un niveau modéré de l'ordre de 1 pour cent par mois.

Si les autorités ont décidé de rattacher le dinar convertible au deutschemark, c'est parce qu'elles en sont venues à considérer que la spirale inflationniste, due à des anticipations inflationnistes de plus en plus fortes, ne pourrait pas être brisée tant qu'un point d'ancrage solide n'aurait pas été établi. Les points d'ancrage purement nationaux, comme ceux sur lesquels s'étaient appuyées les mesures anti-inflationnistes de mai 1988, avaient perdu leur crédibilité. Le choix du deutschemark était approprié dans la mesure où cette monnaie avait déjà progressivement remplacé le dinar en tant qu'unité de compte pour la plupart des transactions intérieures au cours des douze mois précédents et où la plupart des envois de fonds de travailleurs émigrés et des dépôts en devises étaient effectués en deutschemarks. De plus, la décision de garantir la stabilité du taux de change jusqu'à la fin de juin avait un double effet. Premièrement, elle montrait aux entreprises que les autorités n'étaient plus disposées à tolérer des hausses de prix en dévaluant continuellement le dinar, si bien que si elles voulaient rester compétitives, elles devaient limiter leurs augmentations de coûts et de prix. Deuxièmement, et c'est là une considération plus importante à très court terme, cette décision a eu un effet très favorable sur la confiance. Cet effet a encore été accentué par l'engagement des autorités de maintenir les salaires, exprimés en deutschemarks, au niveau fixé dans le cadre des mesures anti-inflation de décembre. Quant au taux de change de 1 deutschemark pour 7 nouveaux dinars, il implique une légère perte de compétitivité par rapport à

## Graphique 10. SALAIRES EXPRIMÉS EN DEVISES

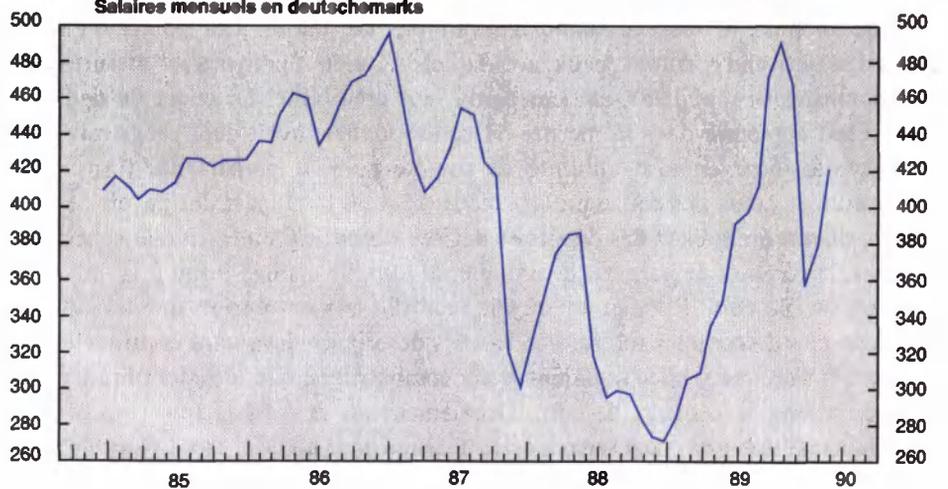
1984 - 88 = 100

1984 - 88 = 100



DM

**Salaires mensuels en deutschemarks**



1. Pondérations : ECU = 0.80, Dollar des États-Unis = 0.20.

Source : Estimations de l'OCDE.

1988 et 1989, mais les coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs ne s'en trouvent pas sensiblement plus élevés qu'ils ne l'étaient au cours des cinq années précédentes.

### **Perspectives à court terme**

Les rares statistiques dont on dispose pour les quatre premiers mois de 1990 donnent à penser que les mesures de lutte contre l'inflation ont commencé à porter leurs fruits, même si les résultats s'écartent sensiblement des objectifs annoncés dans certains domaines. En particulier, le blocage des salaires semble ne pas avoir été respecté dans certains secteurs, c'est pourquoi les autorités ont adopté des directives qui prévoient des baisses rétroactives des salaires, sous le contrôle du SDK. La hausse des prix à la consommation s'est ralentie, passant de près de 60 pour cent en décembre 1989 à 12.7 pour cent en février et à 4.0 pour cent en avril<sup>25</sup>. Au cours des premiers mois de 1990, l'inflation a aussi été influencée par l'incidence de l'impôt spécial sur le chiffre d'affaires, si bien que la décélération de l'inflation tendancielle a été encore plus marquée que les chiffres ne le donnent à penser. Il convient aussi de noter que les prix n'ont pas tous augmenté; beaucoup sont restés pratiquement stationnaires et certains ont même diminué. En revanche, la confiance semble s'être davantage raffermie qu'on ne l'escomptait. Contrairement aux prévisions initiales, les réserves de change officielles ont en fait augmenté de plus de 1 milliard de dollars, pour atteindre près de 7½ milliards de dollars à la fin de février de 1990. Les exportateurs ayant confiance dans le maintien du taux de change, un montant important de recettes d'exportation de 1989 ont été rapatriées. Pour la même raison, les envois de fonds des travailleurs émigrés semblent avoir augmenté et les avoirs en devises que les ménages conservaient précédemment sous forme de liquidités ont été déposés auprès des banques. Les taux d'intérêt réels élevés servis sur les dépôts à court terme en dinars ont favorisé l'acquisition d'actifs financiers libellés en dinars.

Les indicateurs de l'activité réelle confirment l'impression que les mesures déflationnistes ont commencé à porter leurs fruits. Pour les trois premiers mois de 1990, le volume des ventes de détail était en retrait de 27 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente, et l'activité de construction s'est elle aussi sensiblement ralentie. De ce fait, la production industrielle est demeurée faible, la baisse au premier trimestre atteignant 7 pour cent par rapport à l'année dernière. La faiblesse de la demande étrangère, conjuguée à l'augmentation rapide des importations, a contribué à freiner la production. Par suite de la libéralisation des importations, au premier trimestre de 1990, la valeur des importations (sur la base

**Tableau 18. Tendances à court terme**

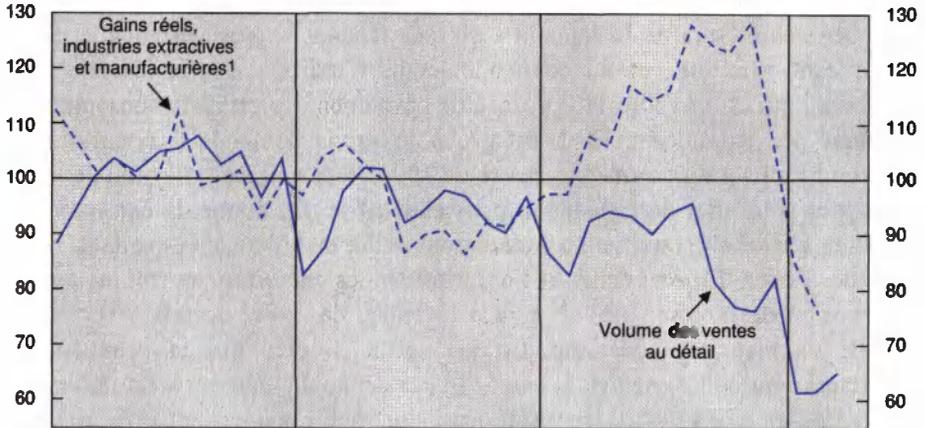
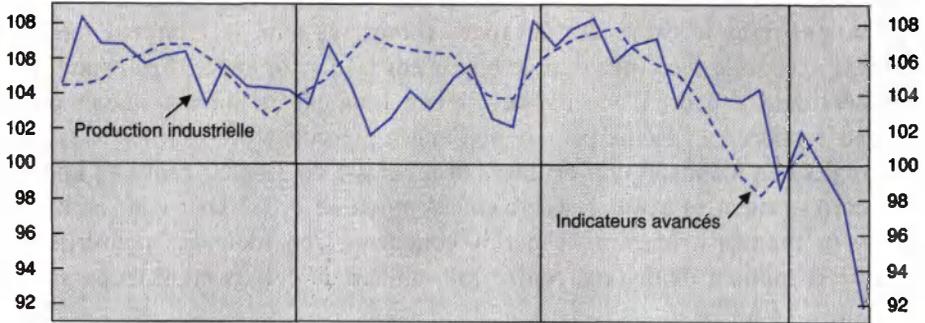
Pourcentage de variation

	1988	1989		1990			
	Déc.	Juin	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril
<b>Prix industriels à la production</b>							
Glissement annuel	273.4	787.5	2 645.1	2 733.6	2 334.3	2 048.3	1 659.4
Glissement mensuel	15.9	30.5	72.8	23.0	7.6	2.3	-0.2
<b>Prix à la consommation</b>							
Glissement annuel	119.0	594.0	2 720.1	3 287.6	3 075.6	2 730.3	2 360.0
Glissement mensuel	12.9	29.0	59.8	37.6	12.7	3.8	4.4
<b>Salaires réels</b>							
Glissement annuel	-5.0	14.5	5.4	-11.8	-20.2		
Glissement mensuel <sup>1</sup>	23.8	4.4	-12.0	-12.6	-16.0		
<b>Ventes au détail, en volume</b>							
Glissement annuel	-6.5	-10.1	-16.7	-27.0	-26.6	-25.5	
Glissement mensuel	7.5	-3.3	7.6	-25.0	-1.0	6.4	
<b>Stocks au détail, en volume</b>							
Glissement annuel	80.5	-18.3	-37.8	-31.1	-21.5	-16.4	
Glissement mensuel	-1.0	-7.0	-25.1	-11.3	14.5	17.8	
<b>Production industrielle</b>							
Glissement annuel	-4.8	2.9	-9.1	-5.3	-6.1		
Glissement mensuel <sup>1</sup>	5.1	-0.3	-3.4	1.2	0.0		
		Déc. 1989		Mars 1990		Mars 1990	
		Déc. 1988		Mars 1989		Déc. 1989	
<b>Pièces et billets en circulation</b>		2 015		1 089		61.1	
<b>Dépôts en dinars</b>		1 990		2 018		26.3	
<b>Dépôts en devises</b>		2 377		1 597		3.4	
<b>Masse monétaire, M2</b>		2 325		1 755		12.1	
<b>(M2 en termes réels)</b>		(-11)		(-36)		(-40)	
		1989		1990			
		Jan.-Mars	Jan.-Avril	Jan.-Mars	Jan.-Avril		
		(millions de dollars)					
<b>Exportations, total</b>		2 918	3 948	3 505	4 892		
(monnaies convertibles)		(2 257)	(3 032)	(2 915)	(3 957)		
<b>Importations, total</b>		3 121	4 266	4 205	5 861		
(monnaies convertibles)		(2 545)	(3 467)	(3 546)	(4 955)		
<b>Déficit commercial</b>		-203	-318	-700	-969		
(monnaies convertibles)		(-288)	(-435)	(-631)	(-998)		
<b>Balance des opérations courantes</b>		29		77			
(monnaies convertibles)		(-96)		(97)			

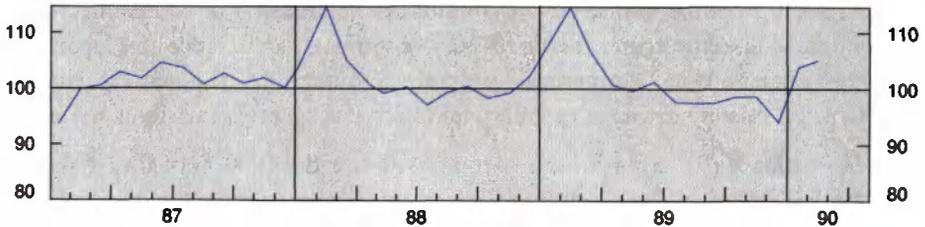
1. Série désaisonnalisée.

 Sources : Bureau fédéral de statistique, *Indeks* ; données fournies directement à l'OCDE ; estimations de l'OCDE.

Graphique 11. **INDICATEURS CONJONCTURELS**  
1985 = 100



Heures ouvrées dans la construction, c.v.s.



1. Les statistiques yougoslaves relatives aux gains réels indiquent le mois auquel se rapporte le salaire, et non celui où les paiements sont effectués.

Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

des statistiques douanières, en dollars des Etats-Unis) était en augmentation de 35 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente, alors que la valeur des exportations n'avait augmenté que de 20 pour cent. Néanmoins, ces données globales masquent d'importantes différences entre les échanges compensés et les échanges réglés en monnaies convertibles. La stratégie visant à freiner les exportations dans le cadre des échanges compensés afin de réduire l'important excédent accumulé à ce titre semble mieux engagée cette année. Les exportations effectuées dans le cadre d'accords de compensation ont en fait diminué de 6 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente, alors que les exportations réglées en monnaies convertibles ont progressé de 30 pour cent (les importations correspondantes ayant respectivement progressé de 20 pour cent et 40 pour cent). Au premier trimestre, le déficit commercial en monnaies convertibles a atteint 631 millions de dollars, contre 288 millions de dollars un an auparavant.

Si l'effort de rigueur monétaire ne se relâche pas et si le blocage des salaires est respecté, l'inflation devrait se modérer encore jusqu'au mois de juin de 1990, mais elle se stabilisera probablement à un taux tendanciel plus élevé que le taux de 1 pour cent par mois retenu comme objectif. L'indice des prix industriels à la production, qui est un indicateur avancé de l'évolution des prix à la consommation, a quelque peu baissé en avril. Il est probable que la demande intérieure restera faible tout au long du premier semestre de 1990, le niveau élevé des taux d'intérêt réels ayant pour effet de freiner l'investissement fixe. De même, la consommation privée semble devoir rester peu soutenue sous l'effet de la baisse des revenus réels à partir de février. En revanche, la libéralisation des importations, conjuguée à la détérioration de la compétitivité depuis le milieu de 1989, devrait favoriser une nouvelle augmentation des importations nettes, si bien que la production se contractera sans doute encore davantage que la demande intérieure. La faiblesse de l'activité et les effets des restructurations industrielles laissent entrevoir une augmentation du chômage. Une fois que les effets positifs de l'atermaillage se seront dissipés, il est probable que le déficit commercial se creusera de façon encore plus marquée au deuxième trimestre de 1990. Néanmoins, la balance des opérations courantes en monnaies convertibles pourrait continuer de dégager un excédent important, en raison surtout d'une augmentation des recettes invisibles nettes.

L'évolution de la situation au second semestre de 1990 dépendra dans une large mesure des résultats du programme de lutte contre l'inflation mené pendant la première moitié de l'année et de la continuité des politiques. En effet, pour soutenir la confiance, il importe que les autorités persuadent l'opinion publique qu'elles continueront de mener une politique rigoureuse de lutte contre l'inflation tant qu'un degré raisonnable de stabilité des prix n'aura pas été fermement atteint.

En outre, l'expérience d'autres pays à inflation élevée (voir annexe I) montre que, pour éviter une reprise de l'inflation après la phase initiale de stabilisation, les politiques restrictives doivent être maintenues pendant une période assez longue de manière à enrayer à la fois les comportements et les anticipations inflationnistes. Des politiques monétaire et fiscale restrictives, ainsi que la poursuite d'une politique de taux de change fort devraient donc demeurer les deux piliers du programme anti-inflationniste. Si cela est le cas, alors les contrôles sur les salaires pourraient être levés sans pour autant gâcher les premiers acquis de la lutte contre l'inflation. Si les autorités y parviennent, il est probable que les tendances qui se sont amorcées au premier semestre de l'année se poursuivront au second semestre.

En résumé, on peut s'attendre à ce que le PSB se contracte beaucoup plus en 1990 qu'on ne l'a officiellement prévu, en raison de la faiblesse de la demande intérieure et de la dégradation du solde extérieur. Les événements survenus dans les pays d'Europe de l'Est pourraient freiner les exportations au titre des accords de compensation, mais cette évolution pourrait être en partie contrebalancée par une plus grande vigueur des exportations réglées en monnaies convertibles. Toutefois, les importations en monnaies convertibles, favorisées par la libéralisation des échanges, progresseront sans doute plus rapidement encore. De ce fait, malgré l'augmentation attendue de l'excédent des invisibles, la balance des opérations courantes en monnaies convertibles pourrait accuser une contraction plus sensible qu'on ne l'a officiellement prévu. Du fait de la baisse de la production réelle et de l'accentuation de certaines restructurations involontaires, il est probable que le chômage va augmenter. La faiblesse de la demande de main-d'œuvre et les politiques de vente plus agressives des entreprises souhaitant réduire leurs stocks devraient contribuer à contenir l'inflation jusqu'à la fin de l'année. Etant donné le niveau atteint par les coûts à la fin de 1989 et les hausses de prix dans les quatre premiers mois de l'année, l'objectif officiel, qui est de ramener le taux d'inflation sur douze mois à 13 pour cent en décembre 1990 semble difficile à atteindre. Cependant cela n'exclut pas une stabilité, ou même une baisse, des prix dans la deuxième moitié de 1990 dans la mesure où les objectifs restrictifs en ce qui concerne les agrégats monétaires et budgétaires sont respectés, ce qui va de pair avec une atténuation dans les anticipations inflationnistes.

## IV. Conclusions

Ces deux dernières années, le processus radical de réforme visant la mise en place de marchés de produits, de main-d'œuvre et de capitaux efficaces au niveau national s'est nettement accéléré. Les interférences politiques et les contrôles administratifs étant apparu comme une entrave à l'évolution vers une économie de marché, la plupart des obstacles à l'initiative privée ont été levés. En s'attaquant aux vieux problèmes liés au manque de discipline financière du secteur des entreprises et des banques et à l'inefficacité des moyens de contrôle monétaire, les mesures adoptées devraient améliorer l'efficacité économique et contribuer de façon durable à ramener l'inflation à des taux peu élevés – ces deux conditions étant indispensables au retour de l'économie sur une trajectoire de croissance satisfaisante et durable.

Même si l'on tient compte des coûts d'ajustement des réformes précédentes et des inévitables retards dans la concrétisation des résultats escomptés, le bilan économique des deux dernières années reste décevant : au niveau global, la production et l'emploi ont stagné ou diminué tandis que sur le front des prix on atteignait l'hyperinflation. Un résultat positif et indéniable du programme économique lancé vers la mi-88 avec le soutien du FMI : on est malgré tout parvenu à éviter une crise de liquidité extérieure et à consolider la balance des paiements et la position de réserves de change.

A part quelques retards inévitables dans la mise en œuvre de réformes structurelles aussi radicales et les habituels problèmes de transition, les principales raisons pour lesquelles l'économie n'a pas réagi de façon rapide et positive aux mesures de libéralisation de 1988/89 sont liées au faible rang de priorité que les autorités ont attribué à la lutte contre l'inflation et au fait qu'à cet égard elles ont sous-estimé les forces susceptibles de déclencher une spirale inflationniste. Comme le laissait entrevoir en 1988 la précédente *Etude économique* de la Yougoslavie, le risque d'un redémarrage de l'inflation après la fin du blocage des prix en mai 1988 aurait justifié le maintien d'une certaine forme de contrôle des prix et des salaires et, surtout, aurait nécessité une orientation strictement restrictive de la politique monétaire. Au contraire, on a assoupli et pratiquement abandonné la politique des

revenus avant que les réformes destinées à renforcer la discipline financière n'aient été mises en œuvre ou avant qu'elles soient en mesure de modérer des revendications salariales exagérées ; de plus, le marché n'a pas fait l'objet d'un encadrement suffisant pour empêcher une croissance excessive du crédit et maintenir les taux d'intérêt réels à des niveaux positifs adéquats. Enfin, les obstacles institutionnels et les facteurs politiques ont continué à entraver la mise en œuvre de mesures budgétaires cohérentes et coordonnées.

Confrontées à une rapide dégradation de la situation, les autorités ont finalement décidé en décembre 1989 de lancer un programme anti-inflationniste complet et rigoureux, prévoyant à la fois un contrôle des prix et des salaires et des mesures d'austérité monétaire et budgétaire. Le programme se distinguait en outre par l'introduction d'un nouveau dinar convertible rattaché au deutschemark à un taux fixe et garanti durant les six mois de blocage des salaires. Ce gel des salaires par rapport à l'une des devises européennes les plus fortes permettait de s'assurer un solide ancrage face à d'éventuelles anticipations inflationnistes. Cependant, le succès dépendra en grande partie du respect du gel des salaires – que ce soit par adhésion consensuelle ou par l'application de sanctions, par exemple une reprise partielle par le biais de l'impôt – ainsi que de la rigueur avec laquelle seront maintenues les politiques d'austérité monétaire et budgétaire.

Les premières réactions et les premiers résultats sont encourageants. La confiance dans la stabilité du dinar est montée en flèche, comme en témoigne l'accroissement substantiel des réserves de change. Le taux mensuel de l'inflation des prix à la consommation est tombé de 60 pour cent à la fin de 1989 à 12.7 pour cent en février 1990, puis à 4 pour cent en avril. Toutefois, on ne saura si l'opération a vraiment réussi qu'après la levée du blocage des salaires et de la garantie du taux de change. Si la diminution des gains réels qui a marqué les deux premiers mois de l'année par suite des hausses de coûts de la période précédente ne donne pas lieu à de fortes revendications salariales compensatoires, les prix devraient effectivement commencer à diminuer, permettant par là-même un certain redressement des salaires réels.

Afin de consolider les gains de stabilité réalisés durant la période de gel des salaires, il faudrait maintenir une certaine surveillance des salaires et des prix. Cela n'exclut pas la levée du gel des salaires ainsi qu'une plus ample libéralisation des prix à la fin de la première étape du programme de stabilisation, à la fin de juin 1990. Pour dissuader les entreprises et les salariés d'abuser de positions dominantes sur le marché, une surveillance renforcerait utilement l'objectif de lutte contre l'inflation, ce qui est d'autant plus important qu'un système souple de libre négociation salariale est difficile à mettre en place dans le cadre de l'auto-gestion. Dans ce

cas, le rôle de la politique monétaire est donc encore plus important. Pour assurer une ferme maîtrise de l'inflation et des anticipations inflationnistes, il est essentiel de restreindre la croissance de la liquidité et de la demande nominale tout en encourageant activement la concurrence vis-à-vis des importations et entre les productions intérieures. Pour faire obstacle aux forces spéculatives et combattre le laxisme financier, il est également nécessaire de poursuivre une politique de taux de change restrictive. En liaison avec une politique monétaire ferme, l'adhésion à une stratégie de taux de change fort renforcerait la crédibilité du programme, contribuant ainsi à assurer une baisse permanente de l'inflation. En fait, aussi longtemps que l'on n'aura pas trop entamé les confortables réserves de change et que les prix ne tendront pas à augmenter beaucoup plus vite qu'ailleurs, il serait souhaitable de laisser le dinar s'apprécier en termes réels, ce qui exercerait une pression sur l'inflation intérieure.

La libéralisation du commerce et des paiements internationaux et la levée des obstacles à l'initiative privée devraient ensemble faire progresser l'investissement direct en Yougoslavie et contribuer à développer son large potentiel d'exportation encore inexploité. La récente multiplication des projets d'entreprises conjointes est à cet égard encourageante, bien qu'au total les sommes en jeu restent relativement modestes. Comme on l'a déjà noté dans de précédentes Etudes de l'OCDE, il existe de larges écarts de productivité aussi bien à l'intérieur du pays que par rapport à d'autres pays industrialisés plus avancés, et les salaires des travailleurs qualifiés sont très faibles par comparaison avec la moyenne de l'OCDE. Etant donné le potentiel de développement révélé par ces écarts, la Yougoslavie pourrait devenir, dans le long terme, importateur net de capitaux. Cependant, à court terme, les excédents de la balance courante et les larges réserves de change renforcent considérablement la crédibilité, laquelle est indispensable au succès du programme de stabilisation.

Les nouvelles lois concernant l'organisation et le fonctionnement du secteur des banques et entreprises socialisées nécessitent et donneront lieu à des transformations fondamentales dans le système économique yougoslave et c'est donc de cette direction que l'on peut attendre la meilleure contribution au renforcement des mécanismes du marché et de l'efficacité économique ainsi qu'au décloisonnement régional des marchés. Toutefois, pour réaliser pleinement le potentiel d'investissement et d'innovation, il importe de lever les ambiguïtés réelles ou apparentes qui entourent la définition et l'interprétation des concepts de propriété, de droits de propriété et de droits de gestion. La Loi sur le capital social, par exemple, stipule qu'en cas de fusion ou d'entreprise conjointe, les droits de gestion seront répartis entre les partenaires au prorata de leur part du capital, mais elle est assez vague sur

la façon dont ces droits doivent être partagés avec le conseil ouvrier. Cela peut décourager des investisseurs potentiels, étrangers ou locaux. Autre exemple, dans le cas des entreprises socialisées ou mixtes, on ne sait trop qui est censé exercer les droits de propriété du capital social, lequel appartient, en principe, à l'ensemble des citoyens yougoslaves.

Dans une économie de marché efficace, où le capital devrait être incité à aller là où il trouvera le taux de rentabilité économique ou sociale le plus élevé, il est évidemment essentiel que l'usage du capital ne soit pas gratuite, comme l'est celui du capital social. Pour contrer la tendance à une redistribution excessive des revenus des entreprises socialisées, des taux d'accumulation de capital ont souvent été imposés, mais rarement respectés ; de plus, lorsqu'ils l'ont été, cela s'est souvent traduit par l'immobilisation de capitaux dans des sociétés qui n'offraient pas forcément les meilleurs débouchés pour des investissements. Qui plus est, une telle réglementation ne permet pas de remédier au manque d'équité dans la répartition du revenu du capital entre les citoyens yougoslaves. L'absence de taxation de l'usage du capital social, par opposition aux capitaux du marché, tend à décourager les entreprises socialisées d'émettre des actions dans le public ou de passer en totalité à un acquéreur privé. Seules les entreprises en difficulté ou en quête de fonds propres y sont incitées. Le produit d'une taxe sur l'usage du capital pourrait soit aller à l'un des organismes spéciaux actuellement mis en place pour gérer le produit des ventes d'actifs des entreprises socialisées, soit servir à financer une banque de développement d'envergure nationale octroyant des crédits sur la base de critères purement commerciaux, comme le suggérait déjà l'Etude de l'OCDE de 1988.

Les nouveaux critères prudentiels imposés aux banques commerciales et le renforcement des contrôles devraient aussi contribuer à assurer le bon fonctionnement du marché financier naissant et l'efficacité du système bancaire. Cependant, il reste à résoudre le problème de la dépendance des dirigeants de banques vis-à-vis de leurs clients. Tant que les personnes privées ne seront pas autorisées à acquérir des actions de banques assorties de droits de vote et que les banques ne seront pas transformées en établissements commerciaux, les entreprises fondatrices continueront de jouir d'un accès privilégié au crédit. La levée de l'interdiction d'octroi de droits de vote aux personnes privées favoriserait un large actionariat, ce qui permettrait aux dirigeants de banques de jouer le rôle qui leur revient et d'assurer l'indépendance de leur établissement. De même, la Banque nationale de Yougoslavie reste exposée à des pressions politiques au niveau de chaque république. Récemment il a été proposé de remplacer les représentants des banques centrales régionales au Conseil de direction par un conseil d'experts indépendants des diverses

républiques et provinces, ce qui devrait contribuer à assurer une plus grande indépendance de la BNY vis-à-vis des banques centrales régionales qui la composent. Cela dit, la nouvelle Loi sur la Banque nationale promulguée durant l'été de 1989 a affermi la position du Gouverneur de la Banque et considérablement amélioré l'arsenal des instruments monétaires et des possibilités de contrôle de la masse monétaire.

L'assainissement des comptes du secteur public est aussi un domaine dans lequel des progrès ont récemment été ou seront réalisés grâce à l'inclusion au budget de postes extrabudgétaires et à la budgétisation du service des passifs en devises de la BNY vis-à-vis des banques ainsi que des crédits sélectifs. Il faut espérer que les républiques, les provinces et les municipalités suivront cet exemple et procéderont à l'assainissement de leurs propres comptes et budgets afin d'établir de meilleures bases de coopération et de coordination budgétaires. Tout aussi importante est l'harmonisation de la fiscalité dans l'ensemble de la Fédération, mais on n'observe encore guère de progrès dans ce domaine. Les différences de taux d'imposition, d'assiettes et de régimes d'exonération suivant les régions, les secteurs et les branches d'activité font obstacle à l'intégration de l'économie yougoslave, avec des effets néfastes sur la concurrence et l'affectation des ressources. En outre, du fait que les finances fédérales sont fortement tributaires des droits de douane et de la fiscalité indirecte et étant donné la modicité du budget fédéral par rapport à l'ensemble des budgets publics, la marge de manœuvre du gouvernement central dans la poursuite de ses objectifs concernant la régulation de la demande et les conditions de l'offre est par trop restreinte. Les dernières propositions d'amendement à la Constitution, dans la mesure où elles sont adoptées, devraient contribuer à régler, dans ce domaine, certains des problèmes les plus enracinés.

Dans ce contexte, on notera que, à court terme, la mise en œuvre des lois de réforme n'ira pas sans certains coûts. La rénovation et la restructuration du secteur des entreprises et des banques ne saurait aboutir dans un délai raisonnable sans l'application de mesures de soutien et s'accompagnera de toute façon d'une augmentation du chômage. Des mesures actives sont nécessaires sur les fronts du marché du travail et de la garantie de revenu à la fois pour répartir les coûts sociaux du chômage et pour réduire la charge qui pèse sur l'ensemble de l'économie en promouvant la mobilité de la main-d'œuvre entre les entreprises, les régions et les domaines de qualification. Les mesures budgétaires qui ont déjà été prises à cet égard vont dans la bonne direction mais risquent, après une évaluation attentive des coûts à court terme et des avantages à long terme, de se révéler insuffisantes.

En résumé, les autorités ont entrepris ces deux dernières années un nombre impressionnant de réformes visant la mise en place d'une économie de marché,

rompant nettement avec le passé et amorçant une évolution vers le pluralisme politique qui devrait, à son tour, venir renforcer le processus de réforme. Il faudra faire preuve de patience et de persévérance, car les effets positifs des réformes mettront forcément du temps à se manifester. En outre, dans certains domaines, notamment celui du contrôle exercé par le gouvernement fédéral et celui de la concurrence intérieure, il faudra engager de nouveaux efforts pour réduire les dernières faiblesses systémiques. En particulier, le renforcement du rôle des institutions fédérales devrait améliorer la coordination et accroître l'efficacité du secteur public. Une fois les réformes nécessaires mises en place, c'est aux agents économiques qu'il appartiendra de répondre de façon positive à ce nouveau « cadre » et à un environnement plus concurrentiel. Toutefois, une telle évolution nécessite une baisse durable de l'inflation. Il semblerait donc impératif de ne pas relâcher l'orientation de la politique macro-économique et en particulier de maintenir une politique des taux de change restrictive. Etant donné la détermination à éliminer l'inflation dont fait preuve le gouvernement actuel, et la crédibilité croissante dont il jouit à cet égard, la situation générale a rarement été aussi favorable à une amélioration des résultats macro- et micro-économiques. Cependant, des risques de chocs susceptibles de perturber le processus de désinflation subsistent et appellent une surveillance rigoureuse. Ce n'est que dans ces conditions qu'on pourra empêcher l'économie de retomber dans un cercle vicieux de stagflation et de problèmes de balance des paiements.

## Notes

1. Voir *Etudes économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie*, janvier 1987 et 1987/1988.
2. *Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie, 1987/1988*, chapitre IV.
3. Le SDK, qui opère à l'échelon des communes, des républiques et de la Fédération, a pour mission principale de vérifier que les opérations financières de l'ensemble des entreprises socialisées et des organismes du secteur public sont conformes aux diverses obligations statutaires (répartition du revenu entre bénéficiaires et salaires, impôts, remboursements de dettes, etc.); par ailleurs, toutes ces entreprises et agences publiques possèdent des comptes auprès du SDK et y effectuent la totalité de leurs transactions financières.
4. L'effet de valorisation résulte des dépréciations ou appréciations du dinar et représente l'accroissement ou la diminution automatique de la contre-valeur en dinars des passifs en devises du système financier envers les résidents (principalement les ménages).
5. Les statistiques des salaires réels sont difficiles à établir dans les périodes d'inflation élevée et croissante. Dans le cas de la Yougoslavie, le problème est d'autant plus complexe que les statistiques des salaires mensuels se réfèrent au mois auquel correspond le salaire, alors que pour de nombreuses catégories de travailleurs celui-ci est versé au cours du mois suivant. Ainsi s'explique l'improbable hausse de 40 pour cent des salaires réels entre décembre 1988 et novembre 1989 qui apparaît dans les statistiques yougoslaves officielles. Aux fins de la présente Etude, le Secrétariat de l'OCDE a ajusté les séries mensuelles originales des salaires nominaux de façon à assurer une concordance plus étroite entre les données mensuelles sur les prix et sur les salaires.
6. Dans l'optique yougoslave, la consommation collective comprend uniquement les dépenses matérielles; elle correspond donc, grosso modo, à la consommation publique diminuée de la masse salariale des fonctionnaires dans l'optique du SCN.
7. Les statistiques officielles des niveaux et des variations des stocks ne sont pas fiables, en particulier pour les périodes d'inflation élevée. Il est probable que la contribution fortement négative de la formation des stocks à la croissance du PSB indiquée pour 1989 surestime la contraction effective de la formation des stocks : en effet, la contribution positive encore plus importante de l'écart statistique traduit sans doute une forte sous-comptabilisation du stockage.
8. La Slovénie connaît une situation de plein emploi – les demandeurs d'emploi représentent 2.7 pour cent de la population active, proportion qui n'a guère varié depuis le

début des années 80. A l'inverse, au Kosovo, les demandeurs d'emploi constituent 25.2 pour cent de la population active. La Serbie, république la plus peuplée, enregistre un taux sensiblement égal à la moyenne nationale.

9. Devant l'alourdissement du service de la dette et la nécessité d'améliorer la compétitivité extérieure, les autorités se sont efforcées, depuis l'amorce de la crise d'endettement au début des années 80, d'accroître la part des exportations réglées en monnaies convertibles au détriment des ventes sur la base d'accords de compensation. L'allègement notable de la facture pétrolière (principalement vis-à-vis de l'URSS) depuis le milieu des années 80 a favorisé cette réorientation.
10. Mesurés en deutschemarks, monnaie utilisée pour la plupart des transactions, les envois de fonds des travailleurs expatriés ont en fait diminué en 1989 pour tomber à un niveau inférieur de 40 pour cent au chiffre record de 1985.
11. La décote moyenne a été de 50 pour cent environ, mais il y a eu aussi des conversions de créances en prises de participation et certaines banques ont accepté un règlement en nature.
12. A cet égard, il convient de noter que le rattachement du dinar au deutschemark (19 décembre 1989) ne s'est pas accompagné d'un alignement immédiat des taux d'intérêt des dépôts en dinars sur le taux des dépôts en deutschemarks. De nombreux épargnants ont pu ainsi réaliser des gains considérables en convertissant leurs deutschemarks en dinars et en plaçant ces sommes jusqu'à la fin du mois dans des comptes en dinars assortis d'un rendement mensuel de 50 pour cent.
13. L'important encours de passifs en devises (à découvert) de la BNY vis-à-vis des banques intérieures résulte de l'adoption par le Gouvernement, en 1978, d'un système de couverture de change. A cette époque, la BNY a accepté d'inscrire à son bilan des passifs en devises envers les banques commerciales contre des actifs en dinars sur les banques commerciales, équivalant au montant des dépôts en devises (pour l'essentiel non couverts), détenus principalement par les ménages auprès des banques. Cette opération n'a eu aucun impact monétaire immédiat mais s'est ultérieurement révélée coûteuse pour la BNY, chaque dévaluation du dinar augmentant ses passifs en devises vis-à-vis des banques sans augmentation correspondante de ses actifs.
14. Outre l'absence de marchés de capitaux organisés, les entreprises n'ont guère été incitées à investir dans d'autres entreprises ou à procéder à des rachats dans la mesure où elles perdaient complètement le contrôle des capitaux investis.
15. L'indice de concentration des exportations de la Yougoslavie est l'un des plus faibles du monde, ce qui signifie que ce pays produit et exporte un nombre de produits plus importants que ne le justifient ses dimensions et son niveau de développement (voir OCDE, *Etude économique de la Yougoslavie 1987/88*, chapitre III).
16. Des agences au niveau des républiques et une agence fédérale de coordination sont créées actuellement dans le but de promouvoir les petites et moyennes entreprises. Ces agences seront financées grâce à des fonds de l'AELE et de la Banque mondiale, ainsi que des capitaux intérieurs privés et publics. En outre, il est prévu d'établir des compagnies de consultant, avec la participation d'experts yougoslaves et étrangers.

L'objectif est de guider les entreprises et les gouvernements en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel.

17. Les entreprises auto-gérées trouveraient des solutions optimales si tous les travailleurs avaient des contrats de travail leur garantissant un emploi à vie, s'ils pouvaient parfaitement prévoir l'évolution de la conjoncture et s'ils s'employaient consciemment à accroître au maximum leur revenu. Voir Vanek J., «The general theory of labour-managed market economies», *Ithaca*, Cornell University Press, 1970.
18. Des contingents protègent effectivement le cinquième de la production yougoslave (essentiellement produits agricoles, métaux ferreux et non ferreux, produits métalliques, produits chimiques, certains textiles et vêtements). Calculé sur la base des importations totales, le droit de douane moyen est officiellement estimé à près de 7 pour cent. Néanmoins, les taux des droits de douane diffèrent considérablement. Ils sont nuls ou très faibles sur les matières premières et les produits semi-finis, élevés sur les biens d'équipement, et encore plus élevés sur les biens de consommation. Outre les droits de douane, la fiscalité intérieure porte le taux moyen d'imposition des importations totales à près de 14 pour cent (13 pour cent si l'on exclut le pétrole), selon les estimations officielles.
19. Sur les douze mois se terminant en mars 1990, plus de 1 200 dossiers ont été approuvés.
20. Il semblerait que le montant réel ait été plus élevé, l'obligation de convertir en dinars le montant total de l'investissement direct conduisant la plupart des entreprises étrangères à ne pas déclarer la valeur totale de leur transaction.
21. Cette obligation a contribué à ce que, pendant les années 80, l'emploi augmentait alors que la production stagnait.
22. 50 millions de dollars pour l'assistance aux ménages à faible revenu, et 100 millions de dollars pour les programmes en faveur des travailleurs licenciés, notamment sous la forme d'aides au recyclage et à la création d'emploi.
23. Ainsi qu'en témoigne la part croissante des actifs financiers détenus par les ménages sur des comptes en devises, le dinar est resté très convertible tout au long des années 80. Toutefois, les particuliers devaient acheter leurs devises sur le marché noir avec une prime sur le taux de change officiel.
24. Le taux de l'impôt spécial sur le chiffre d'affaires applicable à un petit nombre de services assurés par des bureaux de représentation étrangers et par des intermédiaires yougoslaves, qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de commissions, a été fixé à 20 Mpour cent.
25. En vertu des mesures adoptées le 18 décembre, les prix administrés ont été sensiblement relevés après le 20 du mois, date à laquelle l'indice des prix du mois en cours est généralement calculé. Les autorités ont décidé de présenter un nouvel indice, en même temps que l'ancien qui est calculé sur la base des données rassemblées jusqu'au 20 de chaque mois. Ce nouvel indice ne concerne que les prix de détail (et non les prix à la consommation) et les grandes villes, contrairement à l'ancien, qui couvre tout le pays. Pour décembre, ce nouvel indice couvre la période de 40 jours qui s'est écoulée

jusqu'au 31, et pour les mois suivants, la période de 30 jours s'écoulant jusqu'à la fin de chaque mois. Sur la base du nouvel indice (de l'ancien indice), les hausses des prix de détail ont été les suivantes : décembre : 64.4 (58.8) pour cent; janvier : 17.3 (41.5) pour cent; février : 8.4 (13.6) pour cent; mars : 2.8 (5.2) pour cent ; avril : -0.2 (2.8) pour cent.

## *Annexe I*

### **Le programme anti-inflationniste de la Yougoslavie au regard de l'expérience des autres pays**

Au milieu des années 80, un certain nombre de pays arrivés à un stade de développement voisin de celui de la Yougoslavie se sont trouvés confrontés à une situation d'hyperinflation. A la fin de 1984 et dans les premiers mois de 1985, l'Argentine, la Bolivie et Israël ont enregistré des taux d'inflation mensuels à deux chiffres, avec une forte tendance à l'accélération ; il en a été de même au Brésil à la fin de 1985. Ces évolutions ont conduit à la mise en place de programmes anti-inflationnistes, qu'il serait intéressant de comparer avec les mesures adoptées récemment en Yougoslavie.

La monétisation de déficits du secteur public élevés et croissants constitue la source commune de la tendance inflationniste dans les pays cités, et notamment la Yougoslavie où le déficit du secteur public a longtemps été « déguisé » dans les comptes de la Banque centrale. Par conséquent, l'un des objectifs majeurs des programmes anti-inflationnistes est de réduire ces déficits publics et de limiter l'expansion de la masse monétaire. Cela s'est traduit essentiellement par une diminution des subventions aux entreprises en difficulté.

Afin de mettre en œuvre ces mesures structurelles, il est indispensable d'éliminer des anticipations inflationnistes profondément enracinées. Pour ce faire, on a eu recours essentiellement à deux moyens d'action. D'une part, dans les cinq pays cités une nouvelle monnaie a été introduite et, sauf en Bolivie, elle a été alignée sur une monnaie « forte », à savoir le dollar des Etats-Unis dans les pays d'Amérique latine et en Israël et le deutsche-mark dans le cas de la Yougoslavie. D'autre part, tous les pays, exception faite encore de la Bolivie, ont décrété un gel des salaires et un blocage total ou partiel des prix. Mais ces contrôles administratifs ne peuvent venir à bout des anticipations inflationnistes que si la politique gouvernementale est crédible. Le manque de crédibilité va souvent de pair avec une détérioration sensible de la position de la balance des paiements, qui peut induire des anticipations de dévaluation de la monnaie et d'accélération de l'inflation. Un aspect original du plan anti-inflationniste de la Yougoslavie est que le nouveau dinar est totalement convertible et que les particuliers sont autorisés à détenir des dépôts en devises sans restriction, ce qui renforce la garantie de change aussi bien pour le revenu que pour l'épargne. Dans tous les pays examinés, la constitution d'un important stock de réserves de change a été jugée (à juste titre) importante pour renforcer la crédibilité du programme. A cet égard, la forte augmentation des réserves de change de la Banque Nationale de Yougoslavie est un atout pour le programme yougoslave. Enfin, le fait que le blocage des prix n'a été que partiel en Yougoslavie peut aussi contribuer à accroître la confiance.

Il est intéressant de noter que les premiers résultats des programmes anti-inflationnistes ont été encourageants dans tous les pays. En général, l'inflation retombe très rapidement au-dessous de 10 pour cent. Toutefois, elle n'a été maîtrisée durablement qu'en Bolivie et en Israël, où les déficits du secteur public ont été fortement réduits. L'expérience de ces deux pays confirme les résultats de l'étude de Dornbusch et Fisher, à savoir que les taux d'intérêt réels demeurent très élevés au cours d'une longue période, même après que

#### Programmes anti-inflationnistes : comparaison internationale

	Argentine	Bolivie	Bésil	Israël	Yougoslavie
Date de mise en œuvre du programme	Juin 85	Août 85	Fév. 86	Juil. 85	Déc. 89
<b>Situation de départ</b>					
Inflation mensuelle, prix à la consommation	32	66	14	15	59
Solde de la balance courante (% du PNB)	-3.2 <sup>1</sup>	-2.7 <sup>1</sup>	-0.1 <sup>2</sup>	-5.3 <sup>1</sup>	+3.6 <sup>3</sup>
Solde du secteur public (% du PNB)	-10.1 <sup>1</sup>	-35.6 <sup>1</sup>	-28.1 <sup>2</sup>	-18.9 <sup>1</sup>	-5.0 <sup>3</sup>
Dettes extérieures (% du PNB)	53.6 <sup>1</sup>	123.5 <sup>1</sup>	48.0 <sup>1</sup>	92.5 <sup>1</sup>	27.0 <sup>3</sup>
<b>Mesures anti-inflationnistes</b>					
Taux de change	Rattaché au \$ US	Flottant	Rattaché au \$ US	Rattaché au \$ US	Rattaché au DM (6 mois)
Salaires	Blocage (6 mois)	Liberté	Blocage	Blocage	Blocage (6 mois)
Prix	Blocage	Liberté	Blocage	Blocage	Blocage partiel
Déficit du secteur public	Réduction	Réduction	Pas de mesures	Réduction	Réduction
<b>Résultats initiaux</b>					
Inflation mensuelle, prix à la consommation					
1 <sup>er</sup> mois	6.2	56.5	7.8	3.9	17.3
2 <sup>e</sup> mois	3.1	-2.0	1.1	3.0	8.5
3 <sup>e</sup> mois	2.0	3.2	0.8	4.7	2.6
<b>Résultats définitifs</b>					
Inflation, prix à la consommation					
1985	672	11 750	227	305	
1986	90	276	145	48	
1987	131	15	230	20	
Solde du secteur public (% du PNB)					
1985	-7.9	-42.6	-28.1	-5.7	
1986	-4.1	-1.2	-11.1	+0.8	
1987	-6.5	-0.2	-31.4		

1. 1984.

2. 1985.

3. 1989.

Sources : FMI, *Statistiques financières* ; statistiques de la Banque Mondiale et de l'OCDE sur la dette extérieure.

l'inflation a été contenue<sup>1</sup>. De fait, l'un des enseignements importants des épisodes d'hyperinflation est que le laps de temps nécessaire pour modérer les anticipations fortement inflationnistes est relativement long. Ainsi, dans le cas d'Israël, les taux d'intérêt réels mensuels, qui étaient supérieurs à 10 pour cent dans le premier mois d'application du programme, s'élevaient encore à 5 pour cent (80 pour cent en rythme annuel) neuf mois plus tard. Dans ce contexte, le niveau élevé actuel des taux d'intérêt corrigés de l'inflation en Yougoslavie pourrait bien se maintenir pendant une période relativement longue, jusqu'à ce que les anticipations de forte inflation soient enrayerées, aussi convient-il de ne pas assouplir trop tôt la politique monétaire.

Un autre enseignement des expériences en matière de lutte contre l'hyperinflation est que la crédibilité extérieure du programme est essentielle. Des taux de change nominaux constants conjugués à des écarts d'inflation positifs, quoique faibles, affaiblissent la compétitivité extérieure, au détriment des équilibres externes. En Argentine et au Brésil, mais aussi en Israël au début des années 80, des efforts louables ont été déployés pour réduire les déficits publics et resserrer les conditions monétaires, mais les programmes ont échoué parce que la dégradation de la balance des paiements a alimenté des anticipations de dévaluation qui ont été « confirmées » par des ajustements ultérieurs du taux de change. En revanche, pour le programme introduit en 1985, Israël a reçu un appui extérieur qui a permis d'atténuer les difficultés de balance des paiements. Dans le cas de la Bolivie, le net durcissement de la politique macro-économique a provoqué une récession, neutralisant ainsi les effets dommageables de la hausse du taux de change réel sur le solde extérieur. Toutefois, la récession bolivienne a été modérée et très brève. Par ailleurs, ainsi qu'on l'a noté dans d'autres études<sup>2</sup>, à moyen terme, la croissance de la production dans les pays qui ont réussi à extirper l'hyperinflation n'a pas été plus faible que dans ceux où les mesures anti-inflationnistes ont échoué.

Le principal enseignement à tirer de l'expérience des autres pays dans la lutte contre l'inflation est peut-être que la réussite d'un plan anti-inflationniste dépend au plus haut point de deux facteurs, la ferme détermination du gouvernement de poursuivre ses objectifs, même au prix d'une récession, et le maintien d'une position de balance des paiements solide de manière à assurer la crédibilité du programme.

#### Notes

1. Voir Dornbush, R. et Fisher, S., « Stopping Hyperinflations Past and Present », NBER working paper, décembre 1985.
2. Voir Blejer, M. et Liviatan, N., « Fighting Hyperinflation : Stabilisation Strategies in Argentina and Israel, 1985-86 », FMI, Documents de travail, 34(3), septembre 1987, et références incluses.

*Annexe II*  
**Chronologie économique**

**1988**

**Avril**

Fin du blocage partiel des prix et des salaires instauré en novembre 1987.

**Mai**

Parallèlement à l'action anti-inflationniste, d'importantes mesures de déréglementation sont introduites, pour la première fois, le 15 mai :

- Plafonnement des augmentations de salaire : la croissance en rythme annuel est limitée à 139 pour cent pour le premier semestre de 1988, à 132 pour cent pour les neuf premiers mois et à 119 pour cent pour l'année 1988 dans son ensemble;
- La hausse des dépenses publiques hors pensions doit être inférieure de 10 points à l'inflation attendue;
- Fixation d'un objectif de croissance en 1988 de 26 pour cent pour les actifs nets en dinars du système bancaire (hors effet de valorisation) et de 15 pour cent pour les actifs nets en dinars de la Banque Nationale de Yougoslavie. Les taux d'intérêt corrigés de l'inflation doivent devenir positifs;
- Mise en œuvre d'importantes mesures de libéralisation des prix : la part des produits dont les prix à la production sont librement déterminés doit passer à 60 pour cent en mai et à 70 pour cent en décembre;
- Suppression des contrôles administratifs visant l'allocation des devises, et création d'un marché des changes unifié où le taux de change est déterminé par l'offre et la demande;
- Importantes mesures de libéralisation des importations. La part des importations libres est portée de 14 à 40 pour cent des importations totales (et doit atteindre 50 pour cent avant la fin de 1988) et celle des importations soumises à des régimes de contingentement et de licences est ramenée de 51 à 26 pour cent.

**Juin**

La Banque Nationale de Yougoslavie porte son taux d'escompte au niveau de la hausse des prix de détail.

## **Octobre**

Suppression des mesures de contrôle des salaires.

La nouvelle loi sur la comptabilité sociale remplace la comptabilité aux coûts d'acquisition par la comptabilité prenant en compte l'inflation, de sorte que les entreprises sont tenues de réévaluer leurs actifs.

Mesures visant les taux d'intérêt : le taux de rémunération des dépôts corrigé de l'inflation est fixé à 5 pour cent ; les excédents du secteur public déposés dans les banques ne sont plus rémunérés ; les taux d'intérêt à court terme des dépôts en devises sont majorés de manière à dépasser de 2 points les taux des dépôts correspondants à l'étranger (de 4 points pour les dépôts à un an ou plus) ; le taux d'escompte de la Banque Nationale de Yougoslavie sera déterminé chaque mois, avec comme valeur minimum la hausse des prix de détail du mois précédent (pour octobre, le taux est fixé à 13.89 pour cent contre 15.69 pour cent en septembre) ; le taux d'intérêt applicable aux crédits sélectifs est ramené de 65 à 50 pour cent du taux d'escompte.

## **Décembre**

La loi sur les entreprises et la loi sur l'investissement étranger introduisent la propriété privée et la propriété mixte. La loi sur les entreprises distingue quatre catégories d'entreprises : entreprises « socialisées », « coopératives », « entreprises privées » (détenues par des particuliers, y compris des non-résidents, ou par des personnes morales civiles) et « entreprises mixtes » (dont l'actif est détenu par deux ou plusieurs des entités suivantes : entreprises socialisées, coopératives, entreprises privées). Chacune de ces entreprises peut prendre la forme d'une « société par actions », d'une « société à responsabilité limitée », d'une « société en commandite » ou d'une « société à responsabilité conjointe et solidaire illimitée ». Les entreprises de moins de 100 salariés sont considérées comme des « petites entreprises ».

Les objectifs officiels de croissance réelle ou nominale pour 1989 sont les suivants : PSB, 1.5 pour cent ; production industrielle, 1 pour cent ; production agricole, 6 pour cent ; volume des exportations et des importations de biens et services, 5 et 8.3 pour cent respectivement ; excédent de la balance des paiements en monnaies convertibles, 1 435 millions de dollars.

Création de la Banque yougoslave de coopération internationale chargée du financement de l'assurance à l'exportation.

Le gouvernement fédéral dirigé par Mme Mikulic démissionne mais reste en place pour assurer les affaires courantes.

L'objectif de croissance du crédit net en dinars en 1989 (non compris les effets de valorisation) est fixé à 32.4 pour cent.

## **1989**

### **Janvier**

Selon les prévisions budgétaires, la progression des recettes des organismes publics au sens strict (communautés socio-politiques) doit être inférieure de 10 points à la hausse des

prix de détail, et la croissance des recettes des agences sociales (communautés d'intérêt auto-gérées) doit être en retrait de 5 points.

Nouvelles mesures de libéralisation des prix et des importations. Suppression de certaines taxes à l'importation.

## **Février**

Entre le 11 février et le 10 avril, les réserves obligatoires calculées sur les dépôts passeront de 14 à 15 pour cent.

La part des crédits sélectifs refinancés par la Banque Nationale de Yougoslavie est réduite de 20 pour cent.

L'Assemblée fédérale adopte la loi sur les banques et les autres institutions financières.

## **Mars**

Introduction d'un nouveau régime de réserves obligatoires pour les banques. Le coefficient des réserves obligatoires est fixé à 21 pour cent pour les dépôts à vue et à court terme, à 5 pour cent pour les dépôts à plus de 3 mois et à 2 pour cent pour les dépôts d'épargne-logement. Parallèlement, le taux de rémunération des réserves obligatoires payé par la Banque Nationale de Yougoslavie est porté de 15 à 25 pour cent.

Formation d'un nouveau gouvernement fédéral (15 mars) dirigé par M. Markovic.

Nouvelles mesures de libéralisation des prix.

Nouvelle libéralisation des importations : plus des deux tiers des importations de biens d'équipement sont libres; en outre, la plupart des obstacles aux importations par des entreprises privées sont levés.

Déplafonnement des prélèvements en espèces que les particuliers peuvent effectuer sur leurs comptes en devises.

Adoption d'une nouvelle loi sur la Banque Nationale de Yougoslavie et sur l'harmonisation des opérations monétaires des banques nationales des républiques et des provinces autonomes.

## **Avril**

Le taux d'escompte sera désormais fixé chaque mois, sur la base de l'inflation prévue pour le mois en question, plus une marge de façon que le taux réel soit positif.

## **Mai**

Adoption de nouveaux textes modifiant et complétant la loi sur les banques et les autres organisations financières ainsi que la loi sur les entreprises.

La part des billets à ordre d'entreprises entièrement garantis par les banques est ramenée de 40 à 20 pour cent des actifs à court terme des banques.

## **Juin**

Par suite du dépassement des objectifs initiaux, le nouvel objectif de croissance de l'actif intérieur net est fixé à 645 pour cent (compte tenu des effets de valorisation) pour 1989.

Mise en œuvre de mesures visant à réduire le commerce avec les pays d'Europe de l'Est : restrictions sur le paiement des importations, contrôle plus strict du volume des échanges et modification des accords de paiement avec l'URSS.

## **Juillet**

Consolidation des comptes budgétaires et extra-budgétaires au niveau fédéral et réduction des dépenses au titre de l'intervention dans l'économie.

Modifications de la loi comptable : la réévaluation obligatoire ne concerne plus la totalité, mais seulement 60 pour cent des actifs.

Les billets à ordre garantis par les banques seront supprimés à partir de septembre 1989.

Nouvelles mesures de libéralisation des importations : 77 pour cent des importations sont désormais exemptes de restrictions.

## **Août**

Adoption de mesures destinées à stimuler la production agricole : en particulier, il est décidé d'augmenter les crédits réescomptés affectés au financement d'activités agricoles et, pour la première fois, les agriculteurs privés ont la possibilité d'obtenir des crédits sélectifs.

Décision gouvernementale visant à contraindre les entreprises à améliorer la transparence de la formation des prix, de telle sorte que toutes les composantes du coût apparaissent clairement.

## **Septembre**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, la croissance des salaires sera liée aux résultats financiers de la précédente période comptable. Les augmentations de salaires pour août et septembre sont limitées à 90 pour cent de la hausse du coût de la vie.

Nouvelles mesures de libéralisation des prix. La part des produits dont les prix sont soumis à l'agrément du Bureau fédéral des prix est ramenée de 2.2 à 0.7 pour cent du total, la part des produits dont le prix augmente automatiquement en fonction des coûts passe de 13.4 à 13 pour cent et la proportion des prix libres atteint 74 pour cent.

## **Octobre**

Suppression du contrôle indirect des prix (« prix déterminés sur la base d'éléments communs » et « hausse automatique en fonction des coûts ») et rétablissement du contrôle direct par le gouvernement fédéral pour 23.2 pour cent des prix à la production. Simultanément, le pourcentage des prix à la production fixés librement est porté à 75.1 pour cent.

Suppression de l'indexation totale du taux d'intérêt et du taux de change. Le taux d'intérêt mensuel et le taux mensuel de dévaluation du dinar sont fixés à 30 pour cent, alors que le taux de l'inflation a atteint près de 50 pour cent en septembre.

### **Novembre**

La proportion des prix contrôlés sera portée à 24.3 pour cent à la fin novembre.

Accord social visant à réduire en 1990 la part de la consommation publique dans le PSB. Le taux de croissance des recettes des organismes publics proprement dits et celui des recettes des organismes sociaux devront être inférieurs de 5 points et 2 points respectivement à la hausse des prix de détail.

### **Décembre**

Adoption d'un plan anti-inflationniste, prévoyant l'introduction d'un nouveau dinar (équivalant à 10 000 anciens dinars), convertible et rattaché au deutschemark, au taux de 1 deutschemark pour 7 nouveaux dinars; blocage des salaires et blocage partiel des prix pour six mois.

Le financement des dépenses fédérales devra être assuré par un accroissement de la fiscalité et, dans une moindre mesure, par l'émission d'effets publics. Suppression du recours aux crédits de la Banque Nationale de Yougoslavie.

Objectifs de croissance pour 1990 de 7 pour cent pour les actifs en dinars nets du secteur bancaire et 24 pour cent pour M1.

Adoption de nouvelles lois : sur le «capital social», sur «le redressement, le dépôt de bilan et la liquidation des entreprises», sur «la création et le financement de l'Agence pour la rénovation du système bancaire», sur «le financement des programmes sociaux», et sur «les principes fondamentaux du système d'imposition»; modification de la loi sur les opérations avec l'étranger.

Le Conseil exécutif fédéral propose trois amendements constitutionnels à l'Assemblée fédérale. Le premier a pour but d'introduire le pluralisme de la propriété et l'égalité de traitement des différentes formes de propriété et de supprimer le plafonnement du patrimoine foncier privé. Le second vise à unifier le système fiscal et à renforcer le rôle et la responsabilité du gouvernement fédéral dans le domaine de la politique fiscale. Le troisième a pour but d'accroître les pouvoirs du gouverneur de la Banque Nationale de Yougoslavie et les attributions de la Banque en matière de politique monétaire. Dans ce même amendement, il est proposé que le budget fédéral ne soit plus financé par des contributions des républiques, et que les impôts perçus à l'échelon fédéral soient augmentés.

## **1990**

### **Janvier**

Soumission de nouveaux amendements constitutionnels concernant principalement la propriété collective, les ressources naturelles et l'assouplissement des conditions d'établissement de communautés d'intérêt autogérées.

## Réduction du coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques commerciales.

### Février

La Banque Nationale de Yougoslavie prend des mesures supplémentaires pour neutraliser l'effet exercé sur l'offre de monnaie par la forte augmentation des réserves de change (environ 1 milliard de dollars) : l'encours des crédits en dinars des banques commerciales devra revenir en février à 80 pour cent de son niveau de fin décembre, l'émission de monnaie primaire sera réduite de 30 pour cent, les banques commerciales devront acheter pour 700 millions de dinars de certificats de la Banque Nationale de Yougoslavie à un taux d'intérêt inférieur de 40 pour cent au taux d'escompte de la Banque, les encaisses des banques commerciales seront portées de 50 millions de dollars à 1 milliard de dollars, et le taux de rémunération des réserves obligatoires des banques à la Banque Nationale de Yougoslavie passe de 12 à 25 pour cent.

Afin de réduire encore l'excédent commercial avec la zone d'échanges compensés et d'enrayer la vente spéculative de devises par les ressortissants yougoslaves aux touristes d'Europe de l'Est, le gouvernement fédéral prend les mesures suivantes : le taux de change pour les transactions de non-résidents réglées par chèques et lettres de crédit est fixé à 10 pour cent du taux de change officiel du dollar en vigueur pour les opérations de compensation, les touristes d'Europe de l'Est sont tenus de déclarer les sommes en espèces qu'ils transportent à l'entrée ou à la sortie du territoire, et l'importation d'articles destinés à la vente (sur le marché noir) est strictement interdite.

Pour les entreprises du secteur agro-industriel et celles qui effectuent des échanges avec l'étranger, une partie des crédits sélectifs à court terme doivent être transformés en crédits à long terme (soit un encours total de 4 645 millions de dinars à fin 1989, dont 3 986 millions pour les entreprises agro-industrielles).

Afin d'enrayer la montée des salaires réels sous l'effet des avantages annexes, il est décidé de ramener les paiements en nature à leur niveau de novembre 1989.

Instauration de subventions à l'exportation de marchandises (7 pour cent) et de services (3 pour cent).

Le FMI annonce un nouvel accord de confirmation de 18 mois qui prévoit une aide financière de 600 millions de dollars.

### Avril

Des élections ouvertes aux différents partis politiques ont lieu dans les Républiques de Slovénie et de Croatie.

*ANNEXE STATISTIQUE*

Tableau A. **Produit social** (concepts et définitions yougoslaves)

Millions de dinars

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Aux prix courants										
Dépenses des consommateurs	622 447	818 829	1 143 300	1 510 662	2 087 788	3 207 200	5 659 400	11 205 900	24 796 500	74 563 000
Consommation collective	110 900	143 060	198 200	260 140	345 119	524 300	970 000	1 910 000	4 150 000	12 970 000
Formation brute de capital fixe	447 581	545 665	684 961	854 816	1 029 539	1 458 438	2 608 800	5 047 000	9 914 600	27 192 800
Variation de stocks	90 940	185 546	297 705	372 602	630 959	1 232 926	2 092 800	3 948 900	9 636 500	31 536 900
Balance extérieure	-128 459	-153 290	-122 895	-144 034	-98 964	-159 869	-136 300	-167 100	-688 800	-1 417 000
Exportations de biens et services <sup>1</sup>	200 735	369 232	446 465	599 956	851 298	1 703 769	2 637 500	3 762 700	12 348 600	46 644 000
Importations de biens et services <sup>1</sup>	329 194	522 522	569 360	743 990	950 262	1 863 638	2 773 800	3 929 800	13 037 400	48 061 000
Écart statistique	22 008	13 279	7 479	70 648	69 848	62 848	90 000	110 000	1 455 900	3 715 000
Produit social	1 165 417	1 553 089	2 208 750	2 924 834	4 064 289	6 325 843	11 284 700	22 054 700	49 264 700	148 560 700
Aux prix de 1972										
Dépenses des consommateurs	197 101	198 481	196 496	196 345	192 919	190 990	190 900	199 400	200 100	197 400
Consommation collective	34 015	33 670	32 050	31 820	30 194	30 125	30 700	32 110	31 600	31 700
Formation brute de capital fixe	128 293	120 717	108 887	102 892	92 900	83 979	80 903	83 706	79 400	74 800
Variation de stocks	29 054	45 499	52 092	49 450	59 654	76 346	80 170	80 250	..	..
Balance extérieure	-37 851	-24 670	-13 999	-13 213	-4 003	3 471	7 112	27	..	..
Exportations de biens et services	70 837	76 148	85 279	69 505	66 439	70 739	76 398	74 717	..	..
Importations de biens et services	108 688	100 818	99 278	82 718	70 442	67 268	69 286	74 690	..	..
Écart statistique	21 705	6 987	10 871	21 747	12 601	6 925	3 957	12 255	..	..
Produit social	372 317	380 684	386 397	389 041	384 265	391 836	393 742	407 748	403 100	396 300

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. A partir de 1987, aux taux de change courants.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau B. **Produit national et dépenses** (concepts et définitions standardisés)

Millions de dinars, aux prix courants

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 <sup>1</sup>
Dépenses des consommateurs en biens et services	672 125	881 140	1226 437	1 623 803	2242 940	3 389 150	5950 700	1 1782 386	26 440 900	79 251 700
Dépenses courantes de l'État en biens et services	227 500	290 967	380 850	499 580	642 950	931 560	1 665 900	3 347 818	7 517 800	22 520 000
Formation brute de capital fixe	447 581	545 665	684 961	854 816	1 029 530	1 458 400	2 608 800	5 047 000	9 914 600	27 192 800
Variations de stocks	90 940	185 546	297 705	372 602	630 959	1 232 526	2 092 800	3 948 900	9 636 500	31 536 900
Exportations de biens et services <sup>2</sup>	200 735	369 232	446 465	599 956	851 298	1 703 769	2 637 497	3 762 675	12 348 600	4 664 4000
moins : Importations de biens et services <sup>2</sup>	329 194	522 522	569 860	743 990	950 262	1 863 638	2 773 801	3 929 858	13 037 400	48 061 000
Écart statistique	-15 751	-26 330	-56 313	-48 059	-164 550	-198 305	-230 596	-559 121	-481 300	-756 100
Produit intérieur brut aux prix du marché	1 293 936	1 723 698	2 410 245	3 158 708	4 282 865	6 653 462	11 951 300	23 399 800	52 339 700	158 328 300
Revenus en provenance du reste du monde <sup>2</sup>	75 259	126 863	161 807	212 219	228 621	462 258	654 221	918 183	3 438 100	13 267 500
Revenus versés au reste du monde <sup>2</sup>	16 359	36 118	58 886	87 947	112 281	239 492	363 229	497 845	1 474 400	5 425 500
Produit national brut aux prix du marché	1 352 836	1 814 443	2 513 166	3 282 980	4 399 205	6 876 228	12 242 292	23 820 138	54 303 400	166 170 300
Impôts indirects	163 085	195 332	269 014	339 970	508 213	771 134	1 192 950	2 363 749	5 147 600	15 657 100
Subventions	34 233	42 894	50 711	79 430	108 893	171 742	316 469	616 830	1 524 100	3 779 200
Produit national brut au coût des facteurs	1 223 984	1 662 005	2 294 863	3 022 440	3 999 885	6 276 836	11 365 811	22 073 219	50 679 900	154 292 400
Amortissement et provisions pour autres opérations	128 507	174 746	236 125	374 535	529 490	779 347	1 325 400	2 491 800	6 662 800	19 299 100
Produit national net au coût des facteurs	1 095 477	1 487 259	2 058 738	2 647 905	3 470 395	5 497 489	10 040 411	19 581 419	44 017 100	134 993 300

1. Données préliminaires.

2. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. A partir de 1987, aux taux de change courants.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau C. **Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité**

Millions de dinars, aux prix courants

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 <sup>1</sup>
Agriculture, sylviculture et pêche	146 842	201 025	304 192	435 433	620 108	896 050	1 375 569	2 899 100	5 679 300	16 435 900
Industries extractives	24 315	38 544	56 919	77 204	103 807	199 820	335 579	513 820	1 364 200	3 928 800
Industries manufacturières	343 933	481 113	699 372	917 860	1 264 434	2 064 800	4 125 352	7 620 955	18 194 800	58 951 100
Électricité, gaz et eau	31 533	45 030	59 839	79 156	91 450	144 850	263 840	564 588	1 239 400	3 257 700
Construction	128 446	167 770	226 019	271 590	322 193	446 900	819 688	1 588 854	3 466 800	9 110 700
Transports et communications	97 013	127 239	176 500	227 570	309 906	469 100	890 146	1 735 021	5 509 900	16 276 200
Commerce de gros et de détail	145 390	195 237	264 400	358 622	503 377	774 200	1 305 479	2 610 290	3 745 800	11 188 700
Banques, assurances, services immobiliers, commerciaux et financiers	43 932	59 881	80 242	107 906	134 395	220 150	420 454	889 945	2 426 700	7 602 500
Services personnels, sociaux et communaux	203 680	255 421	324 459	422 827	533 875	838 200	1 538 712	3 230 308	7 089 300	19 698 800
Services divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit intérieur brut au coût des facteurs	1 165 084	1 571 260	2 191 942	2 898 168	3 883 545	6 054 070	11 074 819	21 652 881	48 716 200	146 450 400
Paiement net de revenus dus aux facteurs de production par le reste du monde <sup>2</sup>	58 900	90 745	102 921	124 272	116 340	222 766	290 992	420 338	1 963 700	7 842 000
Produit national brut au coût des facteurs	1 223 984	1 662 005	2 294 863	3 022 440	3 999 885	6 276 836	11 365 811	22 073 219	50 679 900	146 450 400

1. Données préliminaires.

2. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. A partir de 1987, aux taux de change courants.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau D. Formation brute de capital fixe**

Millions de dinars, aux prix courants

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Total</b>	447 600	545 600	685 000	854 800	1 029 500	1 458 400	2 608 800	5 047 000	9 914 600	27 192 800
Secteur privé	71 000	88 500	121 600	166 100	209 800	292 400	466 800	950 900	1 890 000	6 923 900
Secteur socialisé	376 600	457 100	563 400	688 700	819 700	1 166 000	2 142 000	4 096 100	8 024 600	20 268 900
<i>Par type d'activités :</i>										
Productrices	319 600	386 300	485 700	603 000	740 100	1 049 500	1 929 800	3 653 800	7 364 100	18 743 100
Non productrices	128 000	159 300	199 300	251 800	289 400	408 900	679 000	1 393 200	2 550 500	8 449 700
<i>Par branches d'activités :</i>										
Agriculture et forêts	31 500	36 700	51 200	81 800	106 200	145 500	231 500	411 600	785 700	2 224 000
Industrie	157 800	199 600	254 600	305 700	376 300	540 500	998 500	1 889 700	3 999 100	9 320 500
Construction	13 800	14 400	19 300	19 900	22 700	29 400	71 600	121 100	184 800	581 400
Transports	65 900	72 900	81 200	94 100	124 600	160 800	309 900	551 500	987 300	2 984 700
Commerce, restaurants et tourisme	28 890	32 200	40 500	49 600	49 600	72 200	133 000	317 600	619 200	1 531 700
Logement et activités communales	103 600	134 200	172 500	231 200	268 000	368 500	576 800	1 174 100	2 205 300	7 381 000
Autres branches d'activité	46 110	55 600	65 700	72 500	82 100	141 500	287 500	581 400	1 133 200	3 205 500
<i>Par genre d'investissements :</i>										
Machines et équipements	167 900	191 600	232 800	296 000	378 600	584 500	1 165 300	2 212 100	4 254 700	11 466 300
D'origine nationale	109 000	125 500	163 700	206 000	266 000	407 600	784 100	1 575 100	2 954 400	8 290 400
D'importation	58 900	66 100	69 100	90 000	112 600	176 900	381 200	637 000	1 300 300	3 175 900
Construction	249 800	309 400	386 700	479 800	538 600	744 300	1 259 400	2 531 400	4 784 000	13 912 400
Divers	29 900	44 600	65 500	79 000	112 300	129 600	184 100	303 500	875 900	1 810 600

*Note :* Les chiffres comportent les dépenses sur les avoirs déjà existants et indiquent la valeur des investissements effectivement réalisés indépendamment des dates de leur remboursement.

*Source :* Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau E. Le revenu national et le compte des particuliers (concepts et définitions yougoslaves)

Millions de dinars

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Revenu national</b>									
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	595 765	878 339	1 154 857	1 558 785	2 273 554	4 014 300	8 334 200	17 616 400	49 867 600
Impôts sur le revenu et cotisations de Sécurité sociale	260 005	349 405	454 694	616 306	958 200	1 823 900	4 190 200	10 038 300	29 405 700
Intérêts et impôts à la charge des entreprises	306 652	429 382	574 917	887 762	1 440 200	2 757 900	5 559 500	12 250 800	48 996 600
Accumulation des entreprises productrices et des producteurs individuels	238 143	346 763	411 303	536 180	965 346	1 524 500	1 825 900	3 718 900	4 378 400
Revenu national	1400 565	2 003 889	2 595 771	3 599 033	5 637 300	10 120 600	19 909 800	43 624 400	132 648 300
plus : Amortissements	152 524	204 361	329 023	465 256	688 500	1 164 100	2 144 900	5 640 300	15 912 400
Produit social	1 553 089	2 208 250	2 924 794	4 064 289	6 325 800	11 284 700	22 054 700	49 264 700	148 560 700
<b>Comptes des particuliers</b>									
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	595 765	878 339	1 154 857	1 558 785	2 273 554	4 014 300	8 334 200	17 616 400	49 867 600
Traitements et salaires nets des employés des entreprises non productrices	150 507	191 314	247 609	318 109	459 986	828 600	1 723 800	3 803 700	10 990 800
Prestations de Sécurité sociale et autres prestations sociales	158 549	209 138	284 523	377 101	534 599	961 300	2 278 200	5 338 700	14 896 900
Intérêts bancaires (nets)	21 883	29 292	43 458	85 819	164 369	458 700	831 600	1 821 900	7 820 200
Autres transferts intérieurs	5 632	3 708	67 564	409 205	520 044	1 431 000	2 499 900	9 305 300	41 135 300
Transferts nets en provenance de l'étranger	120 475	149 768	198 968	213 785	427 848	600 900	860 500	3 271 600	12 601 700
Total des revenus	1 052 811	1 461 559	1 996 979	2 962 804	4 380 400	8 294 800	16 528 200	41 157 600	137 312 500
Dépenses de consommation en biens et services du secteur productif	753 590	1 045 441	1 377 769	1 889 278	2 917 200	5 171 200	10 320 200	22 901 900	68 770 300
Autoconsommation de produits	65 239	97 859	132 893	198 510	286 002	488 200	885 700	1 894 600	5 792 700
Dépenses de consommation encaissées par le secteur non productif	82 152	105 767	140 435	190 484	283 529	470 800	920 900	2 142 300	6 148 800
Épargne	151 830	212 492	345 882	684 532	893 669	2 164 600	4 401 400	14 218 800	56 600 700
Taux d'épargne (en %)	14.4	14.5	17.3	23.1	20.5	26.1	26.6	34.5	41.2

Source : FSO, Statisticki Godisnjak.

Tableau F. Agriculture

	Unité ou base	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Indices de la production agricole</b> 1951-1955=100														
Total		217	227	213	225	225	228	244	240	244	226	252	239	226
Production végétale		205	212	186	205	204	206	227	221	225	204	235	209	196
Production animale		244	263	268	270	273	279	293	284	293	283	190	292	280
<b>Production de certains produits</b>														
Blé	Millions de t métr.	6	5.6	5.4	4.5	5.1	4.3	5.2	5.5	5.6	4.8	4.8	5.3	6.3
Maïs	—	9.1	9.9	7.6	10.1	9.3	9.8	11.1	10.7	11.3	9.9	12.5	8.9	7.7
Betterave sucrière	—	4.7	5.3	5.2	5.9	5.2	6.2	5.7	5.7	6.8	6.3	5.6	6.2	4.6
Viande <sup>1</sup>	Milliers de t métr.	1 034	1 144	1 237	1 227	1 207	1 221	1 244	1 280	1 369	1 292	1 285	1 331	1 316
Bois en grumes	Millions de m <sup>3</sup>	18.5	19.5	19.7	19.9	19.4	20.4	21.1	21.3	22.6	22.4	22.8	22.3	22.1
Nombre de tracteurs en services <sup>2</sup>	Milliers	260.9	296.8	342	385.1	415.7	595.5	622.4	705.8	808.5	881.7	955.3	1017.0	1066.0
Consommation d'engrais	Milliers de t métr.	1 970	2 056	2 147	2 203	2 131	2 384	2 510	2 460	2 556	2 551	2 643	2 607	2 557

1. Production de viande dans le pays (exclusivement de la viande d'abattage).

2. A la fin de l'année.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau G. Production industrielle

	Unité ou base	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Indices de la production industrielle</b>	1970=100												
Total	Base originale	167	181	195	204	212	212	215	227	233	242	243	242
Industries extractives	1985=100	139	143	148	153	158	162	164	168	177	179	181	180
Industries manufacturières		168	184	200	208	218	217	219	231	237	244	245	243
Metallurgie de base		171	188	196	199	214	211	223	240	252	255	247	254
Transformation des métaux		175	199	219	226	237	238	235	245	256	265	259	256
Produits chimiques		206	234	251	275	301	299	327	301	309	329	341	351
Textiles		152	158	172	182	189	187	189	201	208	221	231	228
Alimentation, boisson, tabac		160	173	187	189	195	199	199	207	203	208	213	204
<b>Production de certains produits</b>													
Electricité	Milliards de kWh	48.6	51.3	55.0	59.4	60.4	62.1	67.6	73.0	74.4	77.9	80.8	83.7
Lignite et charbon	Millions de t métr.	38.6	39.2	41.7	46.6	51.5	54.2	59.0	64.7	69.1	69.5	71.8	72.6
Produits pétroliers <sup>1</sup>	—	13.8	14.2	15.8	15.2	13.4	13.6	13.4	13.9	13.1	15.1	15.3	16.3
Minérai de cuivre	—	17.5	17.1	16.4	19.6	18.3	19.7	23.4	25.3	26.2	27.9	27.7	30.1
Minérai de plomb	Milliers de t métr.	130	124	130	121	119	113	114	114	115	117	107	103
Minérai de zinc	—	112	104	102	95	89	70	87	86	89	95	87	91
Acier brut	Millions de t métr.	3.2	3.5	3.5	3.6	4.0	3.9	4.1	4.2	4.4	4.5	4.4	4.5
Ciment	—	8.0	8.7	9.1	9.3	9.8	9.7	9.6	9.3	9.0	9.1	9.0	8.8
Machines à travailler les métaux ou le bois	Milliers de t métr.	28.6	31.9	37.5	46.4	46.3	49.3	50.3	42.4	42.5	49.1	53.7	55.0
Machines pour la construction	—	47.1	67.8	82.6	71.4	71.3	63.3	48.0	80.7	92.7	99.8	87.7	41.8
Machines rotatives	—	34.9	40.6	44.1	43.6	47.3	49.2	42.8	49.1	58.6	57.3	56.9	52.8
Pâte à papier et cellulose	—	584	612	608	606	642	659	681	715	707	713	660	711
Cotonnades	Millions de m <sup>2</sup>	384	410	418	385	377	372	379	318	344	358	366	351

1. Pétrole brut et raffiné.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau H. Population active et emploi

Milliers

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Population active (estimation en milieu d'année) <sup>1</sup>	9 466	9 565	9 666	9 768	9 870	9 974	10 079	10 270	10 398	..	..	..
Nombre de personnes occupant un emploi rémunéré	5 148	5 383	5 615	5 798	5 966	6 105	6 223	6 355	6 516	6 716	6 866	6 884
Nombre de chômeurs recensés	700	735	762	785	809	862	910	975	1 040	1 087	1 081	1 132
Reste de la population active <sup>1</sup>	3 618	3 447	3 289	3 185	3 095	3 007	2 046	2 940	2 842	..	..	..
Émigration de travailleurs (nette) <sup>2</sup>	825	800	790	770	770	760	740	780	710	768	770	775
Travailleurs yougoslaves employés en Allemagne <sup>2</sup>	375	360	360	350	336	320	310	320	350	320	292	295
<b>Emploi intérieur rémunéré par secteurs :</b>												
Secteur socialisé	5 052	5 280	5 506	5 681	5 846	5 980	6 097	6 224	6 378	6 566	6 703	6 715
Activités productrices	4 182	4 364	4 560	4 709	4 848	4 955	5 052	5 162	5 294	5 452	5 559	5 556
Activités non productrices	870	916	946	972	998	1 025	1 045	1 062	1 084	1 114	1 144	1 159
Secteur privé (non compris l'agriculture)	96	103	109	117	120	125	126	131	138	150	163	169
<b>Emploi intérieur rémunéré par branches d'activité :</b>												
Dans l'agriculture	179	183	188	191	200	210	218	226	231	239	244	245
Dans l'industrie	1 954	2 022	2 102	2 162	2 242	2 313	2 374	2 445	2 529	2 625	2 706	2 716
Dans la construction	531	567	602	622	622	612	599	592	583	586	583	554
Dans les transports et communications	372	381	387	399	408	416	422	480	440	452	451	477
Dans le commerce	507	529	558	582	596	607	621	631	641	656	666	671

1. Y compris les travailleurs yougoslaves temporairement employés à l'étranger.

2. Estimations, selon le Bureau fédéral de l'emploi.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau I. Prix et salaires**  
Indices, 1969=100

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Prix à la production des produits agricoles	417	524	709	1 087	1 471	2 174	3 137	5 019	9 091	18 454	56 100	654 687 <sup>1</sup>
Prix à la production des produits industriels	315	357	455	658	820	1 082	1 704	3 076	5 331	10 484	31 767	414 877
Matières premières	354	410	550	793	1 009	1 352	2 186	4 056	6 392	11 950	37 344	494 688
Biens d'équipement	250	265	297	372	430	524	744	1 339	2 432	4 968	13 076	194 963
Biens de consommation	291	323	391	562	701	921	1 412	2 442	4 554	9 673	28 448	438 668
Valeurs unitaires des exportations, en dollars	266	305	364	395	424	423	696	741	741	752	817	..
Valeurs unitaires des importations, en dollars	267	319	381	421	430	430	562	587	537	538	600	..
Coût de la vie												
Total	394	474	617	870	1 149	1 613	2 500	4 287	8 107	17 860	52 687	712 328
<i>dont:</i>												
Denrées alimentaires	425	503	661	946	1 309	1 907	2 831	4 860	9 067	19 173	57 902	784 572
Services	338	407	490	623	762	1 000	1 398	2 438	4 754	11 319	33 278	428 620
Salaires par personne employée dans le secteur socialisé	513	617	744	995	1 267	1 602	2 304	4 107	8 553	17 619	47 924	808 478

1. Estimation.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau J. Bilan consolidé du système bancaire<sup>1</sup> à l'exclusion des organismes financiers et autres et des banques internes

Milliards de dinars, fin de période

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Total des opérations à court terme</b>	860.3	1 343.5	1 967.8	3 569.9	5 927.5	10 535.2	19 129.1	75 273.6	161 416.6
Or et devises	75.7	133.1	134.2	292.8	615.0	1 029.6	1 273.1	2 517.7	20 490.3
Créances en devises	51.2	147.2	284.9	520.8	868.0	1 157.9	2 055.0	5 387.0	22 299.4
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	310.8	478.6	618.5	841.2	1 228.2	1 956.4	3 734.3	8 529.4	27 352.6
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	3.5	2.5	2.0	1.6	1.0	1.5	8.0	55.9	24.9
Prêts aux ménages	7.6	11.8	10.9	11.1	14.6	23.2	54.8	104.5	307.8
Autres actifs <sup>2</sup>	411.5	570.3	917.3	1 902.4	3 200.7	6 366.6	12 003.9	58 679.1	90 941.6
<b>Total des opérations à long terme</b>	1 187.1	1 393.4	1 723.3	2 325.0	3 432.6	5 109.0	8 274.8	18 302.3	65 833.3
Créances en devises sur le reste du monde	20.7	25.8	32.2	48.1	69.9	108.6	157.5	357.0	3 906.3
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	802	896.7	1 108.4	1 617.2	2 511.5	3 729.5	6 218.6	15 131.6	56 015.6
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	34.3	39.8	41.3	42.2	48.5	65.8	76.8	80.5	120.0
Prêts aux ménages	57.3	63.3	91.6	106.3	171.7	251.2	247.0	210.2	275.4
Prêts à la construction de logements	91.8	132.7	170.7	189.9	228.8	312.5	576.0	666.6	1 079.3
Autres actifs <sup>3</sup>	181.0	235.1	279.1	321.3	402.2	641.4	998.9	1 856.4	4 436.7
Fonds	27.4	31.9	40.3	51.2	70.9	112.2	234.8	732.9	2 270.2
<b>Actif total</b>	2 074.8	2 768.8	3 731.4	5 946.1	9 431	15 756.4	27 638.7	94 308.8	229 520.1
<b>Total des engagements à court terme</b>	1 258.5	1 683.1	2 249.3	3 363.1	5 305.8	8 900.9	15 941.6	64 012.2	115 288.3
Engagements en devises	321.5	477.3	646.4	1 152.7	1 816.8	2 580.7	4 128.3	11 236.3	41 447.5
Masse monétaire	461.6	584.3	739.7	888.7	1 272.0	1 863.5	3 895.9	7 786.1	25 193.5
Autres et dépôts faisant l'objet de restrictions	253.6	328.8	507.5	630.0	1 063.7	1 827.1	3 126.8	5 020.9	14 426.7
Divers <sup>4</sup>	221.8	292.7	355.7	691.7	1 153.3	2 629.6	4 790.6	39 968.9	34 220.6
<b>Total des engagements à long terme</b>	769.7	998.9	1 377.5	2 457.5	3 961.6	6 611.6	11 146.2	29 228.4	111 213.5
Engagements en devises	349.6	512.1	783.7	1 715.7	2 961.8	5 083.7	8 544.2	25 112.3	100 487.9
Dépôts à terme	163.1	208.4	252.1	298.3	459.3	708.2	1 350.7	2 201.5	5 621.1
Emprunts	257.0	278.4	341.7	443.5	540.5	819.7	1 251.3	1 914.6	5 104.5
Fonds	74.0	86.7	104.6	125.5	163.6	243.9	490.8	1 068.1	3 018.4
<b>Passif total</b>	2 102.2	2 768.7	3 731.4	5 946.1	9 431.0	15 756.4	27 578.6	94 308.7	229 520.2

1. Les données ont été recalculées selon les nouvelles méthodes de la Banque Nationale de Yougoslavie.

2. Portefeuille d'obligations publiques et autres créances.

3. Portefeuille d'obligations publiques, participation au capital d'organismes financiers internationaux et autres créances.

4. Émissions d'obligations. Paiements à effectuer et autres engagements.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie.

Tableau K. Importations et exportations par groupes de produits<sup>1</sup>

Millions de dollars EU

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	
<b>SECTIONS CTCI</b>														
<b>Importations</b>														
0. et 1.	Produits alimentaires, boissons et tabacs	637	784	605	977	991	788	689	594	423	385	757	729	787
	<i>dont:</i> Céréales et produits à base de céréales	142	92	20	271	302	98	228	68	61	27	82	18	43
2.	Matière premières	693	940	995	1 205	1 544	1 637	1 422	1 313	1 423	1 458	1 235	1 160	1 435
	<i>dont:</i> Fibres textiles et déchets	248	335	348	376	415	457	424	324	439	452	372	287	356
3.	Combustibles minéraux	1 082	1 296	1 431	2 248	3 549	3 786	3 433	3 304	3 515	3 307	2 606	2 195	2 385
5.	Produits chimiques	791	989	1 140	1 653	1 824	2 027	1 658	1 758	1 756	1 665	1 590	2 055	2 291
6.	Articles semi-manufacturés	1 364	1 763	1 698	2 243	2 376	2 595	2 007	1 845	1 822	1 951	1 829	2 092	2 048
	<i>dont:</i> Métaux communs	700	841	835	1 151	1 313	1 419	1 040	903	320	1 031	904	881	607
7. et 8.	Articles manufacturés	2 731	3 791	4 058	5 637	4 674	4 816	4 071	3 243	2 956	3 290	3 666	4 350	4 181
	<i>dont:</i> Machines	1 935	2 580	2 833	3 993	3 450	3 417	2 810	1 726	..	1 705	1 844	2 081	2 743
	Matériels de transport	548	814	796	1 038	766	944	897	576	519	662	695	840	877
4. et 9.	Autres produits	69	70	56	56	106	108	54	97	101	108	67	22	27
	<b>Total</b>	<b>6 730</b>	<b>8 849</b>	<b>9 378</b>	<b>13 042</b>	<b>14 073</b>	<b>14 969</b>	<b>12 645</b>	<b>11 560</b>	<b>11 573</b>	<b>11 779</b>	<b>10 993</b>	<b>11 874</b>	<b>12 367</b>
<b>Exportations</b>														
0. et 1.	Produits alimentaires, boissons et tabacs	618	607	687	720	1 023	1 157	1 147	1 152	1 084	975	916	994	1 046
	<i>dont:</i> Animaux vivants et viande	261	267	313	300	352	629	431	371	348	324	226	361	392
	Céréales et produits à base de céréales	103	86	80	23	108	152	113	264	205	179	242	110	82
2.	Matières premières	429	510	451	619	665	554	497	467	482	421	399	563	684
	<i>dont:</i> Bois	248	315	265	318	368	293	251	240	241	186	172	248	301
5.	Produits chimiques	353	331	469	636	1 010	1 377	1 073	960	995	1 190	1 199	1 291	1 156
6.	Articles semi-manufacturés	1 337	1 204	1 259	1 606	1 994	2 414	2 251	2 320	2 342	2 359	2 272	3 015	3 601
	<i>dont:</i> Métaux communs	603	492	497	606	697	700	662	778	884	954	835	1 351	808
7. et 8.	Articles manufacturés	2 077	2 409	2 598	2 939	3 996	5 162	5 043	4 732	6 011	5 368	5 284	5 301	5 825
	<i>dont:</i> Machines	802	1 000	1 030	1 329	1 656	2 117	2 147	1 148	1 146	1 135	1 310	1 321	2 603
	Navires	287	415	421	252	317	310	323	339	503	819	497	303	472
3., 4. et 9.	Autres produits	64	195	204	274	289	265	230	282	399	329	228	262	285
	<b>Total</b>	<b>4 260</b>	<b>4 649</b>	<b>4 981</b>	<b>6 074</b>	<b>7 954</b>	<b>9 772</b>	<b>9 094</b>	<b>8 761</b>	<b>10 229</b>	<b>9 667</b>	<b>9 382</b>	<b>10 432</b>	<b>11 551</b>

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. A partir de 1987, aux taux de change courants.  
 Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau L. Importations et exportations par zones<sup>1</sup>

Millions de dollars EU

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 <sup>1</sup>
Importations,caf											
Pays de l'OCDE	5 890	8 530	7 951	8 395	6 832	5 613	5 360	5 643	5 698	7 240	7 334
CEE	3 829	5 794	5 219	5 588	4 486	3 691	3 567	3 694	3 860	5 039	5 093
Italie	827	1 146	1 117	1 291	1 023	980	964	1 028	967	1 294	1 373
Allemagne	1 801	2 888	2 500	2 243	1 858	1 624	1 578	1 587	1 717	2 303	2 242
États-Unis	615	1 059	1 015	957	846	775	620	778	673	716	725
Autres pays de l'OCDE	1 446	1 677	1 717	1 850	1 500	1 147	405	1 171	1 165	1 485	1 516
Pays à économie planifiée <sup>2</sup>	2 498	3 566	4 535	4 961	4 621	4 491	3 925	3 926	3 838	3 801	3 664
dont: URSS	1 375	1 793	2 698	2 966	2 737	2 463	1 964	1 977	1 874	1 926	1 809
Pays en voie de développement:	1 595	1 923	2 578	2 401	1 881	2 050	2 711	2 594	2 214	1 562	2 098
En Afrique	397	570	936	1 126	833	187	168	141	182	154	576
En Amérique	222	308	468	357	221	182	184	196	346	274	328
En Extrême-Orient	440	185	247	252	350	929	1 127	1 383	837	648	425
Au Moyen-Orient	536	860	927	666	477	752	1 232	874	848	485	769
En Europe								1.5	1.1	0.7	0.1
<b>Total</b>	<b>9 983</b>	<b>14 019</b>	<b>15 064</b>	<b>15 757</b>	<b>13 334</b>	<b>12 154</b>	<b>11 996</b>	<b>12 163</b>	<b>11 750</b>	<b>12 603</b>	<b>13 096</b>
Exportations,fab											
Pays de l'OCDE	2 437	2 988	3 348	3 501	2 883	3 307	3 746	3 735	3 749	5 726	6 625
CEE	1 305	2 083	2 368	2 531	2 091	2 357	2 639	2 617	2 600	3 980	4 766
Italie	531	716	833	1 012	781	806	841	977	909	1 490	1 930
Allemagne	472	739	778	867	720	807	892	871	889	1 330	1 467
États-Unis	371	373	393	387	311	346	432	463	565	733	760
Autres pays de l'OCDE	761	532	587	583	481	604	674	655	584	1 013	1 093
Pays à économie planifiée <sup>2</sup>	2 180	2 747	4 149	5 433	5 228	4 630	4 820	5 388	5 016	4 040	4 153
dont: URSS	1 394	1 401	2 489	3 644	3 424	2 699	2 797	3 397	3 122	2 222	2 304
Pays en voie de développement:	1 051	1 059	1 480	1 995	2 130	1 976	1 682	1 519	1 533	1 659	1 761
En Europe	3	4	5	4	4	8	4.6	9.3	6.8	6.8	3.8
En Afrique	467	543	735	876	883	310	213	230	144	153	683
En Amérique	47	27	57	74	65	62	85	194	154	161	152
En Extrême-Orient	300	128	206	311	293	984	904	672	649	510	335
Au Moyen-Orient	234	357	477	730	885	612	475	414	579	828	586
<b>Total</b>	<b>5 668</b>	<b>6 794</b>	<b>8 977</b>	<b>10 929</b>	<b>10 241</b>	<b>9 913</b>	<b>10 248</b>	<b>10 642</b>	<b>10 298</b>	<b>11 425</b>	<b>12 539</b>

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. A partir de 1987, aux taux de change courants.

2. Conseil d'Aide Économique mutuelle (CAEM), R.P. de Chine, et Albanie.

Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau M. Balance des paiements<sup>1</sup>**  
Millions de dollars EU

	1979	1980	1981 <sup>2</sup>	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
<b>Balance commerciale</b>	-7 225	-6 086	-4 828	-3 093	-2 240	-1 739	-1 601	-2 012	-1 178	-550	-1 442
Exportations, fab	6 794	8 978	10 929	10 241	9 914	10 254	10 622	11 084	11 425	12 779	13 560
Importations, caf	-14 019	-15 064	-15 757	-13 334	-12 154	-11 993	-12 223	-13 096	-12 603	-13 329	-15 002
<b>Services et transferts, net</b>	3 564	3 795	4 078	2 629	2 514	2 243	2 434	271	2 426	3 037	3 859
Transports	731	832	1 044	906	795	750	922	-1 749	1 030	950	850
Tourisme	1 028	1 515	1 853	1 415	862	998	954	1 205	1 578	1 867	1 937
Revenus d'investissements	-633	-1 084	-1 710	-1 773	-1 532	-1 638	-1 664	-1 749	-1 710	117	139
Transferts privés et envois de fonds des travailleurs	1 710	1 539	2 042	1 268	1 167	1 789	1 651	1 636	998	1 438	1 487
Autres services	728	993	849	813	1 222	344	571	928	530	-1 335	-554
<b>Balance des opérations courantes</b>	-3 661	-2 291	-750	-464	274	504	833	-1 741	1 248	2 487	2 417
<b>Capitaux à long terme, net</b>	1 590	2 281	1 458	479	1 363	-101	11	-1 677	-1 397	-1 163	-974
Prêts à long terme reçus	1 740	2 516	1 708	679	1 519	1	100	-1 459	-1 178	-516	-801
Prêts à long terme prolongés	-150	-235	-250	-200	-156	-102	-89	-218	-219	-647	-173
<b>Capitaux à court terme, net</b>	283	739	261	-506	-647	-96	-36	350	-65	-267	-237
<b>Soldes bilatéraux (-: sorties de capitaux)</b>	-664	354	-770	-805	244	442	-434	-900	-131	65	-416
<b>Erreurs et omissions</b>	-153	-484	-79	284	-1 344	-213	-166	1 593	-729	316	1 858
<b>Variations de réserves (+: accroissement)</b>	-1 277	599	120	-1 012	-110	536	208	466	-1 074	1 434	3 251

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1984, les taux de 1983 et 1984 étant respectivement de 1\$ = 63.40 dinars et 1\$ = 124.80 dinars. A partir de 1985 sont aux taux de change courants.

2. Les données du commerce extérieur dans le tableau diffèrent de celles des tableaux K et L. Dans le tableau ci-dessus, pour 1981, le taux de change statistique utilisé par les autorités est de 41.80 dinars pour 1\$ alors que pour les tableaux précédents le taux est de 27.30 dinars pour 1\$.

Sources: FMI, Annuaire de la balance des paiements, et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie	
<b>Population</b>																												
Total	Milliers	1987	16 249	7 575	9 868	25 803	5 130	4 932	55 627	61 149	9 998	245	3 542	57 331	122 091	372	14 671	3 284	4 184	10 280	38 830	8 399	6 610	52 010	56 890	243 915	23 410	
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	324	3	15	102	246	76	2	50	190	328	143	432	12	13	112	77	19	160	67	232	26	90		
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.4	0.0	0.0	1.0	0.1	0.4	0.4	0.0	0.7	1.0	0.8	0.3	0.3	0.6	0.5	0.3	0.5	0.7	0.2	0.5	2.2	0.1	1.0	0.8		
<b>Emploi</b>																												
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1987	7 079	3 297	3 645 (86)	11 954	2 630 (86)	2 414	20 988	25 456	3 601 (86)	117 (86)	1 068 (86)	20 584	59 110	164 (86)	5 135 (86)	1 517 (86)	2 090	4 156	11 370	4 337	3 219 (86)	15 632 (86)	24 987	112 440	..	
dont : Agriculture	% de l'ECN		5.8	8.6	2.9	4.9	5.9	10.4	7.1	5.2	28.5	10.3	15.7	10.5	3.7	4.9	10.5	6.7	21.9	16.1	4.2	6.5	55.7	2.4	3.0	..		
Industrie	% de l'ECN		26.6	37.7	29.7	25.3	28.2	31.2	30.8	40.5	28.1	36.8	28.7	32.6	33.8	32.9	25.5	28.9	27.0	35.8	32.0	30.2	37.7	18.1	29.8	27.1	..	
Services	% de l'ECN		67.6	53.7	67.4	69.8	65.9	58.4	62.1	54.3	43.4	53.0	55.5	56.8	57.9	63.4	69.6	60.6	66.3	42.3	51.8	65.6	55.8	26.2	67.8	69.9	..	
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																												
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1987	193.7	117.2	138.9	410.9	101.3	89.5	879.9	1 117.8	47.2	5.3	29.4	758.1	2 376.5	6.0	213.2	35.1	82.7	36.7	289.2	158.5	171.1	67.4	669.8	4 472.9	61.7 (86)	
Par habitant	\$ÉU		11 919	15 470	14 071	16 019	19 750	18 151	15 818	18 880	4 719	21 813	8 297	13 224	19 465	16 138	14 530	10 620	19 756	3 761	7 449	18 876	25 848	1 296	11 765	18 338	2 652 (86)	
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards \$ÉU	1987	204.9	88.4	116.5	441.5	68.4	63.3	712.2	814.7	63.6	3.8	26.7	702.5	1 609.4	5.5	179.7	35.3	64.5	61.4	337.1	115.7	104.9	220.9	702.5	4 472.9	..	
Par habitant	\$ÉU		12 612	11 664	11 802	17 211	13 329	12 838	12 803	13 323	6 363	15 508	7 541	12 254	13 182	14 705	12 252	10 680	15 405	6 297	8 681	13 771	158.42	4 247	12 340	18 338	..	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	3.7	1.8	1.5	4.2	2.7	3.2	1.6	2.1	1.4	3.1	1.8	2.6	3.9	4.0	2.1	2.1	4.1	2.1	2.9	2.4	2.3	6.0	3.2	4.3	..	
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>	% du PIB	1987	23.8	22.6	16.3	21.0	18.8	23.5	19.4	19.4	17.4	18.8	17.4	19.9	28.9	22.6	20.3	21.2	28.0	25.3	20.7	19.0	25.2	24.5	17.3	17.3	21.6 (86)	
dont : Machines et autres équipements	% du PIB		11.5 (86)	9.7	7.0 (86)	6.9 (86)	7.8	9.7	8.3	8.4	7.1	6.5	9.4 (86)	10.0	10.5 (86)	9.0 (82)	10.0	13.1 (85)	7.9 (86)	14.7 (81)	6.4 (86)	8.5 (86)	8.8	8.6 (84)	8.1 (86)	7.6	..	
Construction de logements	% du PIB		4.7 (86)	4.6 (86)	3.4	6.4 (86)	4.4	5.5	5.2	5.2	4.6	3.5	4.6 (86)	5.2	5.0 (86)	4.7 (82)	5.2	4.6 (85)	5.0 (86)	6.4 (81)	4.0 (86)	3.8 (86)	16.4 (9)	2.7 (84)	3.7 (86)	5.0	..	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1987	1.7	2.3	2.0	4.8	6.5	1.9	0.6	1.8	-2.2	1.8	-3.7	2.8	5.3	0.8	4.8	2.0	4.1	-0.7	3.8	3.6	6.0	7.3	4.7	7.0	..	
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>	% du PIB	1987	20.3	24.1	17.6	18.8	15.5	22.5	19.6	23.9	14.7	15.2	18.6	20.9	32.3	56.5	21.8	20.3	23.4	27.5	21.9	18.0	31.7	24.1	17.2	14.7	..	
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1987	18.2	19.0	16.3	19.5	25.4	20.7	19.1	19.8	19.5	17.7	18.0	16.7	9.6	16.7	16.1	17.6	20.9	14.4	14.4	26.7	12.8	9.1	20.9	18.6	14.3 (86)	
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1987	35.0 (86)	46.6 (86)	51.6 (86)	43.3 (86)	53.4 (86)	38.2	48.4	43.0 (86)	42.9 (86)	27.3 (86)	49.2 (84)	45.2	27.4 (86)	45.3 (84)	54.0 (86)	..	47.8 (86)	37.6 (81)	36.1 (86)	60.0 (86)	30.1	..	42.9 (86)	35.5 (86)	..	
Ressources courantes	% du PIB	1987	34.7 (86)	47.9 (86)	45.0 (86)	39.4 (86)	58.0 (86)	39.6	49.4	44.9 (86)	36.6 (86)	32.1 (86)	43.3 (84)	39.3	31.3 (86)	54.1 (84)	52.8 (86)	..	56.5 (86)	33.3 (81)	35.0 (86)	61.6 (86)	34.5	..	41.6 (86)	31.2 (86)	..	
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>	% du PIB	1987	0.33	0.17	0.49	0.47	0.88	0.50	0.74	0.39	..	0.05	0.20	0.35	0.31	0.10	0.98	0.26	1.09	0.08	0.06	0.88	0.31	..	0.28	0.20	..	
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																												
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$ÉU	1987	7 389	6 535	7 593	10 059	7 236	6 966	7 796	7 374	4 273	9 930*	4 378	7 543	7 623	8 694	7 461	6 236	8 155	4 167	5 521	7 273	9 349*	2 844	7 731	12 232	1 335 (86)*	
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	329 (86)	369 (86)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	252 (86)	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)	
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	641 (86)	373	525 (83)	235 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	351 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)	
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	394 (86)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.3 (86)	2.2 (86)	2.5 (84)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2 (84)	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.0 (85)	1.6 (82)	
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	5.8 (86)	7.0 (86)	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	..	9.4	10.4 (86)	31.7 (83)	
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1987	5.7	4.9	3.4	3.6	6.1	8.5	6.4	3.6	17.4	..	8.8	10.5	2.6	..	2.3	7.4	10.2	17.9	10.3	7.6	..	..	8.5	3.1	..	
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3	
<b>Commerce extérieur</b>																												
Exportations de marchandises, fob <sup>6</sup>	Millions de \$ÉU	1987	26 484	27 084	82 824 <sup>7</sup>	94 320	25 632	19 404	147 936	293 424	6 516	1 368	15 948	116 004	230 220	.. <sup>8</sup>	92 592	7 164	21 804	9 144	33 972	44 388	45 312	10 344	130 632	254 124	11 425	
en pourcentage du PIB	%		13.6	23.0	59.8	22.8	25.3	22.1	16.8	26.2	13.9	25.8	54.8	15.4	9.7	..	43.1	20.1	26.2	25.3	11.8	27.9	26.6	15.7	19.7	5.7	16.3	
accroissement annuel sur 5 ans	%		4.4	11.6	9.6	6.5	11.1	8.2	9.0	10.7	8.7	13.7	14.6	9.6	12.1	..	6.9	3.4	4.4	17.0	10.6	10.6	11.8	12.1	7.7	3.7	2.2	
Importations de marchandises, caf <sup>6</sup>	Millions \$ÉU	1987	26 964	32 580	82 992 <sup>7</sup>	87 528	25 452	18 828	153 204	227 916	13 116	1 584	13 620	124 596	150 300	..	91 068	7 224	22 428	13 248	48 816	40 596	50 424	14 460	153 768	424 440	12 603	
en pourcentage du PIB	%		13.9	27.7	59.9	21.1	25.1	21.4	17.4	20.4	27.9	29.9	46.8	16.6	6.3	..	42.4	20.2	27.0	36.7	17.0	25.5	29.6	21.9	23.2	9.6	18.5	
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		2.8	10.8	7.4	9.7	8.8	7.0	6.7	6.5	5.6	10.8	5.9	7.7	..	7.2	4.6	7.8	6.9	9.1	8.0	12.0	9.7	9.1	11.7	-3.1		
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>	Millions de DTS	1987	6 441	6 049	7 958 <sup>7</sup>	5 778	7 153	4 592	26 161	58 846	2 007	221	3 393	23 631	57 925	..	12 818	2 298	10 105	3 047	22 035	5 974	22 283	1 254	30 070	33 657	557	
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio		3.4	2.6	1.4	0.9	4.0	3.5	2.4	3.7	2.2	2.0	3.5	2.7	..	2.0	4.5	6.4	3.3	6.4								

## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE*

Le Département des affaires économiques et statistiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité recouvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macro-économiques que micro-économiques; il a par ailleurs pour tâche d'assurer la collecte, le traitement et la diffusion d'une vaste gamme de statistiques comparables sur le plan international. D'un point de vue purement économique, sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- Préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres;
- Publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales;
- Analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, la série « Documents de travail » du Département, et toute une gamme de publications à caractère statistique.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses économiques et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 90 économistes et statisticiens confirmés de formation diverse venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions, des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

### **Qualifications recherchées par le Département des affaires économiques et statistiques**

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie micro-économique et macro-économique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer et d'interpréter les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.

- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.
- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues peut aussi constituer un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes d'économistes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une expérience professionnelle différente et d'effectuer les travaux dans les délais requis.

### **Informations générales**

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 232 476 ou FF 286 848 pour les administrateurs (économistes), et de FF 334 584 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des affaires économiques et statistiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Assistant exécutif**  
**Département des affaires économiques et statistiques**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» à l'adresse suivante :

**Chef du Personnel**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

**WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS  
OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**Argentina - Argentine**

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galeria Güemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires  
Tel. 30.7122, 331.1787 y 331.2391  
Telegram: Hirsch-Baires  
Telex: 21112 UARF-AR. Ref. s/2901  
Telefax: (1)331-1787

**Australie - Australie**

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
648 Whitehorse Road (P.O. Box 163)  
Vic. 3132 Tel. (03)873.4411  
Telex: AA37911 DA BOOK  
Telefax: (03)873.5679

**Austria - Autriche**

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien 1 Tel. (0222)533.50.14

**Belgium - Belgique**

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles  
Tel. (02)538.51.69/538.08.41  
Telex: 63220 Telefax: (02)538.08.41

**Canada**

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, Ont. K1B 3W8 Tel. (613)741.4333  
Telex: 053-4783 Telefax: (613)741.5439

Stores:  
61 Sparks Street  
Ottawa, Ont. K1P 5R1 Tel. (613)238.8985  
211 Yonge Street  
Toronto, Ont. M5B 1M4 Tel. (416)363.3171

Federal Publications  
165 University Avenue  
Toronto, ON M5H 3B9 Tel. (416)581.1552  
Telex: (416)581.1743  
Les Publications Fédérales  
1185 rue de l'Université  
Montréal, PQ H3B 1R7 Tel. (514)954-1633

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6  
Tel. (418)658.3763

**Denmark - Danemark**

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Norre Sogade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K  
Tel. (45 33)12.85.70  
Telex: 19431 MUNKS DK  
Telefax: (45 33)12.93.87

**Finland - Finlande**

Akateeminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki Tel. (358 0)12141  
Telex: 125080 Telefax: (358 0)121.4441

**France**

OECD/OCDE  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2 rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (1)45.24.82.00  
Bookshop/Librairie:  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris Tel. (1)45.24.81.67  
(1)45.24.81.81

Telex: 620 160 OCDE  
Telefax: (33-1)45.24.85.00  
Librairie de l'Université  
12, rue Nazareth  
13602 Aix-en-Provence Tel. 42.26.18.08

**Germany - Allemagne**

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

**Greece - Grèce**

Librairie Kaufmann  
28 rue du Stade  
105 64 Athens Tel. 322.21.60  
Telex: 218187 LIKA Gr

**Hong Kong**

Swindon Book Co. Ltd  
13-15 Lock Road  
Kowloon, Hong Kong Tel. 366.80.31  
Telex: 50.441 SWIND HX  
Telefax: 739.49.75

**Iceland - Islande**

Mel Móg Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavík Tel. 15199/24240

**India - Inde**

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. 331.5896/5308  
Telex: 31 61990 AM IN  
Tel. (1)332.5993  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

**Indonesia - Indonésie**

Pdii-Lipi  
P.O. Box 269/JKSMG/88  
Jakarta 12790 Tel. 583467  
Telex: 62 875

**Ireland - Irlande**

TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street  
Dublin 1 Tel. 744835/749677  
Telex: 33530 TDCP EI Telefax: 748416

**Italy - Italie**

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Benedetto Portini, 120/10  
Casella Post. 552  
50125 Firenze Tel. (055)645415  
Telex: 570466 Telefax: (39.55)641257  
Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. 365083

La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene assicurata dalle principali librerie ed anche da:  
Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.4628

Telex: NATEL I 621427

Libreria Hoepfi  
Via Hoepfi 5  
20121 Milano Tel. 865446

Telex: 31.33.95 Telefax: (39.2)805.2886

Libreria Scientifica  
Dott. Lucio de Biasio "Aeiu"  
Via Meravigli 16  
20123 Milano Tel. 807679

Telex: 80175

**Japan - Japon**

OECD Publications and Information Centre  
Lectek Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107 Tel. 586.2016  
Telex: (81.3)584.7929

**Korea - Corée**

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul Tel. (REP)730.78.91  
Telex: 735.0030

**Malaysia/Singapore -  
Malaisie/Singapour**

University of Malaya Co-operative Bookshop  
Ltd.  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru 59100  
Kuala Lumpur Tel. 756.5000/756.5425  
Telex: 757.3661

Information Publications Pte. Ltd.  
Pei-Pu Industrial Building  
24 New Industrial Road No. 02-06  
Singapore 1953 Tel. 283.1786/283.1798  
Telex: 284.8875

**Netherlands - Pays-Bas**

SDU Uitgeverij  
Christoffel Plantijnstraat 2  
Postbus 20014  
2500 EA - Gravenhage Tel. (070)78.99.11  
Voor bestellingen: Tel. (070)78.98.80  
Telex: 324886 sdru Telefax: (070)47.63.51

**New Zealand - Nouvelle-Zélande**

Government Printing Office  
Customer Services  
P.O. Box 12-411  
Freeport 10-050  
Thorndon, Wellington  
Tel. 0800 733-406 Telefax: 04 499-1733

**Norway - Norvège**

Narvesen Info Center - NIC  
Bertrand Narvesens vei 2  
P.O. Box 6125 Etterstad  
0602 Oslo 6 Tel. (02)67.83.10/(02)68.40.20  
Telex: 79668 NIC N Telefax: (02)68.19.01

**Pakistan**

Mirza Book Agency  
63 Shahrah Quaid-E-Azam  
Lahore 3 Tel. 66839  
Telex: 44886 UBL PK. Attn: MIRZA BK

**Portugal**

Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
117 Lisboa Codex Tel. 347.49.82/34/45

**Singapore/Malaysia  
Singapour/Malaisie**

See "Malaysia/Singapore"  
Voir "Malaisie/Singapour"

**Spain - Espagne**

Mundi-Prensa Libros S.A.  
Calle 37, Apartado 1223  
Madrid 28001 Tel. (91) 431.33.99  
Telex: 49370 MPLI Telefax: 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS  
Consejo de Ciencia 391  
08009 - Barcelona Tel. (93) 301-86-15  
Telefax: 575.39.98

**Sweden - Suède**

Fritzes Fackboks/Årstaget  
Box 16356, S 103 27 STH  
Regeringsgatan 12 Tel. (08)23.89.00  
DS Stockholm Tel. (08)20.50.21  
Telex: 12387 Telefax: (08)20.50.21

Subscription Agency/Abbonnements:  
Wennergren-Williams AB  
Box 30004  
104 25 Stockholm Tel. (08)54.12.00  
Tel. 19937 Telefax: (08)50.82.86

**Switzerland - Suisse**

OECD Publications and Information Centre  
4 Simrockstrasse  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228)21.60.45  
Telex: 8 86300 Bonn  
Telefax: (0228)26.11.04

**Librairie Fayot**

6 rue Grenus  
1211 Genève 11 Tel. (022)731.89.50  
Telex: 28356

**Maditec S.A.**

Ch. des Palattes 4  
1020 Benes/Lausanne Tel. (021)635.08.65  
Telefax: (021)635.07.80

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-Unies  
Palais des Nations  
1211 Genève 10

Telex: (022)734.60.11 (ext. 48.72)  
Telefax: (022)733.98.79

**Taiwan - Formose**

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. 391.7396/391.7397  
Telefax: (022)394.9176

**Thailand - Thalande**

Sukait Siam Co. Ltd.  
1715 Rama IV Road, Samyan  
Bangkok 5 Tel. 251.1630

**Turkey - Turquie**

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/Ankara Tel. 25.07.60  
Devletbahçe Cad. No. 29  
Beşiktaş/Istanbul Tel. 160.71.88  
Telex: 43482B

**United Kingdom - Royaume-Uni**

H.M. Stationery Office  
Gen. enquiries Tel. (071) 873 0011  
Postal orders only:  
F.O. Box 276, London SW8 5DT

Personal Callers HMSO Bookshop  
49 High Holborn, London WC1A 6BH  
Telex: 297138 Telefax: 071.873.8463  
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,  
Edinburgh, Manchester

**United States - États-Unis**

OECD Publications and Information Centre  
2001 L Street N.W., Suite 700  
Washington, D.C. 20036-4095  
Tel. (202)785.6323  
Telex: 440245 WASHINGTON D.C.  
Telefax: (202)785.0350

**Venezuela**

Libreria del Este  
Avenida F. Miranda 52, Aptdo. 60337  
Edificio Galipán  
Caracas 106 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
Telegram: Libreria Caracas

**Yugoslavia - Yougoslavie**

Jugoslovenska Knjiga  
Knez Mihailova 2, P.O. Box 36  
Beograd Tel. 621.992  
Telex: 124666 jk bgd

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur devraient être adressées à: OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16.

*IMPRIMÉ EN FRANCE*



**LES ÉDITIONS DE L'OCDE**

2, rue André-Pascal

75775 PARIS CEDEX 16

N° 45188

(10 90 41 2) ISBN 92-64-23393-8

ISSN 0304-3363



# ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1989*  
AUSTRALIE, *FÉVRIER 1990*  
AUTRICHE, *MARS 1990*  
BELGIQUE-LUXEMBOURG, *AOÛT 1989*  
CANADA, *NOVEMBRE 1989*  
DANEMARK, *MAI 1990*  
ESPAGNE, *MAI 1989*  
ÉTATS-UNIS, *NOVEMBRE 1989*  
FINLANDE, *AOÛT 1989*  
FRANCE, *MARS 1990*  
GRÈCE, *JANVIER 1990*  
IRLANDE, *JUILLET 1989*  
ISLANDE, *MAI 1990*  
ITALIE, *MAI 1990*  
JAPON, *DÉCEMBRE 1989*  
NORVÈGE, *FÉVRIER 1990*  
NOUVELLE-ZÉLANDE, *AVRIL 1989*  
PAYS-BAS, *MAI 1989*  
PORTUGAL, *JUILLET 1989*  
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1989*  
SUÈDE, *AVRIL 1989*  
SUISSE, *MAI 1989*  
TURQUIE, *JANVIER 1990*  
YUGOSLAVIE, *JUILLET 1988*